

# BULLETIN TRIMESTRIEL

## DE L'ASSOCIATION AMICALE

### des Anciens Elèves du Likès, Quimper

#### SOMMAIRE

|                                   |    |                                   |    |
|-----------------------------------|----|-----------------------------------|----|
| 15 ans d'efforts.....             | 2  | Enseignement primaire en Russie   |    |
| Chronique de l'Amicale.....       | 4  | soviétique.....                   | 30 |
| Pour préparer l'avenir.....       | 7  | Avantages budgétaires du dévelop- |    |
| Chronique de l'Ecole.....         | 14 | pement des Ecoles libres.....     | 32 |
| Saison de Football 1934-1935..... | 28 | Rire.....                         | 33 |

Le Président de l'Amicale,

Le Comité d'Administration,

Le Directeur et les Professeurs du Likès

*présentent à tous les Anciens Elèves et à leurs familles, des vœux de bonheur pour 1935*

*La prochaine Assemblée Générale  
de l'Amicale du Likès  
est fixée au Dimanche 2 Juin 1935*

## 15 ANS D'EFFORTS

Le graphique ci-joint rend compte de la situation exacte du Likès, depuis sa réouverture en 1919 jusqu'à nos jours.

La première limite indique le nombre d'internes. La limite supérieure est celle du nombre total d'élèves. Un tel graphique mérite quelques commentaires.

1° *Les Internes.* — Un « creux » très sensible apparaît en 1928, 29 et 30, années déficitaires, en raison de la sous-natalité des années de guerre. Le rétablissement de la situation s'opère d'ailleurs, d'un seul coup, en 1930.

Ces trois années mises à part, on constate la remarquable uniformité du nombre d'internes, ce qui suppose un recrutement continu et abondant, provenant en majeure partie des familles des Anciens Elèves du Likès, de vos familles donc..., constatation élogieuse pour vous, et consolante pour nous.

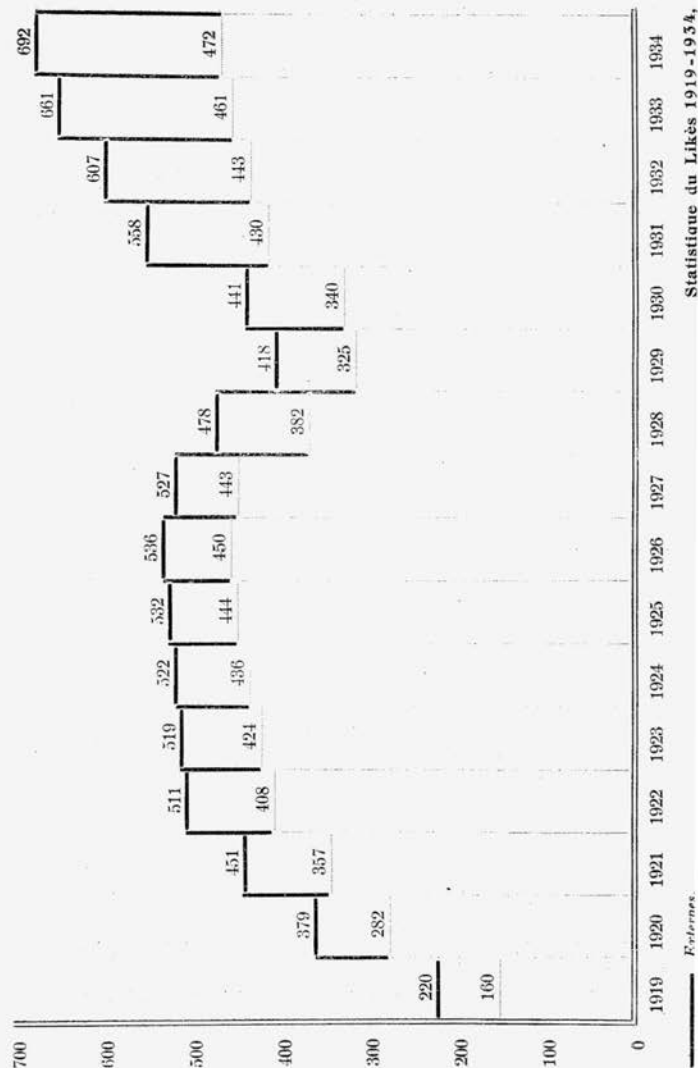
Vous aimeriez peut-être un graphique plus progressif. Nous sommes limités par la place. Seule la pression des parents détermine les prodiges d'ingéniosité qui permettent d'augmenter le nombre d'internes : les dortoirs ne sont pas extensibles à l'infini, non plus que les classes, ni les réfectoires.

Faudrait-il donc construire ? La question est à envisager prudemment. Elle est complexe. De lourdes charges grèvent notre budget : des bâtisses vieilles de trois-quarts de siècle et plus supposent d'urgentes réparations et des aménagements intérieurs considérables. Puis, nous craignons toujours que cette prospérité actuelle ne soit un peu le résultat de la surnatalité d'après-guerre. Ne devrions-nous pas être plus optimistes, compter davantage sur votre fidélité, aller plus vite de l'avant ?... Voilà déjà tout trouvé un thème de fécondes discussions pour notre prochaine Assemblée Générale.

2° *Les Externes.* — Après s'être longuement maintenu au niveau de la centaine, le nombre des externes est depuis 1930 en progression constante (100, 128, 164, 200, 220).

Il nous est plus facile d'augmenter de cette manière : un interne suppose bien des locaux ; pour un externe, une place en classe suffit.

Ajoutons que ces élèves de Quimper nous donnent pleine satisfaction et sont fidèles à leur école, malgré le règlement assez sévère auquel ils sont soumis.



3° *Les Classes.* — Parallèlement à ce développement numérique, il a fallu envisager une augmentation du nombre de classes.

En 1930, l'organisation du Secondaire Moderne décida la création d'une 1<sup>re</sup> B.

En 1931, il fallut les classes de Math et Philo.

En 1933, la Section Préparatoire se complète par l'adjonction d'un Cours Supérieur (1<sup>re</sup> Préparatoire).

En 1934, on créa une nouvelle Classe Professionnelle : 1<sup>re</sup> C parallèle aux 1<sup>res</sup> A et B.

Pour 1935, autre chose est prévu, si du moins le nombre de Professeurs le permet, car l'accroissement du corps professoral n'est pas toujours proportionnel à celui des élèves : un peu plus de dévouement, un peu plus de fatigue y suppléent partiellement. Que de belles organisations seraient réalisées si de plus nombreuses vocations d'éducateurs chrétiens pouvaient éclore, si les familles à qui Dieu demande un de leurs enfants comprenaient toujours l'honneur qui leur est fait et s'inclinaient devant l'Appel divin.

LE DIRECTEUR.

## CHRONIQUE DE L'AMICALE

### Mariages

*M. Yves Le Bihan*, avec Mlle Jeanne Gourmelen, au Juch, le 16 Octobre.

*M. Jean Pérennou*, avec Mlle Francine Boissel, à Quimper (Saint-Corentin), le 26 Novembre.

*M. Emile Damian*, avec Mlle Marie Quéré, à Quimper (Saint-Mathieu), le 27 Décembre.

*Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouvelles familles.*

### Naissances

*M. et Mme J.-M. Jaouen*, de Quimper, nous font part de la naissance de leur fille Armelle (30 Septembre).

*M. et Mme Alexis Féchant*, de Douarnenez, nous font part de la naissance de leur fille Jacqueline (11 Décembre).

*M. et Mme Le Maréchal*, d'Asnières, nous font part de la naissance de leur fille Annie.

*Félicitations aux heureux parents. Longue et heureuse vie aux bébés.*

## Nécrologie

Mme Jean Guidal, d'Audierne, décédée le 12 Octobre.

M. Jean-Louis Douy, père de Louis Douy, élève de 1<sup>re</sup> C, décédé à Plogonec, le 6 Novembre.

M. Hyacinthe Morvan, ancien professeur au Likès (de 1924 à 1930), décédé à l'Ecole Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, à Lambézellec, le 11 Novembre, à l'âge de 33 ans.

Mme Quiniou, mère de François Quiniou, élève de 3<sup>e</sup> B, décédée à Ploaré, le 20 Décembre.

Nos sincères condoléances aux familles douloureusement éprouvées.

## Nouvelles des Anciens

Roger Le Guyader, d'Epinau-sur-Seine, nous annonce sa réussite au Baccalauréat (2<sup>e</sup> partie) ; il prépare à Louis-Le-Grand l'examen d'entrée à l'Ecole Normale Supérieure.

Eugène Guillerme, de Larmor-Plage, vient faire ses adieux à ses anciens Maîtres avant de s'engager au 196<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie Lourde à Bordeaux, où, paraît-il, il se plaît à merveille.

Joseph Lautram, d'Auray, qui se prépare à devenir Oblat de Marie-Immaculée, fait un arrêt au Likès le 18 Novembre, en regagnant le 2<sup>e</sup> Colonial, à Brest, où il fait actuellement son service.

Le 2 Novembre, Eugène Génol, de Quimperlé, vient revoir le Likès, avant de rejoindre l'Ecole Supérieure de Commerce, à Angers.

Louis Bourhis, de Moëlan, est heureux de nous apprendre qu'il a trouvé une place comme comptable à l'usine Guerlesquin, à Quimperlé.

Georges Hervo, soldat à Rennes, profite de sa première permission pour venir revoir le Likès.

Louis Toulgoat, de Scaër, qui l'an dernier enseignait à Saint-Malo, nous apprend qu'il professe actuellement au Mans (Ecole Saint-Joseph, 15, rue de Lorraine). Son frère Joseph vient nous dire au revoir avant son service militaire.

Jean Gourmelen nous écrit qu'il est embarqué à Toulon à bord du « Rhin ». Il y a trouvé plusieurs anciens du Likès, et tous s'encouragent à la pratique fidèle de leurs devoirs religieux.

André Gourlet, du Passage-Lanree, qui préparait l'Ecole Navale au Lycée de Brest, a dû interrompre ses études à cause de sa vue. Il enseigne actuellement à Saint-Malo (Pensionnat de l'Immaculée-Conception, 20, rue de Toulouse).

Jehan Le Ménéach, à la veille de terminer son service militaire, fait le voyage de Vannes à Quimper pour revoir ses anciens Ma-

tres. Nous apprenons qu'il vient de trouver une place dans la Compagnie Lebon, à Saint-Brieuc.

François Donnat, second-maître, profite d'une permission pour s'arrêter au Likès.

Alfred Coho, ingénieur A.M.E.R., de passage à Quimper, nous rend visite.

Nous avons revu aussi Jean Auffret, du Faouët, maréchal-des-logis au 505<sup>e</sup> Régiment de Chars d'assaut, à Vannes.

Nos félicitations à Georges Guéguen, qui vient d'être nommé ingénieur-chef à l'usine à gaz de Juvisy (S.-et-O.).

Louis Le Nerrant, ancien demi-centre et ancien capitaine de la première équipe, fait son service au 26<sup>e</sup> R. I., à Nancy ; il est aussi infatigable pendant les marches militaires qu'il l'était jadis sur le terrain de Kermoguer.

Francis Seznec suit les cours de l'Ecole de Notariat, à Paris.

Claude Beaugé fait le voyage Brest-Quimper pour passer son dernier jour de vacances en compagnie de ses anciens Professeurs.

D'autres anciens, que leurs affaires ont appelés à Quimper, dans le courant du trimestre, ou que les vacances du Nouvel An ont ramenés dans la région, sont venus revoir le Likès : Jean Crenn, de Pont-Coblant ; Yves Granec, de Pleyben ; Louis Quilfen, de Fouesnant ; Jean Coustumer, de Pont-Aven ; Jean Gonidec, de Tréboul ; Pierre Bertholom, de Quimper ; René Cader, marin à bord de l'« Armorique », à Brest ; Etienne Tanguy, professeur à Saint-Malo ; Jean-Louis Bordice, professeur à Lambézellec ; Jacques Le Tortorec, professeur à Saint-Brieuc ; Georges Vannier, de Douarnenez, étudiant à l'Ecole Dentaire, à Angers ; René Jaouen, de Kerfeunteun, étudiant à Froyennes (Belgique) ; Jean Tressard, de Quimper, étudiant à Angers.

M. l'abbé Le Déréal, qui termine ses études aux Facultés d'Angers, est venu nous présenter ses vœux de Nouvel An.

## Nouvelles adresses

M. Masson, commandant, vice-président, délégué pour Lorient, 34, rue Bayard, Lorient.

M. Cossec Hervé, au Rest, Plonéour-Lanvern.

M. Gourmelen Jean, 1<sup>re</sup> Compagnie, à bord du « Rhin », Toulon.

M. Laurent Albert, 10, rue Franklin, Bordeaux.

M. Le Tortorec Jacques, Ecole du Sacré-Cœur, Saint-Brieuc.

M. Toulgoat Louis, Ecole Saint-Joseph, 15, rue de Lorraine, Le Mans.

M. Toulgoat, Aviation, Tours.

## POUR PRÉPARER L'AVENIR

Quelques amicalistes : MM. les commandants Bourhis et Masson, M. Vincent, etc..., ont bien voulu coopérer au Bulletin en fournissant des articles ou des documents relatifs aux situations actuelles.

Nous croyons faire œuvre utile en consacrant désormais quelques pages de notre périodique à ces questions d'actualité pratique : chacun pouvant ainsi se renseigner. Nous acceptons bien entendu avec gratitude les suggestions que pourraient apporter d'autres collaborateurs.

### L'AVIATION (1)

*œuvre un magnifique domaine à l'activité industrielle de notre pays*

L'Aviation a toujours passionné l'homme ; on trouve, en effet, dans les édités des temps les plus reculés des preuves nombreuses de son désir de vaincre l'air, de le dominer.

Léonard de Vinci, ce divers et prodigieux génie, fut le premier à comprendre la science du vol, à définir que, pour se sustenter, les oiseaux prenaient appui sur l'air au moyen de leurs ailes et les remarquables travaux de ce précurseur contribuèrent puissamment à la conquête définitive de l'air.

Il y a 45 ans, Ader accomplissait un bond de 300 mètres.

Il y a 24 ans, Wright effectuait un vol de 1 heure 31 minutes.

Il y a 23 ans, Blériot traversait la Manche.

Il y a 20 ans, Garros traversait la Méditerranée.

Il y a 7 ans, Lindbergh traversait l'Atlantique.

Il y a 4 ans, Costes, d'un seul bond, en 37 heures, reliait Paris à New-York.

Il y a quelques jours, Codos et Rossi, d'un seul coup d'ailes, couvraient près de 10.000 kilomètres.

L'homme a pu cela... Que ne pourra-t-il encore dans ce domaine ? Il rêve aujourd'hui d'autres conquêtes et comment peut-on douter de son succès alors que son intelligence, sa patience et sa volonté arrachent chaque jour à la nature ses plus intimes secrets.

L'Aviation a marché à pas de géant, elle a triomphé de toutes les pusillanimités, elle dominera le rail et la route et deviendra la plus sûre des locomotions rapides existantes.

Son avenir n'est plus discutable, il suffit de consulter les statistiques officielles du trafic aérien pour avoir foi dans ses possibilités d'avenir.

En face de son développement prodigieux, qui oserait refuser à l'Aviation la sympathie et la confiance qu'elle mérite ? Encourager l'Aviation n'est plus encourager tout simplement un sport, ce n'est pas non plus encourager exclusivement une industrie spéciale car la prospérité de l'industrie aéronautique est étroitement liée celle de nombreuses autres industries : minière, métallurgique, électrique, etc...

5 millions de kilos d'aluminium ;

4.500 tonnes d'aciers spéciaux ;

6.000 kilomètres de câbles d'acier ;

2.000 tonnes de visseries ;

3.000 tonnes d'enduits et de vernis spéciaux,

et pour plus de 20 millions de francs de bois divers : acajou, contreplaqué, spruce, etc..., sont déjà nécessaires, chaque année, aux besoins de l'industrie aéronautique française qui est rapidement devenue un facteur important de notre activité nationale.

L'un des spécialistes les plus distingués du monde aéronautique écrivait récemment :

« L'industrie aéronautique sera bientôt plus importante que les industries automobile, électrotechnique et radiotechnique réunies... »

Cette pensée, qui peut paraître hardie, n'est pas une utopie ; elle est approuvée par tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'air et qui estiment, justement, que l'avion, ce mode de locomotion et de transport moderne, se trouve, actuellement, au même point de développement que se trouvait, il y a 40 ans, l'automobile. A cette époque 1.200 voitures circulaient en France, à l'heure présente on en compte plus de 1.700.000 ; *ainsi le veut le progrès.*

Dans notre pays l'aviation de transport et de tourisme ont des possibilités énormes d'utilisation auxquelles doivent penser dès aujourd'hui tous les jeunes gens aimant la technique et soucieux de leur avenir.

Il n'est pas exagéré de dire que, dans quelques années, des milliers de techniciens de tous ordres seront nécessaires à l'industrie aéronautique de notre pays et à l'exploitation des lignes aériennes qui sillonnent notre ciel.

Certes, l'industrie aéronautique est atteinte par la crise dont souffre le monde entier mais ce n'est pas une raison valable pour

(1) Cet article est extrait en grande partie de la plaquette éditée par l'« Ecole Centrale d'Aviation », 28, rue Serpente, Paris. Cette école prépare par correspondance aux diverses situations mentionnées.

en détourner les jeunes gens qui se sentent des dispositions pour ce passionnant domaine industriel.

Nous aurons la joie prochaine d'assister à une reprise générale des affaires et tous ceux qui auront su, à temps, se spécialiser dans l'une des nombreuses branches de l'Aviation pourront occuper dignement et à leur grande satisfaction les milliers d'emplois militaires, maritimes, commerciaux et industriels dont elle disposera bientôt en faveur de techniciens qualifiés.

#### LES SITUATIONS DANS L'AVIATION MILITAIRE

L'Aviation militaire offre aux jeunes gens le moyen d'accomplir agréablement leur période de service légal et celui de se créer une situation intéressante en contractant un engagement de plus ou moins longue durée.

Les emplois dans lesquels un jeune homme peut servir dans l'Aviation militaire sont les suivants :

*Personnel volant* : pilote, mitrailleur, radiotélégraphiste.

*Personnel non volant* : mécanicien d'avion, de moteurs d'avion, de précision ; électricien ; radiotélégraphiste ; ouvrier en métaux ; ouvrier en bois ; voilier ; photographe ; météorologiste.

Pour être agréé dans l'un de ces emplois durant sa période légale de service militaire tout candidat doit justifier de ses capacités professionnelles par la production de références ou de diplômes et posséder les aptitudes physiques requises.

Nul ne peut être agréé en qualité de *pilote*, pour effectuer sa période militaire légale, s'il n'est titulaire du brevet de « pilote de tourisme » et s'il ne compte un certain nombre d'heures de vol.

Chaque année, le Ministère de l'Air répartit entre les jeunes gens désirant effectuer leur service militaire en qualité de pilotes un certain nombre de *bourses de pilotage* qui permettent aux bénéficiaires, ayant subi avec succès le concours prévu pour l'attribution de ces bourses, de suivre, aux frais de l'Etat, avant leur incorporation, les cours d'une Ecole civile de pilotage et d'obtenir le brevet de pilote de tourisme.

Les jeunes gens qui désirent effectuer leur carrière dans l'Aviation militaire ont intérêt à contracter un engagement de 5 années au titre de l'une des écoles suivantes dans lesquelles ils sont admis à la suite d'un concours :

Ecole d'Istres, affectée à la formation des pilotes, mitrailleurs, observateurs.

Ecole de Rochefort, affectée à la formation des mécaniciens.

Ecole de Versailles, affectée à la formation des mécaniciens-électriciens.

Pour contracter un engagement dans l'Aviation Militaire il faut être âgé de 18 ans au moins. Les concours d'entrée sont assez ana-

logues à ceux de Maistrance. Il faut y ajouter des compléments de technique aéronautique et de résistance des matériaux. Aucun diplôme préalable n'est requis. L'examen médical est sévère. Un jeune homme sérieux peut arriver à se créer rapidement une situation intéressante dans l'Aviation Militaire qui lui assure une solde raisonnable de 600 à 2.000 francs par mois suivant le grade ; lui garantit son avenir et celui de sa famille par une assurance en cas d'accident ; lui permet de se retirer des cadres après un certain nombre d'années de service en touchant une indemnité de fin d'engagement pouvant atteindre 12.000 francs ; lui assure une retraite substantielle après 15 années de service ou une retraite importante après 25 années de service.

#### LES SITUATIONS DANS L'AVIATION MARITIME

L'Aviation Maritime est la partie de la Marine Nationale qui s'occupe des avions, hydravions et dirigeables. Tous ces appareils ont leur base soit à terre, près de la mer, soit à bord même de quelques navires de la Marine Militaire.

Le personnel de l'Aviation Maritime profite ainsi tant de l'attrait sportif de l'aviation que de celui qu'exerce la mer.

Les *pilotes* de l'Aviation Maritime sont recrutés, de même que ceux de l'Aviation Militaire, parmi les jeunes gens ayant obtenu une bourse de pilotage et titulaires du brevet de pilote de tourisme ainsi que parmi les élèves ayant terminé avec succès les cours de l'Ecole d'Istres.

Les *mécaniciens* de l'Aviation Maritime sont recrutés parmi les jeunes gens appelés pour effectuer leur service militaire et qui peuvent justifier de connaissances professionnelles ainsi que parmi les élèves ayant terminé avec succès les cours de l'Ecole de Rochefort.

A noter que les *mécaniciens*, dans l'Aviation Maritime, s'occupent exclusivement des moteurs et que l'entretien des cellules, plans, etc..., est confié à une autre catégorie de personnel : les *arrimeurs*.

Les *arrimeurs* de l'Aviation Maritime sont exclusivement formés par l'Ecole de Rochefort.

Les *radiotélégraphistes* et *mitrailleurs* de l'Aviation Maritime sont recrutés parmi les spécialistes appartenant déjà au service général de la Marine Nationale.

Un jeune homme sérieux ayant contracté un engagement au titre de l'une des Ecoles d'Istres ou de Rochefort et ayant subi avec succès les examens de fin d'études peut arriver à se créer une excellente situation dans l'Aviation Maritime qui lui assure les mêmes avantages que l'Aviation Militaire assure à son personnel.

# LES SITUATIONS DANS L'AVIATION COMMERCIALE

Le *personnel* : pilotes, mécaniciens, radiotélégraphistes, navigateurs, dont les Compagnies de Navigation aérienne ont besoin est exclusivement recruté parmi les anciens aviateurs militaires ayant à leur actif de nombreuses heures de vol et par conséquent sur l'expérience desquels il est permis de compter.

Les *pilotes de ligne* sont généralement titulaires des brevets suivants : brevet de tourisme, brevet militaire et brevet de transport public, ce dernier étant absolument indispensable.

Les *radiotélégraphistes* doivent posséder soit le certificat de deuxième classe, soit le certificat de première classe d'opérateur radiotélégraphiste d'aéronefs civils, certificats délivrés, à la suite d'examens, par l'administration des Postes et Télégraphes.

Les *navigateurs* doivent posséder soit le brevet élémentaire, soit le brevet supérieur de navigateur aérien, brevets délivrés après examens par une Commission nommée par l'Aéro-Club de France et le Ministère de l'Air.

Pour être admis à subir les examens correspondants à ces divers brevets et certificats, il faut justifier des aptitudes physiques à la navigation aérienne et de 50 à 200 heures de vol.

En conséquence, ne peuvent prétendre à occuper une situation parmi le personnel volant d'une Compagnie de Navigation aérienne que les aviateurs ayant servi durant plusieurs années soit dans l'Aviation Militaire, soit dans l'Aviation Maritime.

Les soldes actuelles des aviateurs de ligne varient de 2.000 à 5.000 francs par mois suivant le poste occupé. Des indemnités spéciales sont prévues suivant les voyages effectués et suivant les pays où les avions ont leur base.

## LES SITUATIONS A TITRE CIVIL DU MINISTÈRE DE L'AIR

Pour assurer le fonctionnement de ses divers services techniques, de contrôle des fabrications et d'inspection du matériel, le Ministère de l'Air recrute périodiquement par voie de concours des : *mécaniciens, dessinateurs, sous-ingénieurs-dessinateurs, agents techniques, ingénieurs adjoints et ingénieurs* de l'Aéronautique.

Ces techniciens exercent leur emploi à titre civil. Ils bénéficient d'une retraite après un certain nombre d'années de service dans les mêmes conditions que les fonctionnaires des autres administrations de l'Etat.

Leur solde mensuelle varie de 1.000 francs pour les mécaniciens à 5.000 francs pour les ingénieurs.

# LES SITUATIONS DANS L'INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE

Nous avons résumé dans le tableau ci-dessous l'organisation générale des services techniques d'une firme de construction aéronautique.

| Directeur Technique : 6.000 à 10.000                |                              |                                                  |                                    |                                             |
|-----------------------------------------------------|------------------------------|--------------------------------------------------|------------------------------------|---------------------------------------------|
| Ingénieur chef du bureau des études : 4.000 à 6.000 |                              | Ingénieur chef de la fabrication : 4.000 à 6.000 |                                    | Pilote chef des essais en vol 4.000 à 6.000 |
| ÉTUDES                                              | LABORATOIRE                  | ÉTUDES                                           | ATELIERS                           |                                             |
| Ingénieur chef de section 2.000 à 4.000             | Ingénieur chef 2.000 à 4.000 | Chef du bureau de dessin 2.000 à 3.500           | Chef d'atelier 2.500 à 4.500       | Pilotes 3.000 à 6.000                       |
| Dessinateurs d'études 1.500 à 1.800                 | Préparateurs 1.200 à 1.600   | Dessinateurs d'études 1.500 à 1.800              | Contremaîtres 1.500 à 2.500        | Monteurs 1.400 à 2.200                      |
| Dessinateurs détaillants 1.000 à 1.300              |                              | Dessinateurs détaillants 1.000 à 1.300           | Chefs d'équipe 1.200 à 1.800       | Mécaniciens 1.100 à 1.200                   |
| Calqueurs 800 à 1.000                               |                              | Chronomètres 1.200 à 2.000                       | Monteurs mécaniciens 1.000 à 1.400 |                                             |
| Tireurs de bleus 600 à 700                          |                              |                                                  | Chaudronniers 1.200 à 1.700        |                                             |
|                                                     |                              |                                                  | Ajusteurs 1.000 à 1.300            |                                             |
|                                                     |                              |                                                  | Tourneurs 1.000 à 1.300            |                                             |
|                                                     |                              |                                                  | Fraiseurs 1.000 à 1.300            |                                             |

Nota. — Le personnel volant reçoit, en outre, des primes importantes de vol et est assuré tous risques.

Si vous êtes attirés par cette vie active et passionnante du domaine aéronautique n'oubliez pas que vous y serez apprécié, considéré selon le degré de vos connaissances générales et professionnelles.

D'autre part, ne croyez pas qu'il vous suffit de lire les excellents articles que publient nos grands journaux d'informations aéronautiques et les ouvrages de vulgarisation paraissant en librairie pour acquérir les qualités exigées des spécialistes dont l'industrie aéronautique aura très prochainement besoin.

Les méthodes modernes de travail, la course au rendement exigent des techniciens spécialisés en construction aéronautique

aussi bien que de tout le personnel de l'Aviation, une formation professionnelle reposant sur des bases solides et que, seule, l'étude d'ouvrages spécialement rédigés permet d'acquérir.

En conséquence, si vous avez la légitime ambition de vous créer une situation honorable dans le domaine aéronautique plein d'avenir, instruisez-vous, spécialisez-vous, augmentez sans cesse le champ de vos connaissances professionnelles ; mais, avant toutes choses, prenez l'avis de techniciens qualifiés : un conseil est toujours utile lorsqu'il s'agit de son avenir.

Aussi bien que d'autres vous pouvez prétendre à une situation honorable dans l'aviation ou l'industrie aéronautique et cela quels que soient votre degré d'instruction, votre âge et vos occupations habituelles : l'enseignement par correspondance vous le permet.

Plus n'est besoin, en effet, de résider à proximité d'un centre d'études sur place, de disposer de sommes importantes pour s'assurer l'existence tout en faisant face aux frais d'études élevés exigés par les écoles sur place, l'enseignement par correspondance a triomphé de ces inconvénients : c'est un progrès social.

Choisissez bien toutefois l'école à laquelle vous confierez le soin de votre préparation ou de votre perfectionnement professionnels, comparez ses programmes et ses cours et prenez à leur sujet l'avis de techniciens compétents et impartiaux.

Méfiez-vous des études trop faciles, des diplômes rapidement décernés, car dites-vous bien que plus tard, lorsque vous solliciterez un emploi, vos titres ne vous suffiront pas : il vous faudra donner des preuves de vos capacités professionnelles.

Suivez les conseils de gens expérimentés qui savent exactement le degré de connaissances générales et techniques que vous devez posséder pour occuper dignement la situation que vous ambitionnez d'atteindre, et qui vivent depuis longtemps cette vie intéressante du milieu aéronautique.



*L'Ecole Centrale d'Aviation se fait un devoir de fournir aux personnes qui les désirent tous renseignements complémentaires sur les carrières militaires, maritimes, commerciales et industrielles qui les intéressent particulièrement dans le domaine aéronautique et cela d'une manière absolument gratuite et sans aucune espèce d'engagement de leur part.*



## Chronique de l'École

### Une section Scoute au Likès

Très cordialement sollicité par M. Joseph Le Doaré, commissaire pour la Cornouaille, de créer dans son école une Section Scoute, M. le Directeur du Likès a consenti volontiers à cette innovation. Le scoutisme, malgré les préjugés répandus dans certains milieux routiniers ou insuffisamment renseignés, n'est-il pas une excellente école pour la formation du caractère et le développement de la personnalité ? Certaines gens ne peuvent supporter les scouts, garçons bizarres qui portent un large chapeau de feutre, tout un matériel de camping et, parfois, de grands bâtons qui servent à je ne sais quoi... Si, du moins, ces bâtons tout pacifiques pouvaient servir à chasser de quelques têtes certaines idées préconçues, ils ne seraient point inutiles ! En tout cas, ce sont des soutiens pratiques pour les marches, très en vogue chez les scouts ; si les industries automobilistes en souffrent un peu, celles du cuir et de la chaussure n'en sont pas fâchées. Les scouts sont des garçons charmants, débrouillards, toujours prêts à rendre service, faciles à contenter. Ils se moquent de la crise du logement, pourvu qu'ils aient dix mètres carrés de terre et une toile pour mettre par-dessus en forme de toit ! Pas de chauffage central, mais un grand feu près de la tente, quand les nuits sont fraîches. Pas de ces menus savants, nécessitant des ustensiles perfectionnés et des sauces trop intelligemment combinées ; mais une soupe bien chaude, parfois un rôti, si le cuisinier est habile, des pommes de terre, des fruits ; nappe de verdure, autour de la marmite posée sur trois cailloux, fleurs champêtres, cuillers et fourchettes authentiques, mets assaisonnés de bonne humeur, l'eau des fontaines comme liqueur préférée.

M. l'abbé C. Lozachmeur, notre sympathique aumônier, qui a des raisons personnelles d'aimer Saint-Corentin, a bien voulu se charger de l'organisation morale et religieuse de la « Troupe du Roi Gradlon », placée sous le patronage de Saint Corentin. Nos compliments à M. l'Aumônier de la 3<sup>e</sup> Troupe de Quimper ! Quels bons moments il passera avec cette jeunesse et quel bien il pourra lui faire !

Le chef de troupe est Louis Salaün, ancien élève ; assistants : Bernard Vingerling et Charles de Kerangal ; trois patrouilles : les *Pétrels*, les *Ecurieils*, les *Albatros*, se composent actuellement de dix-huit membres ; ce sont nos camarades André Seznez, Michel

Pierre, René Marchalot, René Bargain, René Maguet ; Gaston Faucher, Louis Dornic, François Riou, Robert Tanguy, Michel Rivière, Charles Bourdon, Michel Dardant ; Gabriel Kérébel, Pierre Jouvin, Raymond Vaillant, René Théolade, Emile Mourrain, Henri Le Mer.

La troupe n'est ouverte, cette année, qu'aux externes du Likès. Mais elle a d'autres ambitions ; à son ardeur conquérante est offert un vaste champ d'action, avec des possibilités nombreuses de développement.

Nous offrons à la jeune troupe nos meilleurs vœux de succès et d'apostolat.

## Fête de Sainte Cécile

Le 22 Novembre

Musique au lever. Ce jour-là, comme bien d'autres depuis, le vent, soufflant en tempête, se faufilait à travers les branches de nos arbres, les pinçait rageusement, comme fait un artiste exalté aux cordes de son instrument, et produisait cette symphonie, bien connue au Likès, qui vous berce le soir et vous réveille le matin.

Musique pendant la messe. Comme c'est fête, la Chorale exécute les morceaux suivants : *Jérusalem acclame*, de Praetorius ; *Le Christ-Roi*, tiré du Psautier anglais ; le cantique à Sainte Cécile ; le *Magnificat*, de Piel. Malgré l'heure matinale, les voix sont pures, elles respectent les nuances, et c'est très beau.

Musique avant le déjeuner. Sous la direction de M. Lebrun, remplaçant M. Quéau, indisposé, l'Harmonie donne un concert à 11 h. 30 ; les instruments sont bien accordés ; les futurs artistes parlent à temps, avancent en mesure et s'arrêtent quand il faut ; c'est parfait.

Musique le soir, après le vin d'honneur offert par M. le Directeur aux chantes et aux musiciens.

Pendant la séance, donnée par M. Rothenay, nous applaudissons un certain nombre de chants.

M. et Mme Rothenay ont répété le dialogue *Godefroy, Godefroy...* qui, voici deux ans, connut un succès bien mérité. Mais ils ont fait mieux que nous distraire ; en donnant « Pasteur », adaptation dramatique et scénique d'après le livre de M. Valéry-Radot et la pièce de M. Sacha-Guitry, ils nous ont instruits et édifiés. En une heure, ils ont fait revivre devant nous la glorieuse carrière de l'un des plus purs génies dont puisse se glorifier la France : la jeunesse de Pasteur, ses premiers travaux, ses découvertes, ses inquiétudes, lors de sa première vaccination antirabique, la simplicité de ses manières et de ses habitudes, la délicatesse de ses amitiés, l'ardeur de ses sentiments patriotiques, sa passion de découvrir

le remède aux maux dont souffre le plus l'humanité, sa modestie au milieu des plus grands triomphes, et sa ténacité au labeur, jusqu'à l'entier épuisement de ses forces, de tout cela nous avons été pour ainsi dire les témoins, grâce au mélange très habile du monologue, du dialogue, du récit et de l'action dramatique.

Pour terminer la séance en gaité, M. Rochemay donna deux scènes comiques, l'une de Molière : leçon de lecture, du *Bourgeois Gentilhomme*, l'autre de Courteline ; nous avons pu saisir, par le rapprochement de ces deux auteurs, l'inégalable supériorité de « ce grand maladroït qui fit un jour Alceste ».

M. Rochemay exécuta enfin, avec une mimique particulièrement expressive, des vieilles chansons de France, *Malbrouk s'en va-t-en guerre*, *Trois jeunes tambours*, *Cheval de bois...*, pour que la fête de Sainte Cécile se terminât par de la musique.

## Fête de l'Immaculée-Conception

Le 8 Décembre

On n'a pas idée de placer notre fête patronale le 8 Décembre, en hiver, pendant l'Avent, période de pénitence liturgique !... De fait, c'est risquer le mauvais temps, le froid, la pluie. Mais l'Immaculée-Conception se célèbre le 8 Décembre et notre Ecole tient à cette fête, évocatrice de pureté, vertu sans laquelle il n'est pas de jeunesse vraiment belle, préparant un avenir de droiture et de haute valeur morale. D'ailleurs, il semble qu'à cette époque les fêtes prennent un cachet d'intimité, de douceur et de sérénité qu'on ne trouve pas lorsqu'un soleil trop gai et une nature trop fleurie nous invitent à la dissipation. Quand les âmes sont en fête, il importe assez peu que le temps ne se mette pas de la partie ; la joie est une affaire de tempérament et de conscience, beaucoup plus que d'agents atmosphériques.

Quelle belle fête ce fut ! Et si bien commencée ! Pensez au spectacle de près de 700 enfants ou jeunes gens qui s'approchent avec ferveur de la Table Sainte et demandent au Dieu des forts le courage pour le présent et la persévérance pour les jours à venir. Sait-on jamais ce que réserve l'avenir pour cette jeunesse insouciant mais travailleuse qui s'empresse autour de la Table du Père de Famille ? Elle fait aujourd'hui provision de grâces pour les jours mauvais, où il lui faudra déployer beaucoup d'énergie pour vivre dans la fidélité à ses convictions et se montrer digne de l'éducation qu'elle a reçue et qui est refusée à tant d'autres.

La grand-messe fut chantée par M. le chanoine Louvière, vicaire général, supérieur du Grand Séminaire. A peine installé dans sa

nouvelle fonction, le nouveau Supérieur a bien voulu manifester, par ce geste, toute sa sympathie pour l'Ecole où se dévouent un Directeur et des professeurs qu'il a connus ailleurs, il y a quelques années. L'occasion leur fut offerte d'exprimer leurs compliments et l'assurance de leurs prières à M. le Chanoine, dont ils seront désormais les voisins, pour que soit couronnée de succès apostoliques sa très délicate mission.

Après l'Evangile, M. le chanoine Cotten, secrétaire de l'Evêché, fit aux élèves le sermon de circonstance. Après leur avoir expliqué le sens de la fête, le zélé prédicateur exhorta chaudement son jeune auditoire à faire de la Sainte Vierge la gardienne de leur pureté, l'avocate de leur cause auprès de son Fils et leur introductrice auprès de Dieu à l'heure dernière, quand, ayant rempli jusqu'au bout la mission qu'Il leur aura confiée, ils devront rendre un compte exact des talents qui leur auront été donnés.

La Chorale, suivant son habitude, se montra à la hauteur de la tâche qu'elle devait fournir, aussi bien dans l'exécution du plain-chant que des chœurs à quatre voix mixtes, tant à la messe qu'aux vêpres et au Salut du Saint-Sacrement : *Kyrie*, *Sanctus* et *Agnus*, de J. Noyon ; *Gloria*, de Kaltnecker ; vêpres en faux-bourçons de Mare de Ranse ; *Ave verum*, de W. Mozart ; *Ave Maria*, de G. Renard ; *Tantum*, de Schuman ; *Chant d'allégresse*, de G. Renard.

Après un excellent déjeuner, — il faut bien qu'on favorise la joie — on écouta le concert de l'Harmonie, que dirigeait M. Lebrun, M. Quéau ayant été assez longuement indisposé.

A la fin des vêpres, plusieurs élèves furent reçus comme congréganistes de la Très Sainte Vierge ; voici les noms de ceux qui élurent la Reine du Ciel comme patronne, modèle et gardienne de leur vertu : Raymond Le Bars, Pierre Le Berre, Henri Chatalic, Albert Le Clech, Paul Cloarec, Jean Cosquer, Pierre Doaré, Marcel Eouzan, Roger Le Gloahec, Robert de Kéroulas, Thomas Kersalé, Hervé Kersaudy, Jean Moalic, René Philippot, Joseph Ruello, Pierre Sévellec, Joseph Stéphan, Pierre Toulhoat, Jean Le Viol. Daigne la Très Sainte Vierge bénir leurs résolutions et répandre sur eux, sur leurs familles et leur école ses grâces de choix !

Pour que la journée finit en gaité, le programme comportait une séance récréative ; les Anciens du Patronage Jeanne-d'Arc de Quimper représentèrent « *Le Mystère du Cadran Bleu* », vaudeville en 4 actes d'André Nico.

Quelle aventure plus désopilante que celle de ces deux personnages, un juge et un avocat, s'il vous plaît, pris en flagrant délit d'usage immodéré des boissons capiteuses, l'un se servant d'un trombone en guise de bouillotte et l'autre s'éveillant brusquement dans la baignoire de son compère ? Et les malheureux, ayant mal dormi en si belle compagnie, se découvrent soudain, à la lecture

du journal, assassins authentiques mais inconscients ; de qui donc ? du trombone de l'Hôtel du Cadran Bleu ! — La pièce à conviction ? — Mais la « bouillotte » de M<sup>r</sup> Falempin !... Que faire pour sortir d'un si mauvais pas ? On n'est pas juge ou avocat pour rien.

Une idée géniale a surgi dans leur cerveau maintenant libéré des vapeurs criminelles du champagne à cinquante francs : ils s'engageront l'un comme garçon de salle et l'autre comme trombone à l'Hôtel du Cadran Bleu. Quel est le limier, si fin soit-il, qui recherchera jamais les auteurs du crime sur les lieux mêmes où il s'est perpétré ? Forts de cette logique irréfutable, pour leur esprit désespéré, ils s'essayaient à leur nouvelle vie. Ils ne tardent pas à s'apercevoir, les spectateurs non plus, que vraiment ils se trompent de vocation. Et les fronts de se dérident et les rires de fuser... Puis nous assistons, haletants, à la suite mouvementée de leur folle équipée : tous deux, enfermés dans une caisse, voyageant dans cet appareil jusqu'à Trou-sur-Mer ; surgissant soudain de leur repaire, y enfermant M. Dutender, chef de gare, et ce cher M. Ducresson qui faillit en mourir de stupeur ; puis, les choses tournant au mieux, voici nos amis devenus l'un chef de gare et l'autre homme d'équipe à la belle station de Trou-sur-Mer. Mais quelqu'un survint, les choses se gâtèrent et il fallut décamper.

Et nous suivons nos héros à l'hôtel de M<sup>r</sup> Falempin, où, après mille péripéties, tout s'expliqua, sans longues séances d'instruction, sans audiences, sans plaidoiries et sans condamnations suprêmes.

Remerciements et félicitations aux Anciens du Patronage Jeanne-d'Arc, qui nous ont tant divertis.

## Séance Récréative au profit des Œuvres de Saint-Vincent de Paul

Depuis quelques années, il a été institué au Likès une Conférence Saint-Vincent de Paul, qui a pour but le soulagement de quelques misères humaines et, bien plus encore, le perfectionnement chrétien, recherché par l'exercice de la plus essentielle des vertus, la charité.

Chaque semaine, quelques élèves visitent les enfants de l'Hospice et leur apportent, avec des paroles de sympathie, des douceurs et des revues illustrées ; en compagnie de M. Cognet, qui a bien voulu rendre ce service à notre école, ils pénètrent dans quelques familles secourues et s'initient de la sorte à la pratique de la charité. Nul doute que le spectacle de certains intérieurs ne décide la plu-

part, une fois leur scolarité finie, à continuer ce qu'ils avaient commencé au temps de leur jeunesse enthousiasme pour une œuvre éminemment chrétienne. Ainsi ils réaliseront le but que poursuivait le fondateur des Conférences, Frédéric Ozanam : montrer à la Société, plus ou moins païenne, que le Catholicisme est toujours vivant et qu'il continue de servir la cause de la civilisation. Par l'institution des Conférences, Ozanam a répondu victorieusement au jeune homme qui niait l'utilité actuelle de l'Eglise, au point de vue temporel : « Vous avez raison, disait ce jeune sceptique, si vous parlez du passé ; le Christianisme a fait autrefois des prodiges ; mais actuellement il est mort ! Vous qui vous vantez d'être catholiques, que faites-vous ? Où sont vos œuvres, les œuvres qui prouvent votre foi et qui puissent nous la faire adopter ? » Profondément touché par cette exhortation inattendue, Ozanam se décida non seulement à vivre plus intégralement sa foi mais à se rendre utile aux pauvres, voulant montrer par là au monde que l'Eglise pouvait faire œuvre sociale, même de nos jours !

Pour attirer quelques ressources si nécessaires à la Conférence de Quimper, dont le nombre de familles secourues augmente chaque année, les membres de la Conférence du Likès et bon nombre d'élèves prêtèrent leur concours pour la préparation d'une soirée récréative et musicale. Voici en quels termes élogieux l'*Ouest-Eclair* en a fait le compte rendu :

« Dimanche 16 Décembre, à 8 h. 30, une séance récréative était donnée au Likès au profit des Œuvres de Saint-Vincent de Paul. Elle était présidée par M. Cognet ; on remarquait à ses côtés : M. l'abbé Pichon, curé de Saint-Corentin ; M. le vicaire Suignard et M. Bengloan, directeur du Likès.

» Une foule nombreuse se pressait dans la salle des fêtes. Parents et amis tenaient à applaudir les excellents acteurs en herbe dans leur programme, qui fut des plus récréatifs. Tel était d'ailleurs le but de cette soirée. Mais ils montraient par la même occasion l'assurance de leur généreux concours pour une cause aussi utile que celle de la Conférence de Saint-Vincent de Paul.

M. Cognet, dans son allocution, relata les nombreux secours distribués jusqu'ici : pain, viande, charbon et de nombreux vêtements. « Ces secours, disait-il, qu'un bureau de bienfaisance quelconque peut faire ne sont pas suffisants... Les Confrères de Saint-Vincent de Paul apportent aux malheureux, outre leur aide utilitaire, la consolation morale ».

» Une quête fut faite et chacun versa son obole ; la vente des programmes et des bonbons fut un succès. Merci à tous de leur précieux concours, c'est autant de malheureux qu'ils soulagent.

» De jeunes acteurs jouèrent avec une chaleur de néophytes « *Le Traître du Village* », drame patriotique.

» M. Le Reste fut très applaudi dans ses monologues cocasses, et M. Skovgaard-Pedersen exécuta en artiste des solis de violon.

» Nous tenons à féliciter particulièrement la Chorale du Likès ; les voix d'une limpidité enfantine charmèrent l'auditoire. Les chœurs exécutèrent avec un ensemble parfait des morceaux de choix : *L'Hiver*, de Gounod ; *L'Enfant dormira bientôt*, de Renard ; *Combien j'ai douce souvenance* ; *Les bruits du soir*, de Limagne.

Avec un entrain magnifique, deux acteurs et... « une voix » jouèrent la comédie de Leroy-Villard : « *Quand les chats sortent* », qui créa dans la salle une atmosphère de franche gaieté. Ainsi furent récompensés les spectateurs qui eurent le courage de mépriser le mauvais temps et la distance. Ils occupèrent agréablement leur soirée, en faisant une bonne action.

#### ACTEURS DU DRAME :

*Bombard, paysan*, E. GALLOUDEC, de Plouay.  
*Laroux, villageois*, Y. LÉONUS, d'Ergué-Gabéric.  
*Maurice, son fils*, J. LE BOHEC, de Quiberon.  
*Tradet, villageois*, R. KERGUEN, de Plœrmel.  
*Louisset, son fils*, L. LÉONUS, d'Ergué-Gabéric.  
*Kron, policier allemand*, Y. BOISECQ, de Vannes.  
*Un Capitaine français*, J. LE FLOCH, de Plouay.  
*Soldats français*, H. LE GALL et L. CROC.

#### ACTEURS DE LA COMÉDIE :

*Babylas*, J. NOUAÏLLE-DEGORGE, de Royan.  
*Toinet*, A. COUÉDEL, d'Arzon.  
*Une voix*, X. de Y.

Il était plus de 23 heures quand la séance prit fin.

Persuadés de s'être rendus utiles à des malheureux, les élèves qui eurent la chance d'y assister ne regretteront pas les quelques instants ainsi enlevés au sommeil. Elle avait d'ailleurs passé si vite ! Ils avaient eu la satisfaction d'applaudir leurs camarades et ils avaient pris un contact intime avec la plus chrétienne des œuvres, qu'ils auront à cœur, plus tard, d'encourager et de soutenir de la meilleure façon : en s'y engageant. « Vous cherchez, disait aux jeunes, S. Exc. Mgr Feltin, vous cherchez à ramener vos frères à Jésus ; vous voulez les aider à retrouver le chemin de l'Eglise ; vous vous efforcez de leur communiquer votre foi ; vous travaillez spécialement à améliorer votre milieu professionnel et social ; vous avez raison ; il faut le faire. Vous développez vos forces physiques en pratiquant les sports ; vous avez encore raison. Mais ne vous arrêtez pas là : pour acquérir l'esprit de charité dont doit vivre tout chrétien, pour vous en pénétrer et le rayonner autour de vous, entrez dans les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul. »

## Noël 1934 au Likès

Noël ! Noël !... Dernier sourire d'une année qui restera pour beaucoup un cauchemar et pour la France un souvenir douloureux : corruption parlementaire, assassinats politiques, sang versé en des jours tragiques, crise, chômage, mécontentement, menace à l'Est...

Le monde est toujours dans l'attente d'un bonheur, d'une paix que les gouvernants ne peuvent donner, quand Dieu est l'Inconnu ou le Proscrit. Il est là cependant pour ceux qui l'appellent, et l'Etoile luit toujours dans le ciel malgré l'orage. Sa lueur sereine perce les ténèbres et les voix angéliques dominent les clameurs de haine, les rires insulteurs et les sirènes mensongères. Noël apporte aux cœurs chrétiens la joie malgré les épreuves, et l'espérance, car « un Sauveur nous est né ».

En ce Décembre maussade et pluvieux, bien des fois les Likésiens ont soupiré en écoutant les supplications ardentes de l'Eglise, appelant de ses vœux le Libérateur !

Mais la grande nuit est venue... Au dehors la foule des parents et amis attend, toujours plus nombreuse... Onze heures et demie : les portes s'ouvrent et c'est une véritable course pour envahir la chapelle. La tribune, le fond de la nef, les bas-côtés sont bondés ! De leur côté, les Likésiens ont laissé leurs beaux rêves aux ailes blanches ; la toilette est expédiée, quelques malles bouclées (en susurrant sans doute un refrain bien connu !) Maintenant, dans la vaste chapelle baignée de lumière, chacun attend...

Pour célébrer l'Enfant Jésus, et aider à la ferveur des assistants, la chorale du Pensionnat, stylée par notre excellent maître de chapelle, M. J. Abaléa, donnera toute sa mesure.

Un joli cantique populaire évoque d'abord la grande nouvelle chantée par les Anges aux humbles pasteurs de Bethléem.

Le beau chant grégorien est alors interprété par les soprani dont les suaves accents redisent la joie et l'adoration de l'Eglise entière, penchée sur l'humble crèche.

Le *Kyrie* de la première messe solennelle, entonné par la schola et repris par la foule, fait monter vers Jésus nos supplications, tandis que le *Gloria* — belle composition à quatre voix mixtes, par un Frère des Ecoles chrétiennes — chanté par la chorale emprunte aux vieilles mélodies le charme et l'allégresse que Noël répand sur le monde.

La messe se poursuit, fervente et recueillie ; les chants liturgiques alternent avec les accords tour à tour joyeux, majestueux et graves de l'orgue « aux mille voix ». Les Noël's égrenent leurs

notes flûtées, alertes comme de gais carillons, sous les doigts de M. Salaün, sous-directeur, l'habile organiste du Pensionnat.

Puis c'est le long défilé vers la table sainte, et l'humble Enfant de la Crèche, réchauffé par notre amour, réjouit par nos généreuses dispositions, apporte à nos cœurs la paix et la joie du ciel. Le cantique de la communion, charmante paraphrase du *Creator Alme Siderum*, du au talent de M. le chanoine Pirio, éveille les pieuses aspirations de l'âme...

L'auditoire écoute avec intérêt le populaire *Adeste fideles* déjà si beau dans sa simplicité, et enrichi d'une harmonisation du maître Ch. Gounod.

La deuxième messe passa comme un songe. Infatigables, les chœurs tiennent l'assistance en éveil et font monter vers les voûtes les sonorités les plus variées. Aux couplets entraînants succède un murmure léger, cependant que les refrains, scandés avec ensemble, jettent leurs notes claires vers le « Dieu tout aimable » pour lui rappeler les chœurs angéliques qui charmèrent son humble berceau.

Soudain, une voix tremblante, mais bien timbrée, perce le silence, plane sur la foule attendrie, puis une autre lui succède, fraîche et cristalline, suivie d'une troisième, chaude et convaincue, et le dernier soliste achève doucement la *Berceuse de la Vierge*, si pleine d'émotion. Ce Noël d'Alsace, dans sa délicieuse naïveté, laisse sur tous une impression profonde tout à l'honneur des jeunes artistes : Pierre Jouvin, Roger Friant, Joseph Bescou, Robert Boissel, que nous félicitons vivement.

Après le charme de ces jolis Noël's, le célèbre *Alleluia* du Messie (de Haëndel) couronna magistralement le riche programme de la fête. A pleine voix, les quatre parties de la chorale, accompagnées par les grandes orgues, chantent la gloire du Sauveur, du Tout-Puissant fait petit Enfant. Palpitante, la foule écoute les acclamations monter, se succéder, coupées d'alléluias joyeux qui vont rejoindre ceux des Anges, car

« Là-haut, dans les Cieux,  
Retentit l'hymne joyeux... »

- Noël !... Noël !... et paix sur terre aux hommes de bonne volonté !

Le bonheur dans l'âme, on se sépare pour continuer au sein du foyer cette douce fête : c'est Noël... les berceaux sont joyeux..., les rêves sont beaux... Alleluia !

Que cette joie de Noël demeure en nous comme une flamme brillante ! Cette joie, chers Likésiens et amis, c'est d'abord la paix d'une bonne conscience.

Y,

## Examens semi-trimestriels

du 9 Novembre et du 23 Décembre

Ont obtenu l'Excellence :

### 5<sup>e</sup> PRÉPARATOIRE

#### Novembre

Pierre Cosmao, de Plogonec.  
René Floch, de Quimper.  
Marcel Daniel —  
Bernard Le Brun —  
Roger Bochat —  
Jean Le Floch —  
Joseph Grall, Kerfeunteun.

#### Décembre

Jacques Pipart, de Quimper.  
Jean Le Floch —  
Pierre Cosmao, de Plogonec.  
Bernard Le Brun —  
Marcel Daniel, de Quimper.  
René Floch —  
Roger Bochat —  
Gabriel Bazin —

### 4<sup>e</sup> PRÉPARATOIRE

Pierre Daniel, de Quimper.  
René Gourlay —  
Marcel Millour —  
Lucien Haby —  
Hervé Cosmao, de Kerfeunteun.  
Yves Fretton, de Quimper.  
Ferdinand Le Febvre, de Quimper.  
Corentin Cléach, de Locudy.  
Jacques Mahé, de Quimper.

Pierre Daniel, de Quimper.  
Jean Joncour —  
Yves Le Goff —  
Hervé Cosmao, de Kerfeunteun.  
Louis Soudain, de Quimper.  
Ferdinand Le Febvre, de Quimper.  
Yves Fretton, de Quimper.

### 3<sup>e</sup> PRÉPARATOIRE

François Guillermin, de Hanvec.  
Jean Quiniou, du Juch.  
Gabriel Kerleroux, de Quimper.  
Jean L'Haridon, de Landrévarzec.  
François Louët, de Kerfeunteun.  
Hervé Daniel, de Plomelin.

Marcel Le Long, d'Argol.  
François Guillermin, de Hanvec.  
Robert Guéguen, de Quimper.  
Gabriel Kerleroux, de Quimper.  
Pierre Hascoët, de Cast.  
François Louët, de Kerfeunteun.  
Hervé Daniel, de Plomelin.  
Hervé Scotet, de Kerfeunteun.

### 2<sup>e</sup> PRÉPARATOIRE

Alexis Colin, de Plouhinec.  
Yves Daniel, de Plomelin.  
Louis Treussard, de Coray.  
Jacques Pérennès, de Goulven.

René Joncour, de Quimper.  
Roger Le Menn, de Kerfeunteun.  
Albert Naélou, de Quimper.  
Alexis Le Gac, de Saint-Yvi.  
Jean Louët, de Kerfeunteun.  
Jacques Pelletier, de Plomodiern.

### 1<sup>re</sup> PRÉPARATOIRE

Pierre Louët, de Kerfeunteun.  
Louis Le Gars, de Kerfeunteun.  
Michel Rivière, de Quimper.  
Raymond Vaillant, de Quimper.  
Guy Séveno, de Belle-Ile.  
Yves Le Guélaiff, de Quimper.  
Léon Guélaiff, de Quimper.

Louis Treussard, de Coray.  
Pierre Louët, de Kerfeunteun.  
Jean Grall, de Pont-l'Abbé.  
Raymond Vaillant, de Quimper.  
Ludovic Mahot, du Faouët.  
Marcel Louboutin, de Quimper.  
Corentin Billon, de Kerlaz.  
Léon Guélaiff, de Quimper.

### 1<sup>re</sup> ANNÉE A

#### Novembre

Jean Cosquer, de Coray.  
Louis Dolot, de Lorient.  
Paul Gloarec, de Tréboul.  
Yves Dervot, de Kerfeunteun.

#### Décembre

Jean Cosquer, de Coray.  
Louis Dolot, de Lorient.  
Marcel Mazé, de Loperéc.  
Yves Coroller, de Plémeur.

### 1<sup>re</sup> ANNÉE B

Corentin Le Bris, de Fouesnant.  
Désiré Méhu, de Plogastel-St-Germain.  
Jacques Furie, de Pont-Aven.  
Pierre Toulhoat, de Quimper.

Désiré Méhu, de Plogastel-St-Germain.  
Louis Le Loch, de Saint-Evarzec.  
Jacques Furie, de Pont-Aven.  
Pierre Toulhoat, de Quimper.

### 1<sup>re</sup> ANNÉE C

Louis Flahaut, de Kerfeunteun.  
Robert de Kéroulas, du Juch.  
Henri Chatalie, de Gourlizon.  
Alain Dorval, de Kerfeunteun.

Louis Flahaut, de Kerfeunteun.  
Robert de Kéroulas, du Juch.  
Pierre Cosquer, de Pleuven.  
Henri Chatalie, de Gourlizon.  
Alain Dorval, de Kerfeunteun.

### 2<sup>e</sup> ANNÉE A

François Billon, de Plomodiern.  
Brian Douquet, de Gouézec.  
Pierre Allieux, de Vannes.  
Christophe Guillou, de Kernével.

François Billon, de Plomodiern.  
Brian Douquet, de Gouézec.  
Christophe Guillou, de Kernével.

### 2<sup>e</sup> ANNÉE B

Alain Doaré, de Quimper.  
Jean Prat, de Gouézec.  
Hervé Le Roux, de Kerfeunteun.  
Michel Croissant, de Landrévarzec.

Alain Doaré, de Quimper.  
Jean Rannou, de Landrévarzec.  
Louis Le Gac, de Benzeac-Com.

### 3<sup>e</sup> ANNÉE A

Gabriel Roux, de Pornic, (L.-Inf.).  
René Pérodo, de Bannalec.  
Louis Le Loch, de Plonéour-Lanvern.

Gabriel Roux, de Pornic, (L.-Inf.).  
René Pérodo, de Bannalec.  
Pierre Miniou, de Vannes.  
Jean Le Naélou, de Quimper.

### 3<sup>e</sup> ANNÉE B

Yves Colléter, de Kerfeunteun.  
Albert Corbel, de Merzed (C.-du-N.).  
Raymond Hélias, de Plonéour-Lanvern.

Yves Colléter, de Kerfeunteun.  
Albert Corbel, de Merzed (C.-du-N.).  
Raymond Hélias, de Plonéour-Lanvern.  
Pierre Nicolas, de Sainte-Marine.

### CLASSE DE PREMIÈRE

François Le Doaré, de Penhars.  
Emile Galloude, de Plouay.

François Le Doaré, de Penhars.  
Jean Colléter, de Kerfeunteun.

### 4<sup>e</sup> ANNÉE I

Jean Colléter, de Kerfeunteun.

Armel Conédél, d'Arzon (Morbihan).

### CLASSE DE MATHÉMATIQUES ET DE PHILOSOPHIE

Alain Tymen, de Plogastel-St-Germain. | Raymond Kerguen, de Ploërmel.

## Tableau d'Honneur

Ont mérité d'être inscrits au Tableau d'Honneur, pour leur conduite et leur application :

### 5<sup>e</sup> PRÉPARATOIRE

| Octobre                       | Novembre et Décembre         |
|-------------------------------|------------------------------|
| Bernard Le Brun, de Quimper.  | Jean Le Floch, de Quimper.   |
| Pierre Cosmao, de Plogonnec.  | Jacques Pipart —             |
| Jean Le Floch, de Quimper.    | Pierre Cosmao, de Plogonnec. |
| René Floch —                  | René Floch, de Quimper.      |
| Michel Chauvigné —            | Pierre Marchalot —           |
| René Bourhis, de Kerfeunteun. | Hervé Hénaff —               |
| Roger Bochat, de Quimper.     | Roger Bochat —               |
|                               | René Hénaff —                |

### 4<sup>e</sup> PRÉPARATOIRE

|                              |                                  |
|------------------------------|----------------------------------|
| Albert Guéclaff, de Quimper. | Jean Cornic, de Cast.            |
| Henri Riou —                 | Pierre Cornic, de Cast.          |
| Lucien Haby —                | René Dorval, de Kerfeunteun.     |
| René Dorval, de Kerfeunteun. | Yves Le Goff, de Quimper.        |
| Pierre Cornic, de Cast.      | Lucien Haby —                    |
| Mathurin Quiniou, du Juch.   | Léon Joncour —                   |
| Yves Freton, de Quimper.     | Albert Guéclaff —                |
|                              | Yves Freton —                    |
|                              | Pierre Daniel —                  |
|                              | Jean Pipart —                    |
|                              | Ferdinand Le Fehvre, de Quimper. |
|                              | Jacques Mahé —                   |
|                              | René Gourlay —                   |

### 3<sup>e</sup> PRÉPARATOIRE

|                                   |                                   |
|-----------------------------------|-----------------------------------|
| François Louët, de Kerfeunteun.   | Robert Guéguen, de Quimper.       |
| Alain Breut, de Quimper.          | Joseph Guégueniat, de Plomodiern. |
| Yves Mévellec, de Quimper.        | Marcel Le Long, d'Argol.          |
| Joseph Hascoët, de Plomodiern.    | René Cosmao, de Plogonnec.        |
| Hervé Scotet, de Kerfeunteun.     | Jean L'Haridon, de Landrévarzec.  |
| Joseph Guégueniat, de Plomodiern. | Hervé Larour, de Saint-Nic.       |
| Robert Guéguen, de Quimper.       | François Louët, de Kerfeunteun.   |
| Jean L'Haridon, de Landrévarzec.  | Henri Normant, de Primelin.       |
| René Cosmao, de Plogonnec.        | Hervé Scotet, de Kerfeunteun.     |
| Henri Normant, de Primelin.       |                                   |
| Hervé Larour, de Saint-Nic.       |                                   |

### 2<sup>e</sup> PRÉPARATOIRE

|                                    |                                 |
|------------------------------------|---------------------------------|
| Alexis Colin, de Plouhinec.        | Jacques Pellet, de Plomodiern.  |
| Robert Le Brusq, de Pouldergat.    | Roger Le Menn, de Kerfeunteun.  |
| Christophe Le Floch, de Gouesnach. | Jean Louët, de Kerfeunteun.     |
| Maurice Le Gloahec, de Carnac.     | Jean Guillermin, de Hanvec.     |
| Roger Le Menn, de Kerfeunteun.     | Alexis Le Gac, de Saint-Yvi.    |
| Jacques Pellet, de Plomodiern.     | Maurice Le Gloahec, de Carnac.  |
| Jacques Pérennés, de Goulien.      | Robert Le Brusq, de Pouldergat. |
| Louis Treussard, de Coray.         | Joseph Hascoët, de Plomodiern.  |

### 1<sup>re</sup> PRÉPARATOIRE

| Octobre                      | Novembre et Décembre          |
|------------------------------|-------------------------------|
| Louis Bideau, de Quimper.    | Louis Bideau, de Quimper.     |
| Corentin Billon, de Kerlaz.  | Corentin Billon, de Kerlaz.   |
| Louis Conan, de Quéménéven.  | Marcel Louboutin, de Quimper. |
| Jean Le Duff, de Kerhuon.    | Jean Le Naour, de Rosporden.  |
| Isidore Gléhen, de Plomelin. | Fernand Rolland, de Lennon.   |
| Jean Le Naour, de Rosporden. | Germain Le Roux, de Pleyben.  |
| Fernand Rolland, de Lennon.  |                               |

## CLASSES PROFESSIONNELLES

### 1<sup>re</sup> ANNÉE A

| Octobre                              | Novembre et Décembre                 |
|--------------------------------------|--------------------------------------|
| Jean Chapel, de Landéda.             | Paul Cloarec, de Tréboul.            |
| Joseph Bothorel, de Landrévarzec.    | Yves Dervot, de Kerfeunteun.         |
| Paul Cloarec, de Tréboul.            | Désiré Person, de Plouharnel-Carnac. |
| Jean Cosquer, de Coray.              | Jean Cosquer, de Coray.              |
| Roger Le Gloahec, de Carnac.         | Jean Chapel, de Landéda.             |
| Jean Henry, de Plogonnec.            | Henri Le Flour, de Kerfeunteun.      |
| Marcel Mazé, de Loperéc.             | Maurice Guézel, de Quiberon.         |
| Jean Moalic, de Mahalon.             | Jean Moalic, de Mahalon.             |
| Désiré Person, de Plouharnel-Carnac. |                                      |
| Albert Le Clech, de Coray.           |                                      |

### 1<sup>re</sup> ANNÉE B

|                                             |                                             |
|---------------------------------------------|---------------------------------------------|
| Pierre Toulhoat, de Quimper.                | Raymond Le Bars, de Gourlizon.              |
| Corentin Le Bris, de Fouesnant.             | Roger Brigant, de Quimper.                  |
| Corentin Bozec, de Plonéis.                 | Georges Derrien —                           |
| Georges Derrien, de Quimper.                | Jean Freton —                               |
| Jacques Lauden, de Plogastel-Saint-Germain. | Jacques Furic, de Pont-Aven.                |
| Mauro Grazians, de Quimper.                 | Jacques Lauden, de Plogastel-Saint-Germain. |
| Louis Pogam, de Lanester.                   | Pierre Toulhoat, de Quimper.                |
| René Cosmao, de Plogonnec.                  | Corentin Bozec, de Plonéis.                 |
| Jean Freton, de Quimper.                    | Désiré Méhu, de Plogastel-St-Germain.       |
|                                             | René Derrien, de Concarneau.                |

### 1<sup>re</sup> ANNÉE C

|                                |                                       |
|--------------------------------|---------------------------------------|
| Henri Chatalic, de Gourlizon.  | Louis Flahaut, de Kerfeunteun.        |
| Jean Barré, de Langolen.       | Pierre Cosqueric, de Pleuven.         |
| Pierre Cosqueric, de Pleuven.  | Robert de Kéroulas, du Juch.          |
| Louis Flahaut, de Kerfeunteun. | Henri Chatalic, de Gourlizon.         |
| Jean Le Floch, de Lannilis.    | Louis Le Goué, de Quéven.             |
| Yves Le Foll, de Quimper.      | Yves Ollivier, de Guilvinec.          |
| René Hascoët, de Plogonnec.    | François Ezanno, d'Étel.              |
| Hervé Kersaudy, de Plomodiern. | René Hascoët, de Plogonnec.           |
| Yves Ollivier, de Guilvinec.   | Julien Grévellec, de Clohars-Carnoët. |
| Alain Dorval, de Kerfeunteun.  | Hervé Kersaudy, de Lescoff.           |
| Paul Pronost, de Brest.        | Alain Dorval, de Kerfeunteun.         |
|                                | Jean Douy, de Plogonnec.              |

2<sup>e</sup> ANNÉE A

## Octobre

René Autrou, Marrakech (Maroc).  
Jean Douguet, de Gouézec.  
André Seznec, de Quimper.  
Roger Friant, de Quimper.  
Louis Cosmao, de Plogonnec.  
Jean Bridel, de Concarneau.  
Pierre Lozac'hmeur, de Kerfeunteun.  
Jean Le Bihan, de Scaër.  
Joseph Ruello, de Pont-Scorff.  
Francis Prado, de Carnac.

## Novembre et Décembre

Louis Cosmao, de Plogonnec.  
Pierre Lozac'hmeur, de Kerfeunteun.  
Jean Douguet, de Gouézec.  
Jean Le Bihan, de Scaër.  
Germain Berrou, de Plogastel-Saint-Germain.  
Jean Grall, de Quimper.  
René Autrou, de Marrakech (Maroc).  
André Seznec, de Quimper.

2<sup>e</sup> ANNÉE B

Alain Doaré, de Quimper.  
Louis Le Garrec, de Beuzec-Conf.  
Corentin Kersalé, de Plomodiern.  
Hervé Mévellec, de Quimper.  
Yves Le Prado, de Carnac.  
Jean Prat, de Gouézec.  
Yves Tarouilly, d'Elliant.  
Joseph Thomas, de Carnac.  
Jean Le Viol, de Kerfeunteun.  
Joseph Landrein, de Kernével.  
René Richard, de Gouézec.

Alain Doaré, de Quimper.  
Pierre Le Berre, d'Ergué-Armel.  
Jean Rannou, de Landrévarzec.  
Yves Tarouilly, d'Elliant.  
Marcel Eouzan, d'Ergué-Gabéric.  
Joseph Landrein, de Kernével.  
Louis Le Garrec, de Beuzec-Conf.  
Eugène Gonidec, de Douarnenez.  
Jean Le Viol, de Kerfeunteun.  
Corentin Kersalé, de Plomodiern.

3<sup>e</sup> ANNÉE A

Jean Le Corre, de Landrévarzec.  
Raymond Guinet, d'Ergué-Armel.  
René Henry, de Quimper.  
François Laurent, de Pluguffan.  
Michel Le Moal, de Vannes.  
Jean Nico, de Vannes.  
Jacques Piriou, de Brest.  
Henri Rault, de Douarnenez.  
Jacques Soudain, de Quimper.

Gabriel Raux, du Pornic (L.-Inf.).  
François Riou, de Quimper.  
Hervé Taridec —  
René Henry —  
Roger Chabeaux —  
Jean Nico, de Vannes.

3<sup>e</sup> ANNÉE B

Yves Colléter, de Kerfeunteun.  
Jean Pustoc'h, de Quimperlé.  
Pierre Kerrec, de Plouay.  
Jean Laouénan, de Goulven.  
Pierre Douérin, de Plogonnec.  
Jean Biger, de Guilvinec.  
René Bordiec, de Kerfeunteun.  
Jean Tanniou, de Quimper.

Yves Colléter, de Kerfeunteun.  
Jean Pustoc'h, de Quimperlé.  
René Bordiec, de Kerfeunteun.  
Yves Dupont, de Guiscliff.  
Pierre Kerrec, de Plouay.  
Jean Biger, de Guilvinec.

## CLASSES DU BACCALAURÉAT

## PREMIÈRE B

## Octobre

François Le Doaré, de Penhars.  
Georges Moisan, de Vannes.  
Jean Le Bohec, de Quiberon.  
Pierre Quéré, de Lorient.  
Guillaume Mourrain, de Plouhinec.  
Jean Colleter, de Kerfeunteun.

## Novembre et Décembre

François Le Doaré, de Penhars.  
Jean Colleter, de Kerfeunteun.  
Guillaume Mourrain, de Plouhinec.  
Pierre Quéré, de Lorient.  
Louis Kergren, de Quiberon.

## CLASSE DE MATHÉMATIQUES ET DE PHILOSOPHIE

Raymond Kerguen, de Ploërmel.

Jean Mat, de Pont-Croix.

## Saison de Football 1934-1935

## 21 OCTOBRE. — Likès-Kerfeunteun.

Une équipe toute neuve — Hervé Taridec étant le seul représentant du brillant onze 1933-34 — est opposée au onze athlétique de l'Etoile Sportive de la Trinité.

Le jeu fut de bonne facture, mais les émotions du premier match empêchèrent nos avants de marquer.

A la mi-temps, 0 à 0. Puis Kerfeunteun, malgré sa supériorité physique, se paye le luxe d'un remplaçant avant-centre, et malgré l'avantage territorial des Likésiens ou plutôt à cause de cet avantage, c'est Kerfeunteun qui marque deux fois.

La 2<sup>e</sup> du Likès avait, en lever de rideau, remporté une nette victoire sur l'équipe correspondante de Kerfeunteun, 4 à 0.

## 28 OCTOBRE. — Phalange d'Arvor (2) - Likès (1).

Ce match s'est joué sur le terrain de Saint-Denis, devant un public nombreux et très sportif.

A la mise en jeu, les locaux attaquent, mais Jean Mat dégage son camp ; un arrière phalangiste pare au danger en passant au goal qui dégage faiblement. Taridec reprend et marque.

A la reprise, nouvelle descente des Likésiens. Le goal local vient au devant de la balle ; Quéré la lui souffle, passe à Corbel et c'est le 2<sup>e</sup> but.

Mi-temps : 2 à 0.

Le goal phalangiste étant blessé, Louis Ollivier, déjà prêt pour le grand match de tout à l'heure contre les gars de Morlaix, se dévoue. Sitôt la remise en jeu, les avants adverses descendent, prennent nos arrières de vitesse et l'ailier droit marque à bout portant. Les nôtres reprennent courage et sur une passe du demi-gauche, l'avant-centre bat Ollivier de façon splendide. Peu après la fin est sifflée et les Likésiens sont heureux de la victoire. François Largenton, nouvellement rentré au Likès, et capitaine de l'équipe se distingua particulièrement par son cran et la bonne distribution de son jeu.

Bon arbitrage de Marcel Le Coz.

Le match qui suivit nous permit d'admirer le jeu scientifique des Phalangistes et particulièrement du demi-centre Ollivier.

La 2<sup>e</sup> du Likès était battue, sur le terrain de Kermoguer, par Saint-Etienne de Brieç, 3 à 5.

## 4 NOVEMBRE. — Juniors S. Q. - Likès (1), terrain du Stade.

A l'engagement, les Stadistes ouvrent par leur aile droite ; un beau centre de l'ailier et l'avant shoote au but, mais, dans un joli

plongeon, Yves Léonus arrête. Les Juniors attaquent encore, mais l'extrême-droit ayant chargé irrégulièrement notre goal, le coup franc est accordé. Les Likésiens descendent et Corbel passe à « Taris » qui expédie dans les filets... mais il était off-side. Les bleus dominant et avant le repos, Lozachmeur marque le premier but.

A la reprise, les nôtres descendent, mais les arrières locaux arrêtent et ripostent sans succès aussi. C'est Largenton qui marque un but magnifique de trente mètres. Peu après, sur cafouillage, les Stadistes sauvent l'honneur, puis les nôtres se canonnent dans les 18 mètres des Juniors et Taris et Corbel marqueront encore, sous les applaudissements des spectateurs nombreux, venus voir le match A. S. B. - S. Q.

JEUDI 15 NOVEMBRE. — *Likès - Lycée*, 3 à 0.

Dès le début de la partie, nos avants descendent et bombardent littéralement les buts du Lycée, défendus par un goal de classe. Corbel centre souvent sans résultat : ce diable de keeper lycéen arrête tout shoot visant sa cage. Enfin, « Taris », par une balle plongeante, lui brûle la politesse et c'est le 1<sup>er</sup> point.

Pendant la 2<sup>e</sup> mi-temps, les nôtres dominent constamment. Sur centre de Lozachmeur, un arrière fait rentrer la balle dans son propre but et c'est le 2<sup>e</sup> point.

Peu après, c'est Corbel qui centre et Quéré, reprenant à contrepied, porte la marque à 3.

Les nôtres furent vraiment supérieurs ; néanmoins, les Lycéens qui jouaient leur premier match, sont à féliciter — et entre tous le goal — pour le cran qu'ils ont montré jusqu'à la fin de la partie.

Chez nous, Largenton, Corbel, Taridec et... Louis Croc, qui faisait sa rentrée, se sont distingués par leur beau jeu.

18 NOVEMBRE. — *Paotred-Dispount - Likès*.

Sévère défaite pour nos vaillants : 5 à 1, grâce au goal local qui, en bonne forme, eut aussi de la chance.

Notre deuxième fut victorieuse par 2 buts à 1.

25 NOVEMBRE. — *Match retour contre les Juniors*.

François Largenton et Jean Mat sont absents. Notre deuxième s'en va à Brie, on la laisse aussi forte que possible. Rien d'étonnant que les Juniors prennent leur revanche et nous battent par 3 à 0. Nos avants avaient oublié le chemin des buts.

Notre deuxième revint de Brie avec une défaite honorable : 2 à 5.

A cause du mauvais temps, plusieurs matches ont été remis.

Le 23 Décembre, le temps étant plus clément, les rencontres

des deux équipes contre les Gars de la Coudraie peuvent avoir lieu.

La deuxième du Likès gagne par 3 à 0.

Dans la première équipe, Louis Croc joua demi-centre, Baptiste Largenton avant-centre. Le jeu fut très intéressant.

A signaler Taridec, qui entra trois buts et Pierre Quéré deux. Yves Léonus fit une excellente partie, car il eut plusieurs occasions de se signaler et le fit avec brio.

Espérons que pour le deuxième trimestre, l'équipe restera plus stable et pourra tenir hautes encore les couleurs du Likès.

Y. BOISECQ.

## L'Enseignement Primaire en Russie Soviétique

Conçu sur des données purement matérialistes, le système pédagogique préconisé et pratiqué en Russie soviétique peut avoir réalisé certains perfectionnements techniques. Il n'y manque pas grand-chose, puisque l'âme est une invention capitaliste gênante, dont au Paradis rouge, un « esprit émancipé » se passe sans qu'il en souffre le moins du monde. D'après la revue *Krokodil*, publiée à Moscou par le journal officiel *Pravda*, que reproduit *Sept*, on distribuerait ici ou là, au pays de Lénine, un enseignement qui paraîtrait « colossalement » ridicule aux petits Français, candidats au premier diplôme octroyé par la République. Voici un spécimen de devoir de géographie.

### L'ABYSSINIE

*Dictée du Maître.*

Par suite du traité de Versailles, l'Abyssinie est restée en Afrique. Les petits propriétaires (kulaks) du pays contribuent à rendre le climat très chaud et le littoral maritime très inégalement découpé. L'influence du capital étranger est visible dans la production des céréales, que le pays ne produit pas. L'absence d'un océan à proximité rend difficile la pêche, ainsi que la pisciculture. Depuis quelque temps, l'Abyssinie se trouve entre le 52° de longitude Nord et le 31° de latitude Sud, mais cette dernière (la latitude) est en partie sous l'influence du capital anglo-français, tandis que la première (la longitude) incline à l'expansion italienne. Dans les forêts tropicales, on trouve des serpents, des prêtres, des cobras, du cuir, de la naphte et la clique militaire qui dirige la vie intellectuelle du pays.

Dans le monde animal, il faut signaler les animaux à un sabot et aussi ceux qui en ont plusieurs. Parmi les plantes les plus fréquentes sont celles à tronc court, et aussi les autres. On ne voit pas

de culture de l'oignon, par suite des préjugés religieux. L'influence des princes féodaux africains du siècle passé se fait sentir dans l'architecture des grandes villes qui n'existent pas dans le pays. La population de l'Abyssinie est de 43,036 % plus dense que celle des Iles Bermudes, qui sont aussi l'objet des convoitises de la politique coloniale. Le climat du pays est continental, maritime, sec et humide.

#### Questions.

1. Quels sont les traits particuliers de l'Abyssinie ?
2. Indiquez les relations des anciens princes féodaux avec l'avenir de l'Abyssinie.
3. Enumérez le climat de l'Abyssinie.
4. Comment expliquer les forêts tropicales ?
5. Y a-t-il relation suivie entre les îles Bermudes et l'expansion impérialiste en Abyssinie ? Dans l'industrie ? dans la technique ? Dans la religion ?

#### Réponses de l'élève.

L'Abyssinie se trouve entre le traité de Versailles, le littoral maritime et le capital anglo-français et les îles Bermudes. On y trouve du cuir, de la naphte, des animaux à un sabot et l'expansion italienne. Et aussi un monde animal et les anciens princes féodaux. Les propriétés kulak ont 43,036 % de plus que la latitude Nord, qui est aussi en liaison suivie. Les forêts tropicales s'expliquent par l'impérialisme. Les arbres à tronc court ne sont pas propices à l'architecture. Les Abyssiniens (je l'ai lu moi-même) ont la peau de couleur foncée, mais les petits Abyssins sont plus clairs dans la proportion de 43,036 %. C'est pour sûr un effet de l'expansion italienne des Anglo-Français.



Ces témoignages sont évidemment une « charge », un « gossissement théâtral », destiné à fixer l'attention du pouvoir sur un fait évident : l'insuffisance d'un certain nombre de pédagogues soviétiques.

Mais chez nous, l'enseignement laïc a-t-il enfin apporté la lumière dans tous les cerveaux français, autrefois « endoctrinés par l'Eglise » ? Le règne de la toque pédagogique se révèle-t-il plus heureux que celui de la calotte ? Écoutons un vieil instituteur laïc, dont la *Victoire* a recueilli le témoignage : « Si seulement l'enseignement que reçoivent les écoliers était en rapport avec l'accroissement du budget de l'Éducation nationale ! Mais les statistiques montrent une proportion croissante d'illettrés et, pour certaines régions, de conscripts ne sachant ni lire ni écrire. » Il me semble que cet état de choses doit faire frémir d'indignation républicaine les mânes de Jules Ferry, fondateur de l'école nationale et laïque,

de Viviani, l'éteigneur d'étoiles, de F. Bouisson et autres prophètes du Testament laïc.

Voici d'ailleurs un autre témoignage de poids, puisque c'est celui d'un « savant », formé dans une école publique.

L'ami d'un journal satirique, d'inspiration franchement catholique, a trouvé cette réclame dans un réduit... très secret du rapide Paris-Brest : « Vive l'école laïque ! la seule savant (*sic*) instruire les enfants, sans leur bourrer le crâne avec des mystères. » (*Le Sel*.)

Voilà un savant convaincu dont le zèle intempestif pourrait bien nuire à la cause qu'il voudrait servir.

### Les avantages budgétaires du développement des Ecoles libres

*Léopoldville (Congo belge).* — Le système scolaire en vigueur au Congo belge, qui utilise au maximum les écoles des missionnaires, permet au gouvernement de Bruxelles de réaliser des économies non regrettables par ces temps de crise. Et le résultat vaut l'autant plus d'être signalé que le gouvernement belge passe pour un de ceux qui favorisent davantage les écoles de mission.

Les avantages d'ordre financier que le gouvernement belge retire de son système scolaire au Congo ressortissaient clairement des chiffres figurant au budget de 1931 : les écoles gouvernementales qui comptaient 5.000 élèves seulement, coûtaient 12.000.000 de fr., tandis que les subventions aux écoles des missionnaires, qui comptaient plus de 200.000 élèves, ne dépassaient pas 10.259.272 fr.

Le gouverneur général, pour réduire les dépenses des écoles, s'est employé à perfectionner l'organisation des écoles missionnaires de la colonie. « Grâce aux 29 missionnaires-inspecteurs chargés de visiter les écoles subventionnées de leurs circonscriptions respectives, dit un récent communiqué, il a été possible de réduire au strict minimum le cadre du service de l'enseignement. Celui-ci a été centralisé au gouvernement général et comprend trois inspecteurs, dont deux assument des fonctions itinérantes dans les provinces. L'enseignement indigène comprend 11 écoles officielles, avec 5.469 élèves, dirigées par le personnel congréganiste, fixé à 92 unités pour 1935 ; 4.000 écoles subsidiées comprenant environ 200.000 élèves et un nombre important d'ouvrages scolaires non subsidiées. »

(Agence Fides.)



## RIRE...

Rire ! à notre époque de crise économique, de menace des plus grandes catastrophes, de scandales financiers et moraux ? Mais oui, il faut rire quand même, avec intelligence et à-propos. Il se peut qu'à notre génération — j'entends la jeunesse d'après-guerre — on demande l'héroïsme, quelle qu'en soit d'ailleurs la forme ; on y va, n'est-il pas vrai, avec plus de courage, avec plus d'entrain quand on marche la joie au cœur et le sourire aux lèvres ? Le monde actuel est comme un grand enfant malade, déprimé, désorienté, doutant de son avenir humain ; or, écrit Mme de Genlis, « le rire bien franc et bien naturel vaut mieux pour les enfants que tous les médicaments du monde ».

— J'ai l'index mutilé, le bras gauche démis et une balafre à la figure ; pour guérir toutes ces infirmités, vous me conseillez de rire ?

— « Je ne dis pas cela ». Je ne vous dis pas de pleurer, ni de rire non plus, car cela ouvrirait davantage votre balafre et ne vous rendrait pas plus gentil. Allez d'abord consulter le médecin, ou, si vous croyez à son talent, livrez-vous à un rebouteur de renom.

Mais, vous souffrez tous les jours d'une migraine, tantôt à 8 heures, tantôt à 11 heures, avant l'appétitif, ou bien à 14 heures, après le digestif ; toutes les nuits, vous dormez très mal ; chaque repas vous occasionne un nouvel embarras gastrique ; vous êtes à peine sorti de votre maison que vous éternuez vingt fois de suite ; quand vous y rentrez, vous êtes enrhumé ; cataplasme, boisson chaude, pastilles ; pendant la semaine, le travail ne « va pas » ; votre dimanche est troublé par des névralgies... ; enfin, on n'en finirait pas d'énumérer en détail vos petites misères. Vous vous emportez injustement contre la nature et contre votre médecin, qui vous accable de ses médicaments et de ses honoraires. Il existe un remède plus économique et plus sûr que tout cela : le rire, la gaieté souriante du Sage. « Il faut rire avant que d'être heureux, de peur de mourir sans avoir ri », écrit La Bruyère.

Montrez par votre attitude que vous êtes un homme, dont Voltaire a dit que « c'est le seul animal qui pleure et qui rit ». Ne pleurez pas éternellement : ni la nature ni l'art n'ont prévu de gouttières dans la structure de l'édifice humain.

Mais qu'est-ce que le rire ? Il suffirait, pour vous instruire, de vous renvoyer au livre de M. Bergson : « Le Rire ». Figurez-vous que ce philosophe profond — l'épithète est banale, mais je n'en trouve pas d'autre qui puisse la remplacer — ce philosophe profond

s'est amusé à étudier la nature et le mécanisme du comique. Des observations qu'il a analysées avec beaucoup de perspicacité, il a conçu une théorie du rire qui semble exprimer au moins une partie de la vérité. D'autres philosophes, en mal de tout contredire, en ont critiqué les conceptions de détail ou l'ont rejetée en bloc, déclarant, dans un style très fleuri, que ça n'était pas ça. Toujours est-il que j'inclinerais à croire que Bergson ne doit pas avoir tout à fait tort. Dame ! c'est un Académicien ; et, en philosophie, il est ferré à glace, comme s'exprimerait un charron. Recueillons quelques-unes de ses conclusions.

Le comique est un fait humain : « l'homme est le seul animal... qui rit » ; mais le fait d'un homme vivant en société ; isolé, l'homme ne rirait pas ; il est vrai que ça ne serait pas gai. Il rit d'autant plus volontiers qu'il est dans un groupe qu'il connaît, auquel il s'intéresse. « Un homme, écrit Bergson, à qui l'on demandait pourquoi il ne pleurait pas à un sermon où tout le monde versait des larmes, répondit : Je ne suis pas de la paroisse. Ce que cet homme pensait des larmes serait bien plus vrai du rire. »

Chaque groupement a son rire caractéristique : il y a un rire paysan, un rire ouvrier, un rire mondain, un rire parlementaire, un rire commerçant. Chaque nation aussi a sa façon de rire : le Français ouvre une bouche bien fendue, l'Anglais montre ses molaires, l'Allemand ne bronche guère ; Hitler a défendu de rire. Le « temps » de réaction des peuples serait, d'après un hebdomadaire britannique, un indice de leur agilité intellectuelle : « Quand on dit une histoire amusante à un Anglais, il rit trois fois : la première parce qu'il est poli, la seconde aussitôt qu'on lui a expliqué la partie comique, la troisième quand il a compris. Un auditeur allemand ne rit que deux fois : par politesse et quand on lui a expliqué l'histoire. Mais il ne comprend pas. Un Américain ne rit pas : il connaît l'histoire depuis longtemps ». Et le Français, M. John Bull ? Le Français rit toujours : c'est lui qui invente les histoires comiques.

Est comique, toute raideur, toute réaction routinière qui se substitue à la réaction intelligente et adaptée aux circonstances variables ; que cette raideur soit physique (un homme qui tombe sans se faire mal) ou morale (Harpagon, M. Jourdain...). Le raide, le tout fait, le mécanique, par opposition au continuellement changeant, au vivant, la distraction par opposition à l'attention, enfin l'automatisme par opposition à l'activité libre, voilà en somme ce que le rire souligne et voudrait corriger. » Au cinéma, rien de plus amusant que les dessins animés ; dans la vie, nous rions d'un personnage qui marche, s'assoit, soulève son chapeau comme une marionnette qu'ébranlent des ficelles ; un orateur est ridicule qui martelle sans cesse la table du même geste, car ce geste ne répond

pas aux mouvements changeants de son âme ; dans la rue, je rencontre un épicier de ma connaissance auquel je dis poliment bonjour : il me répond : « Ce sera 15 francs pour vous, Monsieur »... L'épicier se croit encore dans sa boutique ; c'est pour la même raison que Dandin n'emploie dans la conversation commune que des termes de palais : « Obtenez un arrêt comme il faut que je dorme », que Joseph Prudhomme coule des phrases absurdes dans des moules tout faits, comme celle-ci : « Ce sabre est le plus beau jour de ma vie », ou cette autre d'un paresseux : « Je n'aime pas travailler entre mes repas ». Alceste est ridicule parce qu'il est insociable, brutalement sincère, parce que sa conduite est absolument copiée sur le modèle d'un idéal rigide. Il oublie ce conseil de bon sens que nous donne Pascal : « L'homme n'est ni ange ni bête ; et le malheur veut que qui veut faire l'ange fait la bête ». On peut l'être à moins de frais...

Nous rions donc parce que nous sommes hommes, sensibles au bonheur personnel et aux ridicules des autres ; dans le premier cas, le rire épanouit le visage ; dans le second, il fait ces « lèvres pincées » qui expriment une ironie intelligente mais un peu malveillante. « La société, écrit M. Bergson, se venge par lui des libertés qu'on a prises avec elle. Il n'atteindrait pas son but s'il portait la marque de la sympathie et de la bonté. » C'est pourquoi les grands rieurs ont toujours possédé un très grand fond de tristesse et de pessimisme. — Alors, il ne faut plus rire ? — D'un défaut ce serait tomber dans un autre ; il est d'innocentes manies dont nous rions volontiers sans que pour autant soient offensés les amis et familiers que nous estimons : ce rire est bienveillant. La gaieté qu'il manifeste est tonique ; nul ne s'en offense ; elle fait fleurir ce sourire dénué de malice, sympathique et charmant, comme celui qui s'épanouit chez le photographe, les apprêts en moins.

Gardons-le toujours, par sympathie pour notre entourage et par conviction personnelle ; avec cette disposition nous aurons le courage d'entreprendre et la patience de souffrir ; elle donnera de la sérénité à nos jugements, de l'égalité à notre humeur ; elle nous procurera cette possession de nous-même qui révèle un caractère fort, un esprit équilibré. Ah ! qu'il est donc difficile de sourire ! Et pourtant, le sourire est la santé de l'âme...

S.

# BULLETIN TRIMESTRIEL

## DE L'ASSOCIATION AMICALE

### des Anciens Elèves du Likès, Quimper

#### SOMMAIRE

|                                   |   |                                  |    |
|-----------------------------------|---|----------------------------------|----|
| La Section Secondaire au Likès... | 1 | Chronique Sportive.....          | 20 |
| Chronique de l'Amicale.....       | 4 | Liste et adresse des adhérents à |    |
| Les Mathématiques Spéciales.....  | 7 | l'Amicale.....                   | 26 |
| Chronique de l'Ecole.....         | 9 |                                  |    |

## La Section Secondaire au Likès

Les classes secondaires de Première et de Mathématiques ou Philosophie, greffées il y a quelques années sur le Primaire Supérieur, répondaient à un besoin du moment. Les heureux résultats des examens officiels en ont prouvé l'opportunité.

Une telle superposition présentait cependant quelques inconvénients qu'une organisation plus complète fera disparaître. Ce sera, nous l'espérons, chose faite dès la rentrée d'Octobre 1935.

Le cycle secondaire prévu est celui de la section B (Sciences-Langues) et comprend les classes de Quatrième, Troisième, Seconde, Première B, Mathématiques et Philosophie ; les classes de Quatrième, Troisième et Seconde correspondent aux classes actuelles de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Années Professionnelles qui, bien entendu, continuent leur enseignement Primaire Supérieur.

Les Programmes de la Section Secondaire sont calqués sur les indications officielles. On y prévoit quelques accommodements destinés :

1° A intensifier l'étude des langues ;

2° A étendre les programmes de Sciences, de manière à faciliter au besoin le passage des élèves de la Section Secondaire à la Section Professionnelle ou vice versa.

De plus, les Elèves de la Section Secondaire resteront assu-

jettis en Quatrième, Troisième et Seconde, aux spécialités professionnelles (Agriculture, Commerce, Industrie : au choix) qu'ils suivront en cours commun avec les classes Primaires Supérieures. Cette décision a été prise après de sérieuses discussions. Il nous a semblé qu'ainsi sera réalisé un véritable Enseignement Secondaire Moderne, avec quelques initiatives assez hardies, mais dont nous attendons d'excellents résultats.

L'intérêt des élèves entrain en jeu : le contact devant être de plus en plus maintenu entre l'enseignement théorique et la formation pratique. En outre, dans cette organisation, il sera toujours loisible aux parents de pallier aux erreurs d'une première orientation, d'après les possibilités intellectuelles de l'enfant et les avis des Maîtres.

Les langues prévues en classe de Quatrième, dès la rentrée d'Octobre 1935, seront l'Anglais et l'Allemand. L'Espagnol continuera pour les élèves qui y ont déjà été initiés. Dans la Section Professionnelle, l'Anglais sera la seule langue enseignée.



Dans un article du *Manuel Général* (1), M. Prévot, inspecteur d'Académie, traitant de la fameuse Ecole Unique, avance l'argument suivant : « ... Il existe au moins quelques types d'école unique, sur lesquels il serait bon d'attirer l'attention et auxquels a certainement fait tort l'abus d'une appellation employée par erreur pour désigner des établissements où plusieurs ordres d'enseignement étaient jumelés, mais non fusionnés. Or, il existe de véritables écoles uniques, avec des professeurs communs, des salles et du matériel commun, des cours en partie communs, un internat commun, et qui permettent sans grande difficulté le passage de l'un des enseignements dans l'autre.

» Que de tels établissements soient imparfaits, c'est probable ; mais ils existent, ils se développent, ils ont fait leurs preuves, ou mieux ils ont donné la preuve de leur utilité, de leur opportunité et du crédit qu'ils obtenaient auprès des familles. N'est-ce pas un résultat très appréciable ?... »

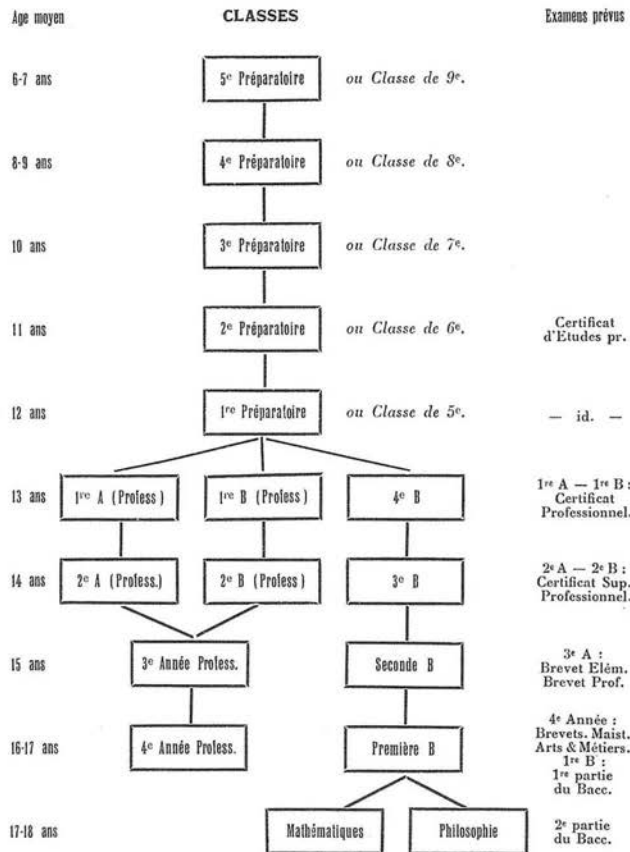
Le Likès, inconnu à M. Prévot, réalise déjà une formule partielle d'école unique. Sa nouvelle organisation parachèvera l'œuvre commencée et remédiera aux insuffisances de formation secondaire reprochées aux dispositions précédentes.

LE DIRECTEUR.



(1) *M. G.*, 30 Mars 1935, p. 498.

Pour bien comprendre la nouvelle organisation du Likès, il suffira de consulter le tableau ci-joint :



## CHRONIQUE DE L'AMICALE

### Distinctions

Nous sommes heureux de porter à la connaissance des Membres de l'Amicale la distinction qui honore deux anciens Professeurs au Likès, actuellement à l'Ecole du Sacré-Cœur de Saint-Brieuc.

Le 11 Novembre 1934, au cours d'une prise d'armes, M. le colonel Mercier remettait la Croix de la Légion d'honneur à M. Loizel, officier de réserve, qui fut Econome au Likès, de 1919 à 1922. — Le même jour, M. Salaün Marc, qui exerça les fonctions de Chef de Division de 1926 à 1928, recevait la Médaille militaire ; interprète pendant les hostilités, il fit l'admiration de tous par sa bravoure, son entraînement et son sang-froid sous les bombardements les plus violents. Pour son courage, sa fidélité à assurer les liaisons les plus dangereuses, M. Salaün était titulaire de plusieurs citations et il était décoré de la Military Medal, de la Croix de Guerre et de la Distinguished Conduct Medal.

Les Anciens Elèves du Likès sont heureux de présenter à M. Loizel et à M. Salaün leurs félicitations sincères quoique tardives.

### Naissances

M. et Mme Yves Lecerf, de Quimper, sont heureux de vous faire part de la naissance de leur fils Jacques.

Félicitations aux heureux parents ; longue et heureuse vie au bébé.

### Mariages

M. Alain Jaouen, avec Mlle Anna Hascoët, à Kerfeunteun, le 2 Janvier.

M. Stanislas Laurent, avec Mlle Line Hussenet, à Bordeaux, le 30 Mars.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouvelles familles.

### Nécrologie

M. Louis Laudren, décédé à Saint-Brieuc, le 3 Septembre 1934.

Mme veuve Le Faou, décédée à Paris, le 4 Janvier.

M. l'abbé Léon Le Prado, recteur de Gorvello, décédé le 5 Février, à l'âge de 61 ans.

Mme Jégo, mère de Constantin Jégo, élève de la 2<sup>e</sup> Année B, décédée à Locmiquélic (Morbihan), le 8 Février.

M. Alain Le Doaré, de Pontigou, en Penhars, décédé le 10 Février.

M. Le Roy, ancien maire de Gouézec, décédé au début de Mars.

M. Le Menn, ancien Congréganiste, décédé à Lennon, en Mars.

M. Guillaume Le Corre, décédé à Landrévarzec, le 14 Mars.

Le 30 Mars mourait chez ses parents, à Pouldergat, le jeune Charles Kervarec, élève de la 1<sup>re</sup> Année B. Cet enfant n'était au Likès que depuis la rentrée d'Octobre. Lors du congé de Noël, il se sentit fatigué et ne put, à son grand regret, rentrer avec ses camarades. Les soins assidus et affectueux dont il fut entouré ne purent hélas ! enrayer les progrès du mal... Pendant son court séjour parmi nous, il s'était acquis, par sa conduite exemplaire et la douceur de son caractère, l'affection de ses maîtres et l'estime de ses camarades qui, à l'annonce de son décès, se cotisèrent spontanément pour faire célébrer plusieurs messes à son intention. A tous ceux qui l'ont connu, il laissera le souvenir d'un enfant pieux et extrêmement délicat, doublé d'un écolier modèle.

La grande famille de l'Amicale présente aux familles si douloureusement éprouvées ses sincères condoléances avec l'assurance de ses prières pour les chers défunts.

### Nouvelles des Anciens

Jean Bourbigot et Jean Carré (4<sup>e</sup> D. P., Escadron A. M. R., à Verdun), récemment incorporés, écrivent à leurs anciens Maîtres au début de Janvier, pour leur présenter leurs meilleurs vœux et leur faire part de leurs impressions sur la vie militaire.

André Bouric, de Quéven, n'oublie pas son Pensionnat et sa chère Section Agricole.

Yves Le Pendu, (Ecole des Mécaniciens, à Lorient), souhaite le bonjour à ses anciens camarades J. M. C.

D'autres jeunes Anciens, qui ont eu l'occasion de passer à Quimper, sont venus nous saluer : André Gourlet, professeur à Saint-Malo ; Georges Hervé, soldat à Rennes ; Henri Le Gall et Jean Kerbouch (Cours Préparatoire à Saint-Cyr, Collège Saint-Vincent à Rennes) ; Joseph Marzin, ingénieur A. M. E. R., de Quimperlé ; Mathieu Tounnerre, professeur à Lorient ; Raymond Guillermin, de Pont-de-Buis ; Jean Quintin ; Corentin Le Saëc, ingénieur à l'usine Lebon, à Saint-Brieuc ; Pierre Bourhis, de Plogonnec.



Le colonel Mercier épingle la Médaille militaire sur le manteau religieux de M. SALAN.  
On distingue à gauche, en religieux, M. Lozant, promu à la Légion d'honneur. (Photo Binet, Saint-Brieuc.)

## Les Mathématiques Spéciales

Il n'y a encore que très peu de temps que j'ai quitté le Likès ; aussi je ne peux me targuer d'apporter ici le fruit d'une longue expérience ; néanmoins, ayant opté pour le domaine des Mathématiques Spéciales, j'ai pu recueillir au cours de mon travail quelques idées qui intéresseront peut-être des camarades.

Tout d'abord, laissez-moi vous dire *ce que sont des Maths Spé.* Leur programme est imposé, exactement comme l'est celui du baccalauréat, par le Ministre de l'Education Nationale. Il comprend essentiellement des études assez étendues de mathématiques, de physique, de chimie et d'autres matières qui, moins importantes, ne sont cependant pas à négliger.

Je pourrais, à ce sujet, vous citer le cas d'un camarade très fort en mathématiques qui avait cependant à peu près raté les deux compositions de cette spécialité au Concours d'Entrée de l'Ecole des Mines ; cet exploit lui valut un 7 et un 8 sur 20. Mais, ayant cultivé comme il faut tout le reste du programme, il réussit à se remonter et fut classé septième.

*Ce à quoi elles préparent.* — C'est dans leur programme que les Grandes Ecoles : Polytechnique, Navale, Centrale, Mines, etc, prennent les questions des examens au Concours d'Admission. Une classe de Spé, où l'on prépare l'X (ou Polytechnique) s'appelle, dans le jargon de l'étudiant, une *taupe*, sans doute à cause de la façon obscure mais persévérante dont travaille le sympathique animal de même nom. N'allez pas déduire de là que le *taupin*, plongé dans le royaume ténébreux des équations est rapidement abruti et que la gaieté lui devient étrangère. Ce serait une grosse erreur et je puis vous assurer qu'entre deux séances de plein travail il y a des moments où l'hilarité croît à peu près comme une exponentielle.

*L'Ideal.* — J'ai choisi la Spé, c'est entendu ; je ne vous dis pas : faites-en tous autant ; ce serait absurde, car chacun a sa voie qui n'est pas nécessairement celle des futurs ingénieurs ou officiers d'artillerie et du génie, qui n'est pas celle des officiers de marine ou des ingénieurs civils, des directeurs d'exploitations minières et métallurgiques, etc... Vous me ferez peut-être cette objection : les professions auxquelles conduit ce genre d'études sont bien encombrées et difficiles d'accès. Tout cela est vrai ; mais quelle est aujourd'hui la carrière qui n'est pas encombrée ? De plus, je ne puis vraiment pas me représenter un jeune homme à cran que la

difficulté effraie. La perspective d'un examen futur n'est pas toujours suffisante pour ranimer en vous le *feu sacré*. C'est pour quoi il faut avoir un idéal que je comparerais volontiers à un bel appartement dont les fenêtres multiples s'ouvrent sur de beaux paysages variés. Songez par exemple qu'un jour peut-être vous aurez à vous opposer à un étranger quelconque qui, lui aussi, s'arme intellectuellement pour la vie. Il y a quelque temps, je lisais un article relatif au Concours d'Admission à l'Ecole Navale Allemande de Mürwick ; les candidats, en plus d'une formation scientifique assez poussée, doivent avoir fait un voyage d'au moins un an à l'étranger et justifier qu'ils possèdent convenablement quatre langues étrangères. Vous voyez que de l'autre côté du Rhin on travaille beaucoup.

Vous savez, pour l'avoir entendu sur tous les tons et pour l'avoir constaté vous-mêmes, que cette époque est une ère de lutte intense dans tous les domaines.

Plus tard, vous combattrez d'autant plus efficacement pour le bien qu'entre vos mains les outils seront plus nombreux et plus perfectionnés. Ces outils, vous les forgez vous-mêmes. Vous êtes catholiques, vous devez dès maintenant faire rayonner le Christ ; plus tard une haute compétence professionnelle donnera plus de poids à votre exemple et à votre témoignage.

Je serais heureux que mes jeunes camarades sortis du Likès viennent exposer dans ce bulletin toutes les idées pratiques dont ils se servent dans le genre d'activité qu'ils ont adopté, puisque M. le Directeur nous y invite obligamment. Anciens et actuels élèves, nous devons nous serrer les coudes et ne pas oublier la devise adoptée par la nation belge : « l'Union fait la force ».

H. BILLEN.

*Nous remercions très vivement H. Bilien de nous faire part de son expérience personnelle, qu'il a exposée en un très long document dont nous avons extrait les passages que vous avez lus ; le reste, qui s'adresse plus spécialement aux élèves actuels, sera publié ultérieurement dans « Nous les Jeunes ». Nous espérons bien que ce premier exemple décidera nombre d'Anciens à apporter au Bulletin une collaboration effective qui, dans beaucoup de cas, pourrait être très intéressante et instructive. Nous croyons savoir qu'un autre article se prépare — à Lorient encore. Décidément, ce sont les Lorientais qui se mettent en mouvement ! Ah ! les braves gens !*

# Chronique de l'École

## Quelques Films

17 et 29 Janvier. — CINÉMA. -- SANS FAMILLE.

Belle histoire d'enfants, film de jeunesse, d'après le roman d'Hector Malot. Dès que l'action est lancée, l'intérêt ne languit plus ; le spectateur est saisi, inquiet, tour à tour partagé entre l'angoisse que fait naître le danger et rassuré par le génie du malheureux petit garçon, bien doué, bon cœur et habile musicien à souhait. La bonne maman Barbarin, les représentations sur les places publiques ou dans les granges, la péniche de la grande dame anglaise et du petit malade, nos deux chanteurs napolitains courant les routes, avec une guitare, un singe et des caniches, le sauvetage dans une mine inondée, les multiples voyages par mer, les courses à travers les chemins de « douce France », les excursions sur le lac d'Annecy..., quelles évocations de paysages et de sentiments !

31 Janvier. — CHANSON D'ARMOR.

Dans la belle salle de la « Phalange d'Arvor », les élèves du Likès ont le plaisir de voir le film tout breton *Chanson d'Armor*, qui vaut surtout par le pittoresque des costumes et des monuments, la poésie des paysages et des chants, beaucoup plus que par l'intrigue, très lâche, et la peinture, trop superficielle, de l'âme de notre petite patrie. C'est tout de même un film d'une grande valeur artistique.

7 Février. — REPRÉSENTATION PAR LE « THÉÂTRE DE LA FAMILLE FRANÇAISE ».

Une troupe « très bien », vous savez ! Et qui joue avec quel talent ! Il faut avoir vu ça ! Entrain, naturel, variété d'expression, une vraie troupe de Paris et des acteurs du premier chic ! Et puis malins : ils commencent par une fantaisie comique, afin de bien disposer les spectateurs, et finissent par un drame ; c'est absolument le contraire de ce qui se pratique communément.

Les voici donc dans *L'Indésirable*. Qui est l'Indésirable : le voisin d'en face dont la T. S. F. vous étourdit ? la grippe, qui vous saisit... au moment où vous alliez voyager ? le percepteur, le gendarme, le... ? Nenni. *L'Indésirable* c'est... je ne sais comment écrire

cela, que vous trouverez si drôle ! c'est... un bon Frère, chassé de sa Patrie en 1904, revenu en 1914, chassé de nouveau en 1919, après avoir, pendant la guerre, perdu une jambe et sauvé un copain, M. Rochard et qui, après avoir enseigné aux Constantinopolitains à aimer la douce France, sauve une deuxième fois son camarade en l'instruisant sur les intrigues d'un escroc — genre Stavisky — au moment où notre chevalier d'industrie, condamné à Istamboul, allait placer l'argent du bon M. Rossard dans une entreprise de bon rapport, du *houil* pour cent, au moins !

Une demi-heure d'entracte et la séance continue avec *Terre de Feu*, qui n'évoque ni les paysages lointains de Patagonie, ni des Indiens vêtus de pagne, mais Verdun, le Chemin des Dames... Terre de feu et terre de sang, terre d'horreurs épouvantables et de dévouements obscurs, terre de sacrifices héroïques que la jeunesse actuelle continue, incertaine de son avenir, menacée de la misère et du désœuvrement. Voici un jeune, René Courtineau, ingénieur électricien. Grâce aux privations de sa mère, veuve de guerre, il a pu obtenir un diplôme mais non pas un emploi. Pour ne pas rester inactif, il se décide à accepter un poste de secrétaire chez Louvigné, sorte d'agent d'affaires sans scrupules ; type parfait du profiteuse enrichi pendant la guerre.

Son sens de la droiture ne lui permettra pas de se plier à toutes les compromissions inhérentes à cet emploi — il dira brutalement son fait à Louvigné et donnera sa démission, malgré la misère en perspective et la crainte de ne pouvoir, faute de situation, donner suite à ses espoirs de mariage avec Monique, charmante jeune fille voisine de Mme Courtineau.

Mais n'y a-t-il pas là, dans le pays, quelques anciens combattants, Leblanc, père de Monique, Jupin, brave homme, braconnier de métier, mais si grand cœur, qui a justement assisté là-bas sur le front aux derniers moments du père de René... Laisseront-ils le fils de leur ancien compagnon d'épreuves se débattre seul dans la lutte pour la vie ? Non, la grande fraternité de ceux qui « l'ont faite » survit dans la tourmente actuelle. Et Jupin le démontre par ses actes non moins que par ses paroles d'une éloquence pittoresque, émouvante, fleurie d'images toutes neuves, d'expressions héroïques en leur brièveté, que la bataille de Waterloo a rendues légendaires. A force de patientes investigations, on a trouvé l'adresse d'un ancien camarade de tranchées qui dirige une usine de T. S. F. On va lui écrire. Il emploiera René, qui épousera Monique. A Jupin, on trouvera un métier plus régulier que celui de détrousseur de lièvres.

Voilà ce qu'interprétèrent magnifiquement les acteurs du *Théâtre de la Famille Française*, dont le jeu très expressif fit bien ressortir la diversité des caractères. Cette séance artistique et récréative a été un réconfort moral et une leçon de bon goût.



Répétition particulière : les ténors,



Les basses en répétition.

(Photo Le Grand, Quimper.)

## 11 Février. — ENCORE UN TÉMOIN DU PASSÉ...

Le char à bancs du Likès s'en est allé ! Pour quelle destination ? M. l'Econome seul le sait ; mais c'est un fait accompli, le Likès n'a plus de char à bancs.

M. l'Econome a fait cela, par devant de très rares témoins — crainte de réactions — qui ont eu un pleur de sympathie pour le véhicule méprisé, dont les deux bras pendaient lamentablement comme à un bon ouvrier que vient de remercier un patron sans cœur.

« Objets inanimés, avez-vous donc une âme »... quand les Economes n'en ont plus ? Quelles vilaines choses inspire la fièvre de la vitesse ! A moins que ce ne soit la crise économique. Alors, on excuse...

Finies les lentes excursions d'autrefois, dont le Frère Jean-Paul garde le souvenir dans sa mémoire toujours jeune :

*On n'entendra jamais piaffer sur une route  
Le pied du cheval sur les pavés en feu.  
Adieu, voyages lents, bruits lointains qu'on écoute,  
Le rire du passant, les retards de l'essieu,  
Les détours impréus des pentes variées,  
Un ami rencontré, les heures oubliées,  
L'espoir d'arriver tard dans un sauvage lieu.*

## 19 Mars. — FÊTE DE SAINT JOSEPH.

On disait que la fête de saint Joseph perdait de son éclat. Il n'y eut pourtant rien à reprendre dans l'organisation de cette journée, commencée par une fervente communion, des prières ardentes à S. Joseph, patron de tous les travailleurs et patron de la bonne mort. La chorale exécuta de beaux morceaux, tant à la messe qu'aux vêpres ; l'harmonie donna un petit concert dont on ne saurait dire trop de bien.

Après vêpres, la troupe Norville, bien connue au Likès, interpréta *Le Cid*, cette belle pièce classique qui transporta la société de 1636, qui nous enthousiasme nous-mêmes aujourd'hui parce qu'elle rend un son de jeunesse, de générosité, d'allant chevaleresque, auquel nul ne saurait rester insensible qui vibre encore à l'idéal d'une âme désintéressée, héroïquement fidèle au devoir, soucieuse de l'honneur de sa famille et de l'intégrité de sa réputation.

Les élèves ne ménagèrent pas leurs applaudissements aux acteurs qui avaient si bien pénétré dans l'âme de leur personnage, dont ils avaient épousé l'allure et les sentiments, qui avaient su créer une atmosphère d'illusion généreuse. Villainain avait raison qui écrivait : « Un bel ouvrage dramatique est le plus noble plaisir des hommes assemblés. »

28 Mars. — LE CHER FRÈRE CYPRIEN ROBERT, VISITEUR, AU LIKÈS.

Pendant huit jours, le C. F. Cyprien Robert, Visiteur des Ecoles chrétiennes, a séjourné au Likès dont il a inspecté toutes les classes. Avec beaucoup de patience, il s'est enquis d'abord du degré de l'instruction religieuse et du niveau de l'éducation ; puis il a interrogé les élèves sur les spécialités des programmes officiels. Des réponses diverses ont pu être enregistrées : les unes, faites avec méthode et sûreté, témoignant des connaissances sérieuses et d'une grande possession de soi ; d'autres, où se mêlaient les notions les plus différentes, signalaient un esprit léger ou paresseux ; quelques-unes enfin, fort inattendues mais bien accueillies, dénotaient beaucoup d'humour inconscient. Dans l'ensemble, cependant, le C. F. Visiteur s'est montré satisfait de la conduite et du travail de la généralité des élèves.

Pour couronner dignement cette visite, il convenait que le Likès se mit en frais ; et comme toujours, en ces circonstances, l'harmonie et la chorale firent de petites merveilles en peu de temps. Le jeudi 28 Mars, à 10 h. 30, les élèves se réunissaient à la salle des fêtes. Dès que parut le C. F. Visiteur, l'harmonie joua une marche. Puis, avec leur habituelle sûreté de voix, les chœurs donnèrent une heureuse impression de la variété de leur répertoire, qui satisfait tous les goûts : voici pour les cellistants, le *Kousk Breiz-Izel* (J.-L. Mayet) ; les amoureux de la poésie populaire et des paysages baignés d'obscur clarté goûtèrent de pures délices *Au clair de la lune* (A. Ravize) ; les amis du célèbre diplomate Jean Nicot applaudirent le thème bien connu : « *J'ai du bon tabac...* » à quatre voix mixtes (A. Ravize) ; ceux qui préférèrent les chansons spirituelles ou qui, grands marcheurs, accordent leur pas à un rythme musical, auront retenu « *L'apothicaire facétieux* », de V. d'Indy et « *You païdi* », de C. Boller. L'élève R. Bonal fut très applaudi pour son impeccable solo de violon : *Marche persane*.

Dans une adresse très goûtée, M. le Directeur présenta les hommages et les sentiments du Likès au C. F. Visiteur qui s'est déjà beaucoup intéressé au développement de notre école, dont il encourage par tous les moyens les améliorations d'ordre matériel et pédagogique.

A son tour, le C. F. Cyprien Robert, très digne dans son costume de Frère des Ecoles chrétiennes, remercia les artistes qui s'étaient distingués dans cette séance de famille ; il félicita les élèves pour leur travail, leurs résultats, leur excellent esprit et, adaptant son langage à tous les niveaux et à tous les tempéraments, il sollicita l'indulgence pour les peines encourues dans la semaine, promit une séance de cinéma pour la soirée et accorda une journée complète

de congé qui serait ajoutée aux vacances de Pâques. A cette avalanche de bienfaits, toujours bien reçue quand on a de huit à dix-huit ans, les élèves répondirent par un tonnerre d'applaudissements et des cris d'enthousiasme.

Ce fut avec un bel entrain que l'assistance entonna le *Bro Goz* et que l'harmonie joua des *Pas redoublés* qui mettaient fin à ce concert dont les élèves du Likès conserveront le plus gracieux souvenir.

7 Avril. — COMMUNIONS PASCALES AU LIKÈS.

Nul décor ; en ce dimanche de la Passion, les statues sont recouvertes d'un voile violet : l'Eglise médite le grand drame du Golgotha. Cependant le chœur est illuminé et les meilleurs chœurs, à la tribune, entonnent un cantique eucharistique dont les notes, se développant en un mouvement simple et harmonieux, créent infailliblement une atmosphère de recueillement : le charme s'opère, les âmes désormais sont captives de la prière.

En deux longues files, plus de six cents élèves s'approchent de la Table Sainte, où nos deux aumôniers distribuent le divin Aliment des âmes. Rien de théâtral, rien qui sente le factice, l'attitude conventionnelle, mais l'ardente sincérité d'une jeunesse qui accomplit son devoir pascal, avec naturel, avec joie et décision.

La fervente paroisse du Likès, docile aux appels de ses pasteurs et de la conscience, satisfait au quatrième commandement de l'Eglise ; ses jeunes fidèles imitent le geste de leurs grands frères, candidats aux Grandes Ecoles, Saint-Cyriens, Centraux, Polytechniciens, étudiants des Arts et Métiers ou des Universités de Paris et de Province qui, au nombre de dix-huit mille, sont allés en groupes recevoir le Dieu-Eucharistie. Sans doute, beaucoup de Likésiens en vacances, déjà en règle avec l'Eglise, auront communie dans leur église paroissiale, désireux d'édifier leurs compatriotes, non moins que de satisfaire aux aspirations de leur cœur fervent.

Quelles prières ont monté vers Dieu en ce matin du dimanche de la Passion ? Nous les avons devinées sur ces visages respirant la pureté et la satisfaction d'une conscience qui, en ce moment, ne se reproche rien de grave.

Mon Dieu, je vous aime, parce que vous êtes bon ;

Je suis faible et vous êtes le Tout-Puissant.

Prenez mon cœur, maintenant qu'il est toute Pureté.

Préservez-moi du mal.

Conservez-moi dans le Bien et la Vertu.

Soutenez-moi dans le chemin qui mène à l'éternelle Félicité.

Où je vous verrai sans voiles,

Avec mes parents bien-aimés,

Avec mes maîtres et mes petits camarades,  
Avec tous ceux que j'aime en vous  
Et qui, par amour pour vous, me veulent du Bien.  
Bénissez-moi, mon Dieu,  
Qui vous aime et qui me donne à Vous,  
Source de tout Bonheur.

## Excellence

Ont obtenu l'Excellence :

### 5<sup>e</sup> PRÉPARATOIRE

#### 22 Février

Pierre Cosmao, de Plogonnec.  
Jean Le Floch, de Quimper.  
Charles Daniel, —  
Hervé Hénaff, de Plogonnec.  
Pierre Marchalot, de Quimper.  
René Bourhis, de Kerfeunteun.  
René Hénaff, de Quimper.

#### 12 Avril

Jacques Pipart, de Quimper.  
Pierre Cosmao, de Plogonnec.  
Hervé Cornic, de Kerfeunteun.  
René Bourhis, —  
Roger Bochat, de Quimper.  
Hervé Hénaff, de Plogonnec.

### 4<sup>e</sup> PRÉPARATOIRE

Ferdinand Le Fehvre, de Quimper.  
Pierre Daniel, d'Ergué-Gabéric.  
Yves Fretton, de Quimper.  
Lucien Haby, —  
Jean Joncourt, —  
Hervé Cosmao, de Kerfeunteun.  
Jean Pipart, de Quimper.  
Corentin Cléach, de Locudy.  
René Bricc, de Quimper.  
Albert Philippo, de Ploaré.

Ferdinand Le Fehvre, de Quimper.  
Pierre Daniel, d'Ergué-Gabéric.  
Yves Fretton, de Quimper.  
Lucien Haby, —  
Jean Joncourt, —  
Hervé Cosmao, de Kerfeunteun.  
René Gourlay, de Quimper.  
Marcel Millour, —  
Léon Joncourt, —  
Jean Cosmao, —

### 3<sup>e</sup> PRÉPARATOIRE

Marcel Le Long, d'Argol.  
François Guillermin, de Hanvec.  
Robert Guéguen, de Quimper.  
Jean Quiniou, du Juch.  
Hervé Scotet, de Kerfeunteun.  
François Louët, —  
Pierre Hénaff, de Tréboul.  
Jean L'Haridon, de Landrévarzec.

Marcel Le Long, d'Argol.  
Jean Le Moal, de Plougastel-Daoulas.  
Jean Quiniou, du Juch.  
François Guillermin, de Hanvec.  
Pierre Hénaff, de Tréboul.  
Jean L'Haridon, de Landrévarzec.  
Hervé Scotet, de Kerfeunteun.  
François Louët, —

### 2<sup>e</sup> PRÉPARATOIRE

Hervé Billon, de Cast.  
Roger Le Menn, de Kerfeunteun.  
Pierre Péron, de Langolen.  
Jean Louët, de Kerfeunteun.  
Pierre Uguen, —

Hervé Billon, de Cast.  
Jacques Pelliet, de Plomodiern.  
Pierre Uguen, de Kerfeunteun.  
Alexis Le Gac, de Saint-Yvi.  
Jean Donnart, de Cléden-Cap-Sizun.

### 1<sup>re</sup> PRÉPARATOIRE

#### 22 Février

Louis Treussard, de Coray.  
Paul Kéraudren, de Camaret.  
Fernand Rolland, de Lennon.  
Louis Colin, d'Audierne.  
Pierre Louët, de Kerfeunteun.  
Raymond Vaillant, de Quimper.  
Jean Grall, de Pont-l'Abbé.  
Léon Guélaiff, de Quimper.

#### 12 Avril

Jean Cosquer, de Coray.  
Désiré Person, de Plouharnel.  
Pierre Guirrie, de Guilvinec.  
Jean Le Roy, de Locunolé.  
Louis Dolot, de Lorient.  
Henri Le Flour, de Kerfeunteun.  
Marcel Mazé, de Lopérec.

### 1<sup>re</sup> ANNÉE A

Jean Cosquer, de Coray.  
Robert Boissel, de Quimper.  
Alain Le Brusq, de Pouldergat.  
Désiré Person, de Plouharnel.  
Pierre Guirrie, de Guilvinec.  
Pierre André, de Pleuven.  
Jean Le Roy, de Locunolé.  
Louis Dolot, de Lorient.

Alexis Colin, d'Audierne.  
Jean Grall, de Pont-l'Abbé.  
Paul Kéraudren, de Camaret.  
Louis Treussard, de Camaret.  
Isidore Gléhen, de Plomelin.  
François Troadec, de Landerneau.  
Jean Haroche, de Landévan.

### 1<sup>re</sup> ANNÉE B

Pierre Toulhoat, de Quimper.  
Corentin Le Bris, de Fouesnant.  
Désiré Méhu, de Plogastel-St-Germain.  
Jacques Furic, de Pont-Aven.  
Pierre Pulvé, de Quimper.  
Georges Derrien, —  
René Querrien, de Concarneau.

Jacques Furic, de Pont-Aven.  
Pierre Toulhoat, de Quimper.  
Corentin Le Bris, de Fouesnant.  
Jacques Louden, de Plogastel-St-G.  
Désiré Méhu, —  
Robert Dérout, de Kernével.  
Louis Boédée, de Tour'h.

### 1<sup>re</sup> ANNÉE C

Jean Bernard, de Bannalec.  
Pierre Cosquer, de Pleuven.  
Robert de Kéroulas, du Juch.  
Louis Flahaut, de Kerfeunteun.  
Pierre Tallec, de Plouay.  
Henri Chatalic, de Gourlizion.  
André Desné, de Plaudren.  
Julien Grévellec, de Clohars-Carnoët.

Henri Chatalic, de Gourlizion.  
Alain Dorval, de Kerfeunteun.  
Julien Grévellec, de Clohars-Carnoët.  
Louis Le Goué, de Quéven.  
Pierre Cosquer, de Pleuven.  
François Ezanno, d'Étel.  
Louis Flahaut, de Kerfeunteun.  
Robert de Kéroulas, du Juch.

### 2<sup>e</sup> ANNÉE A

François Billon, de Plomodiern.  
Jean Douguet, de Gouézec.  
Pierre Lozachmeur, de Quimper.  
Jacques Briand, de Plomodiern.  
Joseph Toulliou, de Plomeur.  
Christophe Guillou, de Rosporden.  
Jean Rospape, de Bric.

François Billon, de Plomodiern.  
René Thersiquel, de Bannalec.  
Jean Douguet, de Gouézec.  
Jacques Briand, de Plomodiern.

### 2<sup>e</sup> ANNÉE B

Alain Doaré, d'Ergué-Armel.  
Jean Rannou, de Landrévarzec.  
Jean Prat, de Gouézec.  
Pierre Le Doaré, de Penhars.  
François L'Hénoret, de Plog-St-Germ.  
Pierre Brélivet, d'Esquibien.  
Marcel Eouzan, d'Ergué-Gabéric.  
Louis Kerjean, de Lambézellec.

Alain Doaré, d'Ergué-Armel.  
Pierre Le Doaré, de Penhars.  
Jean Rannou, de Landrévarzec.  
Jean Toupin, de La Roche-Derrien.  
Louis Garrec, de Beuzec-Conn.

3<sup>e</sup> ANNÉE A

22 Février

Gabriel Raux, de Pornic.  
Jean Bescond, de Plomelin.  
Pierre Miniou, de Vannes.

12 Avril

Gabriel Raux, de Pornic.  
Jean Bescond, de Plomelin.  
Jacques Soudain, de Quimper.

3<sup>e</sup> ANNÉE B

Yves Colléter, de Kerfeunteun.  
Albert Corbel, de Merzed (C.-du-N.).  
Yves Dupont, de Guiscriff.  
Raymond Hélias, de Plonéour-Lanv.

Yves Colléter, de Kerfeunteun.  
Albert Corbel, de Merzed.  
Pierre Nicolas, de Sainte-Marine.  
Jean Pustoch, de Quimperlé.

CLASSE DE PREMIÈRE

François Le Doaré, de Penhars.  
Jean Colléter, de Kerfeunteun.  
Guillaume Mourrain, de Plouhinec.

François Le Doaré, de Penhars.  
Jean Colléter, de Kerfeunteun.  
Alain Grunheec, de Plouhinec.

5<sup>e</sup> ANNÉE INDUSTRIELLE

François Largenton, de Douarnenez.

CLASSE DE PHILOSOPHIE

Georges Quéimé, de Quimper.

Raymond Kerguen, de Plœrmel.

CLASSE DE MATHÉMATIQUES

Jean Mat, de Pont-Croix.

Jacques Mourlet, de Quimper.

## Tableau d'Honneur

Ont été inscrits au Tableau d'Honneur :

5<sup>e</sup> PRÉPARATOIRE

22 Février

Pierre Cosmao, de Plogonec.  
Charles Daniel, de Quimper.  
Hervé Hénaff, de Plogonec.  
Pierre Marchalot, de Quimper.  
Jacques Pipart, —  
René Bourhis, de Kerfeunteun.  
René Hénaff, de Quimper.

12 Avril

Jacques Pipart, de Quimper.  
Pierre Cosmao, de Plogonec.  
Hervé Cornic, de Kerfeunteun.  
René Bourhis, —  
Roger Bochat, de Quimper.  
Hervé Hénaff, —

4<sup>e</sup> PRÉPARATOIRE

Ferdinand Le Febvre, de Quimper.  
Lucien Haby, —  
Albert Guélaiff, —  
Léon Juncour, —  
Louis Kergoat, —  
René Gourlay, —  
Roger Le Bosser, —  
Jean Pipart, —  
Marcel Walcau, —  
Hervé Cosmao, de Kerfeunteun.  
Pierre Bourhis, —

Ferdinand Le Febvre, de Quimper.  
Lucien Haby, —  
Jean Cosmao, —  
Albert Guélaiff, —  
Louis Soudain, —  
Hervé Cosmao, de Kerfeunteun.  
Jean Pipart, de Quimper.  
René Bricé, —  
Marcel Millour, —

3<sup>e</sup> PRÉPARATOIRE

22 Février

Robert Guéguen, de Quimper.  
Joseph Guégueniat, de Plomodiern.  
Marcel Le Long, d'Argol.  
Jean L'Haridon, de Landrévarzec.  
Hervé Larour, de Saint-Nic.  
François Louët, de Kerfeunteun.  
Hervé Scotet, —

12 Avril

Joseph Guégueniat, de Plomodiern.  
Marcel Le Long, d'Argol.  
René Cosmao, de Plogonec.  
Jean L'Haridon, de Landrévarzec.  
Jean Kéroulas, de Guengat.  
Hervé Larour, de Saint-Nic.  
François Louët, de Kerfeunteun.  
Hervé Scotet, —

2<sup>e</sup> PRÉPARATOIRE

René Bernard, de Plogonec.  
Robert Le Brusq, de Pouldergat.  
Roger Le Menn, de Kerfeunteun.  
Albert Le Naélou, de Quimper.  
Thomas Briand, de Quimper.  
Jean Guillerme, de Hanvec.  
Joseph Hascot, de Plomodiern.  
Jacques Pelliet, —

René Bernard, de Plogonec.  
Robert Le Brusq, de Pouldergat.  
Christophe Le Floch, de Gouesnach.  
Alexis Le Gac, de Saint-Yvi.  
Jean Guillerme, de Hanvec.  
Jacques Pelliet, de Plomodiern.  
Joseph Hascot, —  
Jean Donnat, de Clédén-Cap-Sizun.

1<sup>re</sup> PRÉPARATOIRE

Corentin Billon, de Kerlaz.  
Marcel Louboutin, de Quimper.  
Jean Le Naour, de Rosporden.  
Pierre Philippe, de Douarnenez.  
Corentin Le Reste, de Tourch.  
Fernand Rolland, de Lennon.  
Le Gars Louis, de Kerfeunteun.  
Corentin Billon, de Kerlaz.  
Alexis Colin, de Plouhinec.  
Jean Le Duff, de Kerhuon,

Albert Gléonec, de Saint-Yvi.  
Jean Haroche, de Landévan.  
Marcel Louboutin, de Quimper.  
Jean Le Naour, de Rosporden.  
Jacques Pérennès, de Goulven.  
Pierre Philippe, de Douarnenez.  
Ludovic Mahot, du Faouët.  
Fernand Rolland, de Lennon.  
Charles Le Pape, de Lopérec.

## CLASSES PROFESSIONNELLES

1<sup>re</sup> ANNÉE A

Alain Le Brusq, de Pouldergat.  
Jean Cosquer, de Coray.  
Maurice Guézel, de Quiberon.  
Jean Hentic, de Quimper.  
Jean Moalic, —  
Paul Cloarec, de Tréboul.  
Désiré Person, de Ploularnel-Carnac.  
Jean Rannou, de Tréboul.  
Jean Le Roy, de Locunolé.  
Pierre Guirrice, de Guilvinec.

Albert Le Clech, de Coray.  
Jean Cosquer, —  
Ferdinand Le Dressay, de Vannes.  
Jean Henry, de Plogonec.  
Henri Le Flour, de Quimper.  
Jean Hentic, —  
Jean Moalic, de Mahalon.  
Pierre André, de Quimper.  
Paul Cloarec, de Tréboul.  
Marcel Mazé, de Lopérec.  
Jean Rannou, de Landrévarzec.

1<sup>re</sup> ANNÉE B

Désiré Méhu, de Plogastel-St-Germain.  
Jacques Laudén, —  
Raymond Le Bars, de Gourlizou.  
Corentin Bozec, de Plonéis.  
Jacques Furic, de Pont-Aven.  
Corentin Le Bris, de Fousnant.  
Pierre Toulhoat, de Quimper.  
Pierre Pulvé, —  
Mauro Graziano, —  
René Querrien, de Concarneau.

Pierre Toulhoat, de Quimper.  
Pierre Le Pape, —  
Corentin Le Bris, de Fousnant.  
Désiré Méhu, de Plogastel-St-Germain.  
Jacques Laudén, —  
Robert Dérout, de Kernével.  
Louis Boédéc, de Tourch.  
René Querrien, de Concarneau.  
Jacques Furic, de Pont-Aven.  
Corentin Bozec, de Plonéis.

22 Février

Henri Chatalic, de Gourlizon.  
Pierre Cosquéric, de Pleuven.  
Louis Flahaut, de Quimper.  
Yves Le Foll,  
Julien Grévellec, de Clohars-Carnoët.  
Robert de Kéroulas, du Juch.  
Yves Olivier, de Guilvinec.  
Louis Le Goué, de Quéven.  
Alain Dorval, de Kerfeunteun.  
Jean Douy, de Plogonec.

12 Avril

Henri Chatalic, de Gourlizon.  
Robert de Kéroulas, du Juch.  
Yves Olivier, de Guilvinec.  
Jean Douy, de Plogonec.  
Thomas Kersalé, de Plomodiern.  
Hervé Kersaudy, de Lescoff.  
Pierre Cosquéric, de Pleuven.  
Louis Flahaut, de Quimper.  
Louis Le Goué, de Quéven.  
Julien Grévellec, de Clohars-Carnoët.  
Pierre Tallec, de Plouay.

2<sup>e</sup> ANNÉE A

Jean Rospape, de Bric-de-l'Odé.  
Pierre Lozachmeur, de Quimper.  
André Seznec,  
René Autrou, de Marrakech.  
Francis Billon, de Plomodiern.  
Jean Douguet, de Gouézec.  
François Prado, de Carnac.

Germain Berrou, de Plogast-St-Germ.  
Jean Douguet, de Gouézec.  
Francis Billon, de Plomodiern.  
René Le Meur, de Saint-Evarzec.  
René Autrou, de Marrakech.  
Jean Rospape, de Bric-de-l'Odé.  
Pierre Allieux, de Vannes.

2<sup>e</sup> ANNÉE B

Alain Doaré, d'Ergué-Armel.  
Corentin Kersalé, de Plomodiern.  
Yves Prado, de Carnac.  
Jean Rannou, de Landrévarzec.  
Yves Tarouilly, d'Elliant.  
Louis Garrec, de Beuzec-Conn.  
Jean Le Viol, de Kerfeunteun.  
Pierre Puech, de Penhars.

Louis Garrec, de Beuzec-Conn.  
Jean Le Viol, de Kerfeunteun.  
Alain Doaré, d'Ergué-Armel.  
Marcel Eouzan, d'Ergué-Gabérie.  
Pierre Puech, de Penhars.  
Corentin Kersalé, de Plomodiern.  
Yves Tarouilly, d'Elliant.  
Louis Kerjean, de Lambézellec.  
Jean Rannou, de Landrévarzec.  
Yves Prado, de Carnac.

3<sup>e</sup> ANNÉE A.

Jean Le Corre, de Landrévarzec.  
Hervé Hénaff, de Quéménéven.  
Henri Lemeilleur, de Quimper.  
Pierre L'Helgouach, de Quimper.  
François Laurent, de Pluguffan.  
Louis Le Loch, de Plonéour-Lanvern.  
Noël Louboutin, de Quéménéven.  
Jean Nico, de Vannes.

Roger Chabeaux, de Quimper.  
Sébastien Pochat, de Guilvinec.  
François Riou, de Kerfeunteun.  
Joseph Cluyou, de l'Île Tudy.  
Pierre L'Helgouach, de Quimper.

3<sup>e</sup> ANNÉE B.

Jean Pustoch, de Quimperlé.  
Yves Colléter, de Kerfeunteun.  
René Bordie, de Pluguffan.  
Yves Dupont, de Guiscriff.  
Jean Biger, de Guilvinec.  
François Quiniou, de Ploaré.

Jean Pustoch, de Quimperlé.  
Yves Colléter, de Kerfeunteun.  
Yves Dupont, de Guiscriff.  
Jean Laouénan, de Goulven.  
Jean Biger, de Guilvinec.  
René Bordie, de Pluguffan.  
Corentin Poupon, de Quimper.

# CLASSES DU BACCALAURÉAT

## CLASSE DE PREMIÈRE.

22 Février

François Le Doaré, de Penhars.  
Jean Colléter, de Kerfeunteun.  
Guillaume Mourrain, de Plouhinec.  
Pierre Raphalen, de Plog-St-Germ.  
Louis Kergren, de Quiberon.  
Georges Moisan, de Vannes.

12 Avril

François Le Doaré, de Penhars.  
Jean Colléter, de Kerfeunteun.  
Henri Le Gall, de Douarnenez.  
Alain Le Naour, d'Elliant.  
Guillaume Mourrain, de Plouhinec.  
Pierre Quéré, de Lorient.  
Louis Kergren, de Quiberon.

## CLASSES DE MATHÉMATIQUES ET DE PHILOSOPHIE.

Georges Quéméré, de Quimper.  
Raymond Kerguen, de Ploërmel.  
Jean Mat, de Pont-Croix.

Georges Quéméré, de Quimper.  
Jean Mat, de Pont-Croix.  
Raymond Kerguen, de Ploërmel.

# FOOT-BALL

DIMANCHE 13 JANVIER. — *Terrain de Kermoguer.*

3<sup>e</sup> équipe du Likès et 3<sup>e</sup> de l'Hermine Concarnoise : 0 à 0.

Ensuite les « poulains » de M. Belzic battent les « minimes » de Concarneau, 4 à 0 ! Bravo, le cours supérieur ! De beaux espoirs sont permis pour l'équipe première à venir ! « A noter que les victoires de ce onze sur les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années furent retentissantes. »

JEUDI 17 JANVIER. — *E. S. Likès - Collège Saint-Yves : 5 à 2.*

Cette rencontre, impatiemment attendue de tous et qui compte parmi les plus importantes de l'année sportive du Likès comme de Saint-Yves, d'ailleurs, est enfin arrivée.

Les équipes se présentent à 2 h. 1/4 précises. Le Likès en bleu bordé de rouge ; Saint-Yves en bleu horizon.

Dès la mise en jeu, les Likésiens, qui ont le bas du terrain, engageant et se portent à l'attaque des buts adverses. Une main en faveur des collégiens les arrête, ils reviennent et obtiennent un corner, à la suite duquel le demi-gauche Nouaille ayant repris, faiblement d'ailleurs, trompe le goal par une balle rotative. Likès, 1 ; Saint-Yves, 0.

Les joueurs de Saint-Yves réagissent et menacent les buts du Likès ; celui-ci ne veut pas perdre le but d'avance et joue serré. Les collégiens obtiennent un corner, mais le goal Léonus intervient avec succès et dégage son camp. Les « horizons » sont de nouveau

## NOS ÉQUIPES DE FOOT-BALL



E. S. du Likès. — 1<sup>re</sup> Equipe.



E. S. du Likès. — 2<sup>e</sup> Equipe.

(Photo Le Grand, Quimper).

menacés et une main dans la surface de réparation amène le pénalty imparablement transformé par Taridec. Likès, 2 ; Saint-Yves, 0.

A la remise en jeu, la ligne d'avants du Likès intercepte la balle et remonte, mais le « keeper » adverse annule l'attaque par un beau blocage. Saint-Yves descend alors et obtient un corner qui ne donne rien. Les Likésiens, sentant le danger, activent l'action et arrivent bientôt devant la cage adverse, où Taridec place un bolide. Likès, 3 ; Saint-Yves, 0.

Cette fois, les collégiens sont décidés à marquer et après plusieurs essais infructueux, Barré, l'avant-centre, bat Léonus. Likès, 3 ; Saint-Yves, 1. — Jusqu'à la mi-temps, Saint-Yves mènera le jeu.

Dès le commencement de la deuxième mi-temps, une main est sifflée contre Saint-Yves, puis une autre contre le Likès. Les collégiens se dégagent et menacent leurs adversaires, dont le portier sauve la situation et lance la ligne d'avants. Ceux-ci s'emploient de leur mieux : une passe de Taridec à Baptiste L'argenton qui transmet à Corbel qui shoote en force et c'est le but. Likès, 4 ; Saint-Yves, 1.

Les « bleus horizon » n'entendent pas se faire battre ainsi et arrivent chez les Likésiens qui mettent en corner. Jean Mat, à l'activité débordante et toujours à l'endroit du plus grand danger, dégage son camp ; Saint-Yves cependant revient et une belle tête de l'inter-droit bat Léonus, mal placé. Likès, 4 ; Saint-Yves, 2.

A la reprise, après un coup franc en sa défaveur, le Likès amorce une belle descente pour rien. Nouvelle descente, corner sans résultat et Saint-Yves est dominé. Il dessert cependant l'étreinte et excursionne quelque temps chez les locaux. Puis c'est le retour des Likésiens et le 3<sup>e</sup> but de Taridec. Likès, 5 ; Saint-Yves, 2.

Saint-Yves, démoralisé, ne fait plus que se défendre, mais la fatigue empêche tout changement à la marque. Le coup de sifflet final retentit bientôt, terminant un match intéressant tant par le beau jeu d'équipe qui fut pratiqué que par l'esprit sportif de la galerie.

Au Likès, toute l'équipe est à féliciter. Chez les collégiens, l'avant-centre Barré et le demi-centre tranchèrent plus particulièrement sur leurs coéquipiers.

20 JANVIER. — Likès (1) - Pleyben (1) : 3 à 3.

Likès (2) - Pleyben (2) : 4 à 1.

Au match aller, il y avait eu 6 à 0 ! C'est donc en toute confiance que l'on va chez les Gars de la Coudraie ! Hélas ! à la descente du car, l'enthousiasme tomba. Terrain désuni et de plus « gluant » par suite du dégel ; c'est à peine si les joueurs de la 2<sup>e</sup> pouvaient

se déplacer ; ils finirent en tout cas par transformer les environs des buts en véritable mare vaseuse !

Après hésitation et pour ne pas contrarier les sympathiques patronnés, les bleus s'alignent quand même. Ils rentrèrent 4 buts, 3 à leur profit et 1 pour Pleyben, à la suite d'un off-side non sanctionné ! Ils auraient dû terminer avec 5 points, le goal ayant retenu la jambe de l'inter-droit qui allait shooter au but et l'arrière-droit ayant détourné d'une main franche un bolidé de l'inter-gauche likésien ! Mais l'arbitre ne peut pas tout voir, que diable !

3 FÉVRIER. — *Likès (1) - Brieç (1) : 5 à 3 à Brieç.*

Ça c'est du foot-ball, ce n'est pas de la resquille », dit un Briécois en voyant évoluer nos joueurs ! Il fallut tout de même compter avec la valeur de l'extrême-gauche et de la défense locale !

*A Kerfeunteun : Likès (2) - Kerfeunteun (2) : 4 à 0.*

*Au Stade Kerhuel : Likès (3) - Juniors B : 4 à 4.*

10 FÉVRIER. — *Likès (1) - Pont-Croix (1) : 4 à 2.*

M. Hénaff et M. Derrien, toujours prêts pour le service de l'équipe — qu'ils en soient ici vivement remerciés — nous conduisent aujourd'hui jusqu'à Pont-Croix. Match capital pour Saint-Vincent comme pour le Likès. La victoire revint à ceux qui jouèrent avec le plus de régularité toute la partie, en faisant un jeu d'équipe bien coordonné. Likès 4, Pont-Croix 2.

10 MARS. — *Likès - Etoile Sportive de Kerfeunteun.*

Match retour contre l'Etoile Sportive de Kerfeunteun.

La 2<sup>e</sup> bat Kerfeunteun 2<sup>e</sup>, 2 buts à 1.

La 1<sup>re</sup> prend sa revanche du match aller en gagnant par 3 à 0.

14 FÉVRIER. — *Likès - Lambézellec, 4 à 2.*

Belle promenade jusqu'à Lambézellec pour y rencontrer l'équipe du Pensionnat Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, au palmarès tout à fait brillant.

M. l'Econome nous reçoit avec une amabilité vraiment touchante et une générosité exceptionnelle. Mercis sincères. Nos joueurs se rappelleront longtemps le plantureux dèjpeuner qui leur fut servi.

Ainsi alourdis et quelque peu fatigués par le voyage, seront-ils capables de lutter ? Ils voulaient la victoire, les gars de Lambé aussi ! Dès le début, malgré tout, les « bleus » se montrèrent supérieurs par leur jeu d'équipe. Deux buts récompensèrent leurs efforts

et ils se reposèrent sur leur avance bientôt rattrapée. Un nouveau coup de collier et la partie fut gagnée par 4 buts à 2.

Domage que le retour ne put avoir lieu ! Le Likès aurait été heureux de très bien recevoir aussi les sympathiques gars de Lambé ! A l'an prochain, espérons-le.

DIMANCHE 17 MARS. — *Sur le terrain de Saint-Yves,*

*Likès (2) - Saint-Yves (2).*

Terrain en parfait état, vent fort, les élèves de Saint-Yves seuls sont spectateurs.

Les premières minutes, malgré le vent contraire, sont à l'avantage des Likésiens, mais la chance n'est pas pour eux ! Tour à tour, Largenton J.-B., Taridec et Pierre Quéré ratent des occasions uniques ! Saint-Yves réagit et marque. — En deuxième mi-temps, Barré double la marque. Les visiteurs ne réussissent pas à percer. Cependant, Taridec, très entouré, aperçoit son ailier gauche « tout seul », une passe longue et « Loze » a tout le temps pour ajuster son tir et c'est le but et l'espoir pour son équipe ! Peu après, sur passe de Kernec, Quéré shoote de loin, sans conviction d'ailleurs, et le goal, qui n'avait qu'à cueillir la balle, la laisse gentiment passer !

Et cela fait deux buts partout. Le Likès s'en donne ensuite à cœur joie, mais le coup de sifflet final a tôt fait de les calmer.

JEUDI 21 MARS. — *Likès (1 but) Sélection Scolaire (2 buts).*

En lever de rideau, l'équipe de l'Ecole Saint-Charles donne une leçon de jeu sobre et très bien ordonné à notre deuxième, qui ne fit que le match nul, après avoir amplement dominé. 2 à 2.

24 MARS. — *A Fouesnant : Likès (2) - Fouesnant (2), 3 à 2.*

*Likès (1) - Fouesnant (1), 6 à 0.*

31 MARS. — *Likès-Phalange (2).*

Dernière rencontre. Pour la deuxième fois, nous jouons contre la deuxième de la Phalange et encore à Saint-Denis. Les journaux ont annoncé le match pour 13 heures. A 13 h. 45, on va peut-être commencer ! L'équipe qui nous est opposée est bien mixte ! L'arbitre fait attention au jeu, quand il en a le temps ! Au total, notre jeune goal, Jacques Briand, sera battu 2 fois et Le Guen, qui eut plus de chance, laissera tout de même aussi la balle passer 2 fois.

Le match qui suivit fut bien terne, nos élèves, qui composaient

la majeure partie des spectateurs, ne purent d'ailleurs pas voir la partie en entier.



Et la saison est terminée ! Elle fut très bonne et les défaites ne furent le plus habituellement dues qu'à des absences ! Félicitations aux jeunes équipiers et particulièrement au capitaine François Largenton ! Mention spéciale doit être faite pour Hervé Taridec qui, ayant quitté le Likès à Noël, n'en continua pas moins à venir tous les dimanches défendre les couleurs de son Pensionnat !

SPECTATOR.

## UN SOIR, A KERMOGUER

*C'est bien le moment de se taire.  
J'admire le goal en chandail  
Et vingt-deux fronts soucieux qu'éclaire  
L'espoir d'un fructueux travail.*

*Sur les touches, par tous violées,  
Je contemple, ému, les deux onze  
Dont les querelles sont réglées  
Par l'arbitre au sifflet de bronze.*

*Voici qu'une soudaine attaque  
Règle Matelot et Mouton ;  
Joue dribble — il n'est point cardiaque —  
Son shoot rassure Largenton.*

*Taris court dans la plaine immense,  
Va, vient, passe à Loz de trop loin,  
Fait jouer Pierrot, recommence,  
Enfin marque le premier point.*

*Pendant que petit Jean tressaille  
Et qu'Albert, le très fin joueur,  
Ecoute Milot qui détaille  
Les gestes sûrs du footballeur.*

SUPPORTER.



## ÉTAT

### DE L'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU LIKÈS

#### PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Son Excellence Mgr Duparc, Evêque de Quimper et de Léon.  
Son Excellence Mgr Cogneau, Evêque de Thabraca, auxiliaire de Quimper.

#### MEMBRES HONORAIRES

C. F. Cyprien Robert, Visiteur des Ecoles chrétiennes.  
C. F. Paul, ancien Visiteur des Ecoles chrétiennes.  
C. F. Cosme Dominique, Assistant des Frères des Ecoles Chrétiennes.  
MM.

Le chanoine Le Borgne, ancien aumônier.  
Le chanoine Guirrec, curé-doyen de Bannalec, ancien aumônier.  
L'abbé Rolland, recteur de Bourg-Blanc, ancien aumônier.  
L'abbé Le Gall, recteur de Gouézec, ancien aumônier.  
L'abbé Gouchen, aumônier du Likès.  
L'abbé Lozachmeur, aumônier du Likès.  
Le Président de l'Amicale, Lorient.  
— — Saint-Brieuc.  
— — Saint-Marc.  
— — Arradon.  
— — Vannes.  
— — Lambézellec.  
— — Le Faouët (Morbihan).  
— — Plœmeur —  
— — Questembert —  
Les anciens Directeurs ou Maîtres du Likès.

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. Charles Cabon, négociant à Quimper.  
Président honoraire : M. le Directeur du Likès.  
Vice-Présidents : MM. Le Gars Pierre, Kernévez, Kerfeunteun.  
Salaün Jean, 64, quai de l'Odé.  
Vice-Présidents-délégués : MM. Le Bourhis Guy, commandant, délégué pour  
Brest, 45, rue Louis-Pasteur, Brest.  
Masson Louis, commandant, délégué pour  
Lorient, 34, rue Bayard, Lorient.  
Trésorier : M. Jaouen Louis, menuiserie, Kerfeunteun.

#### Membres :

MM.  
Danion Jean-Marie, Messilien, Kerfeunteun.  
Dhervé Pierre-Marie, Quillihouarn, Penhars.  
Fily Alain, Kérvén, Plogonnec.  
De Kerangal Charles, avocat, rue du Palais.  
Le Cerf Yves, industriel à Quimper.  
Le Louët, chanoine honoraire, supérieur du Collège Saint-Yves.  
Mauduit Gustave, 6, rue Verdelet.  
Pernez René, agriculteur, Menez-Bras, Plonéris.

Liste  
par Communes { des MEMBRES BIENFAITEURS (25 francs),  
et des MEMBRES ACTIFS (15 francs),  
au-dessous de 20 ans (10 francs).

## FINISTÈRE

### MM.

Arzano  
Courtier Paul, Keryven.  
Rousselot Joseph, Bourg.  
Fichoux Jean, Stang-ar-Haro.

### Audierne

Guidal, entrepreneur.  
Kersaudy Noël, place de la Liberté.  
Laurent Alexis, mareyeur.  
Morvan Yves, 4, rue Carnot.  
Ollivier Philippe, 2, rue Guesno.

### Bannalec

Biger, notaire, bourg.  
Le Gall René, Kérancalvé.  
Abbé Guirrice, curé-doyen.  
Sinquin René, commerçant (beurre-  
œufs).  
Le Taliec Yves, à la Véronique.  
Montfort Victor, chez M. Sinquin,  
(beurre).

### Bénodet

Jaouen Jean, propriétaire.

### Beuzec-Cap-Sizun

Andro Barthélémy, Lezelguez.  
Pansard Thomas, Kerroulec.  
Sergeant Pierre, chez M. Gonidec, Tre-  
voëdal.

### Beuzec-Conn

Le Dé Yves, au Val.  
Duval Yves, Lamphily.  
Platré Louis, Kéroagant.  
Herlédan Pierre, 77, rue de la Gare.  
Hervé Gustave, Coat-Conn.

### Brest

Avan Yves, 1, rue Arago.  
Le Bourhis Guy, chef d'escadron, 45,  
rue Louis-Pasteur, délégué pour  
Brest.  
Chardonnet Albert, 13, rue Ambroise-  
Thomas.  
Chanoine Cardaliaguet, 14, rue Jean-  
Macé.  
Cardaliaguet Antoine, 4, rue du Châ-  
teau.  
Cariou François, 120, rue Jean-Jaurès.  
Ferelec François, industriel, 45, rue  
du Château.  
Feunteun Alain, horloger, 18, rue Jean-  
Jaurès.  
Feunteun Maurice, horloger, 18, rue  
Jean-Jaurès.  
Gautier Emile, 13, rue de Gasté.  
Guichard Eugène, 103, rue de Siam.  
Kerbrion Eugène, 97, rue Jean-Jaurès.  
Kerbrion Stanislas, 97, rue Jean-  
Jaurès.  
Marion Auguste, 1, place du Bouguen.  
Mourrain Joseph, contrôleur P.T. T.,  
Brest Central.  
Le Merdy A., 21, avenue de la Gare.  
Le Penn Louis, 1, rue Traverse.

### MM.

Péron Joseph, commerçant, rue Louis-  
Pasteur.  
Youennou J.-L., P. T. T., 22, rue Amiral-  
Courbet.  
Youennou Pierre, ingénieur, 16, rue  
Observatoire.  
Capiten Sébastien, (voir Paris).  
Pérodeau Hippolyte.  
Heurté.  
Philippe Georges.  
Mignon Guillaume (voir La Seyne).  
Mignon Thomas.

### Brie-de-l'Odé

Coadou René, Kerzoualen.  
Daondaj Alain, Parc-Hamon.  
Croissant, Lesprit.  
Cariou Michel, Coat-Glas.  
Feunteun Alain, Kerlez-Vras.  
Maguer Hervé, Coat-Glas.  
Maguer Michel, Coat-Glas.  
Maguer Yves, Coat-Glas.  
Mahé Jean-François, Kervouët.  
Mahé Jean (fils), Kervouët.  
Mérou Hervé, Menhir.  
Mérou Jean, bourg.  
Rannou Yves.  
Le Foll.

### Camaré-sur-Mer

Le Coz Jean, Hôtel de France.

### Carhaix

Dubrez Auguste, rue Fontaine-Blanche.  
Saout Charles, route de Brest.  
Croc Auguste, officier mécanicien de  
la Marine marchande.

### Cast, par Quéménéven

Blouet Sébastien, Goult.  
Briand Guillaume, Goultquer.  
Lannuzel Corentin, Cascasquen.

### Châteaulin

Le Doaré Jean, 10, rue Graveran.  
Le Doaré Louis, Ty-Glas.  
Le Doaré Emile, Ty-Glas.  
Hénaff Jean, place du Marché.  
Caër Charles, Coat-ty-Goff.  
Caugant Pierre, Coat-ty-Fitel.  
Avan Yves, (voir Brest).  
Blouet Laurent, (voir Honfleuer).  
Le Quéau François.

### Châteauneuf-du-Faou

Le Meur Pierre, garage.  
Piriou Mathieu, route de Quimper.  
Riou Jean, Terilly.

### Cléder

Prigent Arsène, mécanicien, bourg.

### Clohars-Carnoët

Brangoulo Pierre, au Hédér.  
Brangoulo Maurice, au Hédér.  
Montfort Victor, (voir Bannalec).

### MM.

Clohars-Fouesnant, par Bénodet  
Hervé Jean, Métairie, Bodinio.  
Hervé Yves, Métairie, Bodinio.

### Combril

Bourhis Hervé, Le Cosquer.

### Communa

Martin Joseph, Moulin-Vieux.

### Concarneau

Caradee Joseph, 4, rue du Commerce.  
Fichoux Gabriel, employé de la Gare.  
Guilbaud Jules, 12 bis, rue Bayard.  
Vogel Paul, 18, rue Jean-Bart.  
Nader Hervé, (voir Colombes, Seine).

### Coray

Le Goff Louis, Keryet.  
Vaillant Charles, Kerdavid.  
Vaillant Jean, Kerdavid.

### Dinéault, par Châteaulin

Cornec (père), Rosconnec.  
Cornec Gabriel (fils), Rosconnec.  
Cornec Jean, Trévoizec.  
Le Goff Yves, Kerdonnard.

### Dournevez

Le Bars Marcel, 23, rue Jean-Jaurès.  
Le Bilhan Louis, 27, rue Berthelot.  
Bossennec François, 16, rue Duguay-  
Trouin.

Bossennec Robert, 13, rue Sainte-Hé-  
lène.

Bosser Antoine, 6, rue Duguay-Trouin.  
Bossier Joseph, 6, rue Duguay-Trouin.  
Le Bris Joseph, 43, rue Anatole-France.  
Cornec Pierre, 20, rue du Môle.

Delaplanche Charles, place de l'Enfer.  
Dérédec Henri, 26, rue du Môle.

Féchan Alexis, mareyeur, rue Bou-  
doule.

Le Guen Charles, chez M. Féchand.

Kergoat Yves, rue du Môle.

Kervarec Jean, 4, rue Amiral-Courbet.

Kervroeddan Yves, 7, rue Sainte-Hélène.

Marot Francis, Morot-Berre, mareyeur.

Mottier Henri, Crédit Nantais.

Rault Henri, rue Duguay-Trouin.

Sauvage Joseph, 23, rue Voltaire.

Sevellec Désiré, 30, rue Duguay-Trouin.

Vaquer Joseph, 12, rue Laënnec.

Miroux Charles, gérant usine.

### Edern

Favennec Michel, Stang-Jean.

### Elliant

Guyader Yves, Rubicon.

### Ergué-Armel

Bertholoni Corentin, 42, route de Ros-  
porden.

Bertholoni Pierre, 42, route de Ros-  
porden.

Breton Alain, Lanroz.

Droal Corentin, Kerlaëron.

Droal Hervé, Kerlaëron.

Feunteun Jean, 46, rue Saint-Julien.

Le Goff Jean, route de Bénodet.

Nédélec Jean, Bourdonnel.

Le Ster François, Kervir.

### MM.

### Ergué-Gabéric

Le Bilhan Pierre, Papeterie de l'Odé.  
Eouzan Pierre, Papeterie de l'Odé.  
Le Gallés Paul, Papeterie de l'Odé.  
Garin Louis, Papeterie de l'Odé.  
Quéré Laurent Lestonan.  
Quéré Pierre, Papeterie de l'Odé.  
Rannou Pierre, Saint-André.  
Le Roux Alain, Méneuc.  
Tanguy Jean-Louis, Quillihuec.  
Tanguy Pierre.  
Nédélec Jean-Marie, Lésergué.  
Nédélec Jean, Saint-Joachim.

### Esquibien

Le Bars Henri, Kerencore.  
Pellé Jean, Keraudierne.  
Riou Jean-Marie, Kerneven.  
Riou Jean-Michel, Custrén.

### Fouesnant

Quillen Joseph, scierie, bourg.

### Guengat

Fertil Jean-Louis (fils), Rumerdy.  
Lozachmeur Hervé, Manoir.  
Pérennon Jean-Louis, Kervroac'h.

### Gouézec

Coadou François, Kergoël.  
Quintin Pierre, hôtel des Voyageurs.  
Richard Jean, quincaillerie.  
Le Roy Pierre, Quéloy.

### Guilcan

Le Bras Yves, clerc de notaire, Coat-  
ar-Bellec.  
Quénec Yves.

### Guimiliau

Collee Joseph, Créramillies.  
Pouliquen François, Ruland.

### Gourlizon

Chatalie Louis, Kerféost.

### Goulten

Cariou Clet, au Croissant.

### Kerlaz

Le Berre François, Kernelvet.  
Doaré Guillaume, Kerlarde.

### Kerfeunteun

Bernard Jean-Marie, Kerancloarec.  
Briant Yves, bourg.  
Le Clech René (père), commerçant,  
bourg.

Le Clech René, (fils), bourg.

Le Clech Yves, bourg.

Le Coeur René, Penhoat.

Cornic Joseph, Manoir des Sallés.

Cornic Sébastien, Kervouyec.

Cosmao Yves, entrepreneur, Croix-des-  
Gardiens.

Danion Jean-Marie, Messilien.

Doaré Joseph, Creac'h-Alan.

Dorval René, Tréqueffec.

Douquet Jean, route Brest.

Fily Yves, route de Brest.

Le Gars Jean, route de Brest.

Le Gars Jean, Bécharies.

MM.

Le Gars Pierre Kernévez.  
Gestin André, Croix-des-Gardiens.  
Grall, constructeur-mécanicien.  
Jaouen Louis, menuisier, bourg.  
Lozachmeur Jean, boucherie, Croix-des-Gardiens.  
Noach Jean-Louis, 40, bourg.  
Le Page Jean, Poulhaou.  
Philipot Joseph, Bolhoat.  
Poënot Pierre, quartier Saint-Yves.  
Poulhazan, Tréouzon.  
Coic Alain, (voir Quimperlé).  
Le Gars Joseph, (voir Aulnoye).  
Le Gars Louis, (voir Fez, Maroc).  
Le Déréat Marc, Séminaire.

*Kernével, par Rosporden*

Le Beuze Henri, bourg.  
Le Beuze Marcel, tailleur, bourg.  
Donal Joseph, Kerouac.  
Guiffant Alain, Bout-du-Pont.  
Le Meur Ambroise, Kerambrunou.  
Ollivier Yves, Quillihouarn.  
Guillou Jean-Marie (voir Landerneau).  
Tréguier Corentin (voir Quimper).

*La Forêt-Fouesnant*

Schédic Yves, Kerdivoal.

*Lambézellec*

Bordée Jean-Louis, Ecole Croix-Rouge.  
Le Fur Marcel, La Villette.  
Le Fur Louis, La Villette.  
Le Jeune Vincent, second - maître  
mécanicien, 95, rue Jean-Jaurès.

*Landelean*

Cam Jean, grains.

*Landerneau*

Guillou J.-M<sup>re</sup>, 40, quai du Léon.  
Troadek Jean, 1, rue du Parc.

*Landivision*

Breton Joseph, Minoterie de la Gare.

*Landrèveze*

Bothorel Jean, Mengleuz.  
Le Clech Alain, bourg.  
Le Corre H., Rulandou.  
Croissant René, Brunguen.  
Guyader Corentin, boulanger.  
L'Haridon, Lannee.  
Le Menn Jean, Guinigou.  
Rolland Jean, Guinigou.  
Rolland Jean-M<sup>re</sup>, Kergreïs.  
Rannou Pierre, Kerlegand.

*Landudal*

Feunteun Corentin, Rupique.  
Hamp Pierre, bourg.  
Le Nay Yves, bourg.

*Landudec*

Ansquer Jean, commerçant, bourg.  
Gentric Louis, Kergreïs.  
Gentric Michel, Kergreïs.

*Lanrie (par Concarneau)*

Corré Yves, Kerrichard.  
Rivière Joseph, Moros.  
Le Déréat Marc (voir Kerfeunteun).

MM.

*Lanvéoc*

Léostic Jean, quincaillerie.

*Laz*

Stervinon Jean (voir Quimper).

*Le Faou*

Morvan Lucien (voir Boulougac-sur-Mer).

*Le Guilloinec*

Pérodeau Joseph, receveur des Postes.  
Stéphan Pierre, maréyeur.

*Le Juch, par Douarenez*

Le Bihan Hervé, Menez-Merdy.  
Le Bihan René, Menez-Merdy.  
Le Bihan Yves, Menez-Merdy.

*Lennon, par Pleyben*

Le Gall Michel, ingénieur.  
Rannou Yves, Kernévinin.

*Lesneven*

Brénol, bijoutier.  
Brénol L.  
Heurtault Albert, pharmacien.

*Le Tréhou*

Soubigou Antoine, Le Mescoués.

*Le Trévou.*

Conan Benoît, Kerjean.  
Le Grand Jean, Landreigne.  
Pustoch Jean.

*Leuhan, par Coray*

Le Roux F rançois, Kérivoas.  
Le Roux René, Kérivoas.

*Locronan*

Chipon Alain, bourg.  
Hémon Guillaume, bourg.  
Nicolas Jean, place de l'Eglise.

*Locunolé, par Quimperlé*

Moru François.

*Loctudy*

Le Gall Alexis, mareyeur, industriel,  
La Cale.  
L'Helgouac'h Isidore, route de la Cale.

*Lopérec*

Le Pape Jean, Parc-ar-Faven.  
Hergoualch Yves, Lambégou.

*Lothey, par Pleyben*

Le Goff, Rumadec.

*Mahalon*

Moalic Corentin, Kerlaouénau.

*Melguen*

Goaër Pierre, Keralen.  
Le Naour, La Villeneuve.  
Nicot Pierre, bourg.  
Caradec Yves (voir Bretteville).  
Carnot Xavier (voir Plouescat).

*Moëlan*

Guilcher Louis, bourg.  
Haslé Francis, bourg.

MM.

*Morlaix*

Grannec Noël, professeur, Collège  
Saint-Joseph, place Dumesnil.  
Souëtre Jean, quartier Créach-Joly.  
Le Tous François, 4, rue de Bréhat.

*Ouessant*

Fouesnant Louis, retraité, place de  
l'Eglise.  
Quinquis Greffier de Paix.

*Penhars*

Bernard Pierre, Kérélec.  
Cardaliaguet Henri, Kerlagatu.  
Cariou Jérôme, Rosoquez.  
Cariou Michel, Rosoquez.  
Le Corre, Kervallguen.  
Cozie Yves, Kerdistraon.  
Dhervé Pierre, Quillihouarn.  
Dhervé Hervé, Quillihouarn.  
Dhervé Jean, Quillihouarn.  
Hélias Pierre, Kereyen.  
Hélias Yves, Kereyen.

Léty Jean, Prairies de Kernisy.  
Puech Alphonse, Kermabeuzen.  
Puech Alphonse, Kermabeuzen.  
Puech Jean-M<sup>re</sup>, Kermabeuzen.  
Puech Corentin, Kermabeuzen.  
Puech Jean, Kermabeuzen.  
Puech Jean, Kervrahu.

*Peumerit*

Le Borgne Hervé (voir Concarneau).

*Plabennec*

Saïk-ar-Gall, Conseiller d'Arrondisse-  
ment.

*Pleyben*

Cochennec Yves, boucherie.  
Le Floch Gustave, Ty-Nevez-Penna-  
yeun.

Le Gall Henri, Grand'Place.  
Mathurin Jean, Keranta-Mant.  
Pichon Jean, Petite Place.

*Ploaré*

Caradec François, Kervuillern.  
Caradec Joseph, Kerdac.  
Doré Jules, Kéroustille.  
Kervoalen Jean, Kerstrat.  
Tanter Yves.

*Plobannalec*

Calvez Louis, Kervelegen.

*Plagastel-Saint-Germain*

Jolivet Louis, coiffeur, bourg.  
François Jules, Kervigodou.  
Gouret René, commis greffier, bourg.

*Plogonnce*

Bourhis Pierre, Kerdelan.  
Bourhis Pierre, Prat-Yonen.  
Cariou Jean-René, Kerguinou.  
Cosmao Jean-Louis, Kernévez.  
Cosmao Jean-Mari, Créach-Noz.  
Fily Alain, Kererven.  
Le Floch Jean-René, Kerustan.  
Le Floch René, commerçant, bourg.  
Le Floch Hervé, bourg.  
Le Floch Jean, Malady.  
Le Grand Henri, Louzoudouaré.

MM.

Hascoët Pierre, Lesmel.  
Henry Jean, Keradilly-Vian.  
Kéroulles Toussaint, Keronach.  
Philippe Jean, Kervas-Vian.  
Philippe Yves, bourg.  
Le Quéau Jean-Louis, Kerroriou.  
Seznec Jean-Louis, Nartous.  
Tymen Jean, Kervinou.  
Tymen Yves, Kervinou.

*Plomelin*

Bescond Jean-Pierre, Kerguel.  
L'Helgouac'h François, Kerguel-Vras.  
Pernès René, Kerbiquet.

*Plomodiern*

Briand Corentin, commerçant, bourg.  
Kersalé Guillaume, Penfout.

*Plonéis*

Pernès Pierre, Menez-Braz.  
Pernès Jean-Marie, Menez-Braz.  
Bozec Corentin, Kerveur.

*Plonéour-Lanvern*

Cossec Hervé, au Rest.

*Plonévez-Portzay*

Bidan Guillaume, Kerdalad.  
Bidan Nicolas, Kerdalad.  
Brélivet Hervé, Kergonnec.  
Le Gac, agriculteur, Lesvern.

*Ploudalmézeau*

Jacob François, expert, bourg.

*Ploudaniel*

Le Gall Auguste, Lannignès.

*Plongastel-Daoulas*

Le Gall Claude, Lanvrian.  
Thomas Mathurin.  
Thomas Pierre, Pennavern.

*Plouhinec*

Caugan Henri, au Gofré.  
Mourrain Emile, Kervoazec.  
Mourrain Pascal, Kervoazec.

*Plounéour*

Daniel Joseph.

*Plovan*

Guéguen Georges (voir Achis-Mons).

*Plözévet*

Bolzer Christoph, Kervengar.  
Guéguen Pierre, Kervinou.  
Keravec (voir La Garenne-Colombe).

*Plouffan*

Carion Pierre, Kerhascoët.  
Guével Guénolé, Kerloëguen.  
Guével Louis.  
Nicot Alain, Kergreïs.

*Pont-Aven*

Cannévet Maurice, rue Vieille du Quai.  
Cannévet Pol, rue Vieille du Quai.  
Furie Jean, place de la Mairie.  
Le Louët, docteur.  
Satre Joseph, Horlogerie.

*Pont-Croix*

Gargadennec Jean, rue des Boucheries.

## MM.

*Pont-de-Buis*  
Guillaume Raymond.

*Pont-l'Abbé*

Bertholom Yves, en face de la gare.  
Criou Henri, quincaillerie.  
Criou Henri, quincaillerie.  
Maréchal Jacques, bière, eaux gazeuses, place Gambetta.  
Le Minor, minoterie.  
Monot Marcel, 12, rue Poulfranc.  
Monot Pierre, 12, rue Poulfranc.  
Stéphane Guillaume, clerc chez M<sup>e</sup> Queinnee.  
Maréchal Jacques (fils) (voir Asnières).

*Pouldergat*

Le Brun Guillaume, Couëdic.  
Kervarec Jean, Trémihit.  
Kervarec Vincent, Trémihit.  
Le Brusq Jean, Corn-ar-Hoat.

*Pouldrenzie*

Guichaoua J.-Marie, Industriel.  
Hénauf Jean, industriel.

*Poullan*

Kérivel Hervé, Keraudran.  
Kérivel Guillaume, bourg.  
Olier Jean, Kérinec.  
Olier (fils), Kérinec.  
Olier (fils), Kérinec.

*Quéménéven*

Hascoët Jean, Kergoat.

*Querrien*

Auffret Alain, La Villeneuve.  
Auffret Pierre, La Villeneuve-Troadec.  
Bare Louis, bourg.  
Plecher J.-Marie, Catelouarn.  
Gallo Arthur, commerçant, bourg.

*Quimerch*

Ménez Hervé, au bourg.

*Quimper*

Alain Jos ph, électricien, rue Kéréon.  
Alix Simon, 63, rue de Douarnenez.  
Autrou Arthur, 14, rue du Couëdic.  
Abbé Balbous, économe, Collège Saint-Yves.  
Barré Pierre, 18, rue Elie-Fréron.  
Barré Robert, 48, rue Saint-Mathieu.  
Bédéric Charles, 29, rue du Palais.  
Benoit, 8, rue des Gentilshommes.  
Bernard Jean, rue Feunteunick-ar-Lez.  
Abbé Le Berre, chanoine titulaire, 23, rue du Front.  
Le Berre René, 11, impasse St-Marc.  
Bertinetti Laurent, Usine Lebon et C<sup>ie</sup>.  
Bideau Louis, 14, rue du Chapeau-Rouge.  
Le Bigon Yves, 38, rue Saint-Mathieu.  
Bizeen Georges, 1, rue Saint-Nicolas.  
Le Blévec Marcel, 6, rue Elie-Fréron.  
Bolloré Eugène, 34, quai de l'Odéon.  
Bomal obert, chef de dénot, gare.  
Brusq Jean, Central P. T. T., Terrain Gaude.  
Burelier Jean, comptable Maison Boissel, rue Le Déan.

## MM.

Cabon Charles, négociant, rue Elie-Fréron.  
Cadic Maurice, 11, rue de l'Abattoir.  
Catto, entrepreneur, route de Brest.  
Catto Adolphe, route de Brest.  
Chabeaux Oscar, électricien, 14, rue Chapeau-Rouge.  
Chevalereau, rue Bourg-les-Bourgs.  
Cloarec Jean, 10, rue de Douarnenez.  
M<sup>gr</sup> Cogneau, évêque de Thabrac.  
Cornic, vétérinaire, Clamp-de-Foire.  
Le Corre Jean, 39, rue Pen-ar-Stéir.  
Le Corre Jean-M<sup>e</sup>, boucher, 3, rue de Brest.  
Courtay Yves, 1 bis, rue Toul-al-Laër.  
Craff Pierre, Constructions navales, chemin du Halage.  
Cuzon Eugène, coiffeur, rue Chapeau-Rouge.  
Le Coz Marcel, passage niveau, rue des Reguaires.  
Damian Emile, usine, route de Brest.  
Damian Jean, usine, route de Brest.  
Denis Gilbert, 9, rue de Brest.  
Dieuchou, capitaine, 137<sup>e</sup> R. I.  
Dougnet Jean, route de Brest.  
Feunteun Jean, 8, rue Saint-François.  
Feunteun Jean, 8, rue Saint-François.  
Feunteun Laurent, 2, impasse de l'Odéon.  
Feunteun René, 2, impasse de l'Odéon.  
Le Floch Jean, 36, rue Le Déan.  
Le Floch René, 36, rue Le Déan.  
Friant Yves, tailleur, rue de la Mairie.  
Galès Charles, chemin de l'Hippodrome.  
Guédès Emmanuel, rue Amiral de la Grandière.  
Guéguen Robert, 18, rue Elie-Fréron.  
Guiffès Jean, charcutier, 4, avenue de la Gare.  
Goasoc Emile, rue des Reguaires.  
Le Grall Louis, 2, rue du Front.  
Le Grand Etienne (père), photo, place Terre-au-Duc.  
Le Grand Etienne (fils), photo, place Terre-au-Duc.  
Guéguen Michel, peintre, 2, route de Rosportien.  
Guichaoua Yves, 5, rue de la Providence.  
Hénaff Joseph, commerçant, rue Kéréon.  
Henriot Jules, manufacture, Locmaria.  
Heurté Simon, 29, rue Bourg-les-Bourgs.  
Le Hur Joseph, rue de Brest.  
Jadé Jean, 5, rue Vis.  
Jaouen J.-M<sup>e</sup>, 27, rue des Reguaires.  
Jestin Alain, 13, rue des Reguaires.  
Joucouer Joseph, 24, rue Saint-Marc.  
Kéraun Louis, 8, quai du Stéir.  
De Kerangal Charles, avocat, 9, rue du Palais.  
Kergoat Henri, rue Feunteunick-ar-Lez.  
Lautrédon Michel, Le Likès.  
Lecerré André, quincaillerie, place Terre-au-Duc.

## MM.

Penvern Joseph, à bord du *Milieu*.  
Thomas René, école libre, 1, rue Vaudan.  
R. P. Yvon Quéau, résidence des R. P. Capucins, 28, avenue de la Marne.  
Roignant Louis, 68, rue Carnot.

*Plameur*

Le Châton François, Kerdévénance.  
Daniel Marc, place de l'Eglise.  
Esvan Joseph, Kerdévénance.  
Guillerm François, Toulblaye.  
Guyomar Etienne, Restou.  
Kerlir François, au Ter.  
Pogam Jean, Kerdiret.  
Richard Louis, Sainte-Anne.  
Stéphan Jean, Toulblaye.

*Ploërmel*

Prévosteau Charles, bijoutier.

*Plouay*

Carré Pierre, rue de la Gare.  
Le Corre Eugène, bourg.  
Burhan, chez M. Thomas, boulanger.  
Pavie François (voir Clamart).  
Le Floch Victor, bourg.

*Plougoumelen*

Le Moing Joseph, bourg.

*Pluvigner*

Le Bihan Louis, rue Kériollet.

*Port Bono, par Auray*

Le Rohellec Jean, Quai.

*Quéven*

Bouric Pierre, Kergalan-Vraz.  
Le Gall François, Saint-Arnaud.  
Le Gall Vincent, Saint-Arnaud.  
Roperch Joseph, Kerrousse.

*Quiberon*

Le Buhé Pierre, comptable, place du Marché.  
Guguen Pierre, 2<sup>e</sup> maître-mécanicien, Port-Maria.  
Le Quellec Pierre, hôtel de l'Océan, Port-Maria.  
Le Visage Joseph, villa Araok (direction Beg-el-Land).  
Guéguen Ambroise (voir Paris).  
Laurent Stanislas (voir Paris).

*Saint-Gildas de Rhays*

Berthy A., Le Net.

Berthy Fernand, Le Net.

*Sainte-Hélène*

Danigo Philippe, Kercadie.

*Saint-Pierre-Quiberon*

Belz, Kergret.

Rio Pascal, Kervian.

*La Trinité-sur-Mer*

Danic Jules, cours des Quais.

*Vannes*

Beaugé Georges, hôtel de la Gare.  
Blévenec Louis, 3, place Saint-Pierre.  
Le Menech Jehan, rue Saint-Nicolas.  
Ronco Sylvain, 1, rue Madame Lagarde.

## DÉPARTEMENTS &amp; ÉTRANGER

## MM.

*Dinan, (Côtes-du-Nord)*  
Crabouillet Yves, villa des Genêts, rue Lamennais.

*Guingamp (C.-N.)*

Le Du Pierre, cycles et motos, rue Renan.

*Lamballe (C.-N.)*

Cogneau Henri, rue de Bouin.

*Lannion (C.-N.)*

Guézennec Eugène, commerçant.  
Le Houérou Albert, industriel, rue de Forlaeh.

*Perros-Guirec (C.-N.)*

Le Gall-Jaouen, commerçant, près de la Gare.

*Saint-Brieuc (C.-N.)*

Ollivier Pierre, école libre, 4, rue du Parc.  
Tortorec Jacques, école Sacré-Cœur.

*Saint-Ilan, par Iffiniac (C.-N.)*

R. P. Compès, établissement de S. I.  
Gouérou Pierre, établissement de S. I.

*Maur-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine)*

Chaplais, receveur des P. T. T.

*Rennes (I.-V.)*

Kerbouch, collège Saint-Vincent.

*Rétières (I.-V.)*

Férec Denis, contributions indirectes.

*Saint-Malo (I.-V.)*

Tanguy, école, rue de Toulouse.

Touigoat, école, rue de Toulouse.

*Nantes (Loire-Inférieure)*

Guilhaut Marcel, I. A. M., 28, rue Casimir-Périer.

Trévidie Pierre, ingénieur, 38 bis, boulevard de la Fraternité.

*Pornic (L.-I.)*

Chéné Fernand, rue Saint-André.

*Saint-Nazaire (L.-I.)*

Le Moulé Joseph, 16, rue du Grand-Ormeau.

*Asnières (Seine)*

Maréchal J., 148, rue des Bourguignons.

*Courbevoie (S.)*

Bertholom Pierre, 198, boulevard St-Denis.

*Colombes-sur-Seine*

Kéravec Henri, 11 bis, rue Paul-Deloron.

Nader Hervé, 1, rue Villiers.

*Drancy-sur-Seine*

Rio André, réseau du Nord, 27, rue du Petit-Duc.

MM.

*Epinay-sur-Seine*

Le Guyader Eugène, 9, rue Jules Siegfried.

*Paris*

Bertholom Corentin, centre militaire de la Marine, place Fontarsy.

Volant Louis, ingénieur, I. C. A. M. I. E. G., 116, rue de la Convention (15°).

*Versailles (S.-et-O.)*

Le Blouch Jean, 503<sup>e</sup> R. C. C. 2<sup>e</sup> C<sup>ie</sup> Satory.

*Le Havre (S.-I.)*

Stéphane Joseph, officier électricien adjoint, paquebot *Ile de France* C. G. T.

*Athis-Mons (Seine-et-Oise)*

Guéguen Georges, 5, rue Corvisant.

*La Bretèche (S.-et-O.)*

Le Grand Hervé, ferme de la Tuilerie.

*Pau (Basses-Pyrénées)*

Guéguen Pierre, 2, rue des Ponts.

*Caen (Calvados)*

Guéguen Louis, 6, rue Pemagnié.

*Tulle (Corrèze)*

Roux Jean, 8, avenue de la Gare.

Roux Germain, 8, avenue de la Gare.

*Bedupréau (Maine-et-Loire)*

Messenger, receveur des P. T. T.

*Avranches (Manche)*

Sanson Roger, 5, rue du Gué de l'Epine.

*Pagny-sur-Moselle (Meurthe-et-Moselle)*

Kériel Victor, directeur usine Compagnie Lorraine, lampes électriques.

*Metz (Moselle)*

Masson Emmanuel, contrôleur P. T. T. 13, rue de Verdun.

*Aulnoye (Nord)*

Le Gars Joseph, 69, rue de l'Hôtel de Ville.

*Coudekerque-Branche (Nord)*

Niger Yves.

MM.

*Le Mans (Sarthe)*

Touligouat Louis, professeur, école St-Joseph, 15, rue de Lorraine.

*Tonrs (I.-et-L.)*

Toulgoat, aviation.

*Lyon (Rhône)*

Lescop André.

Pennanéch Baptiste, 54<sup>e</sup> R. A. D., 16<sup>e</sup> B<sup>ie</sup>, La Part-Dieu.

*Saint-Tropez (Var)*

Robert Nicaise, usine de torpilles, bureau de l'outillage.

*Toulon (Var)*

Dounard François, école de Maistrance des mécaniciens et chauffeurs.

Le Goulias Jean, second-maitre torpilleur *Aventurier*.

Mignon Guillaume, sous-marin *Monge*, (La Seyne).

Even Lucien, aviso colonial *Amiral-Charner*.

Le Got Alexis, secrétariat, machines, Centrale.

Gourmelin Jean, 1<sup>re</sup> C<sup>ie</sup> à bord du *Rhin*.

Gullcher, à bord du *Rhin*.

*Algérie*

Keranval Jacques, 2<sup>e</sup> Régiment de Zouaves, Fort National.

*Bizerte*

Le Doaré Emile, 34<sup>e</sup> bataillon génie 2<sup>e</sup> C<sup>ie</sup> sap. télégraphiste, Caserne Marmier.

*Maroc*

Courie Leopold, subdivision Sud des travaux publics, Mecknès.

*Ile de Guernesey*

Le Goas.

Kerlir.

Le Loch René.

Pétillon.

*Le Caire (Egypte)*

Frère Dosithée, collège Saint-Joseph, Koronfisk.

Frère Léon, collège de la Salle, Le Daher.

# BULLETIN TRIMESTRIEL

## DE L'ASSOCIATION AMICALE

### des Anciens Elèves du Likès, Quimper

#### SOMMAIRE

|                                              |    |                                                                     |    |
|----------------------------------------------|----|---------------------------------------------------------------------|----|
| Assemblée générale de l'Amicale.....         | 1  | Vers la reconnaissance légale des                                   |    |
| Chronique de l'Amicale.....                  | 21 | D. R. A. C.....                                                     | 32 |
| Le Palmarès 1934-1935.....                   | 23 | La mémoire du cœur.....                                             | 34 |
| Résultats de l'année scolaire 1934-1935..... | 24 | Avis aux catholiques qui pratiquent la concession à perpétuité..... | 34 |
| Laug aux Likès.....                          | 29 |                                                                     |    |

## Assemblée Générale de l'Amicale

On connaît le programme de ces journées : dès 7 heures, les élèves assistent à une messe basse célébrée à l'intention des Anciens et de leurs familles.

A 10 heures, dans la salle des fêtes, en termes très heureux, les jeunes reçoivent leurs aînés venus en bon nombre, à la suite du Président et du Comité de l'Administration.

#### Souhaits de bienvenue

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,  
» MESSIEURS LES ANCIENS,

» Les distractions nous ont si peu manqué depuis la rentrée de Pâques, que plus d'un parmi mes petits camarades serait tenté de croire que la vie à l'école consiste, après une fête, à s'occuper le moins mal possible en attendant la fête suivante. Sans partager absolument cette opinion, c'est de mauvaise grâce que nous verrions cette réunion amicale disparaître du calendrier du troisième trimestre, car elle revêt un caractère d'intimité et de saine gaieté qui nous touche : c'est la fête des Anciens à laquelle les Jeunes ont l'heureuse fortune d'assister.

» Aujourd'hui, c'est votre jour de rentrée ; vous ne venez plus ici, comme nous, en quémandeurs de leçons, mais en distributeurs de reconnaissance pour votre école — et de bon exemple pour les futurs Anciens que nous sommes tous, si heureux de vous recevoir.

» Notre joie est faite de curiosité et de sympathie. A tous ceux que nous avons déjà rencontrés, nous avons été tentés de dire, les examinant des pieds à la tête : « Ah ! ah ! vous êtes anciens élèves » du Likès ! C'est une chose bien extraordinaire ! Comment peut-on » être ancien élève du Likès ? »

» Nous ne pouvons pas nous représenter cela avec précision, parce que nous distinguons dans un lointain encore obscur le temps où, à notre tour, nous aurons la fierté d'avoir reçu notre formation au Likès. Nous ne refuserons pas à le proclamer bien haut. Quand on a vingt ans ou moins, on augmente toujours un peu son prestige en se disant Ancien de quelque école bien connue. C'est ce qui fait que, voyant ce que nous serons en plus ou moins de temps, nous vous disons : « Chers Aînés, soyez les bienvenus ; soyez heureux, » passez parmi nous une excellente journée dont vous conserverez » longtemps le souvenir ; montrez à vos Benjamins par quels traits » se distingue le bon ancien élève du Likès ».

» Si nous étions bons observateurs, nous pourrions sans doute le définir ainsi :

- « Le bon Ancien célèbre volontiers les mérites de son école ;
- » Il la visite de temps en temps ;
- » Il conserve vivant le souvenir de ses maîtres ;
- » Par sa vie, il fait honneur à l'éducation qu'il a reçue. »

» Depuis que vous avez quitté le Likès, bien des changements ont été opérés dans le sens de l'amélioration matérielle et pédagogique. Nous ne nous en rendons pas toujours compte, parce que la jeunesse d'aujourd'hui, dit-on en la calomniant, ne s'étonne de rien. Si l'envie vous prenait de nous faire des confidences, vous nous diriez, en entrant dans tous les détails : « Nous n'avions pas tout » cela, quand nous étions au Likès » — et vous ajouteriez, avec une modestie charmante : « Comme vous devez être savants ! »

» Par cet aveu, vous reconnaissez, Messieurs, que notre école reste un organisme vivant qui s'adapte aux circonstances et qui veut toujours progresser.

» Votre présence ici constitue pour elle un précieux encouragement, une approbation éloquent de tout ce qui s'y fait. Répondant à l'appel de votre vieux Likès, vous avez refusé les autres distractions habituelles aux dimanches de Juin, moins éloignées et moins dispendieuses. Est-il témoignage plus expressif d'attachement à votre ancienne école et aux maîtres qui vous ont formés ?

» De ces maîtres, vous conserverez un reconnaissant souvenir, bien que la plupart ne soient plus ici, la stabilité n'étant pas une

vertu qui dépende uniquement des professeurs ; ils ne demanderaient pas mieux, eux, que de rester longtemps dans une école, qu'ils aiment en proportion même de leur dévouement. Leur absence ne diminue en rien l'amour que vous conservez pour votre école ; celle-ci s'anime pour vous, prend l'aspect d'une personne à qui l'on s'attache et qu'on revoit toujours avec joie. Ne vous accueille-t-elle pas toujours avec la même sympathie ? Et ne vous reconnaît-elle pas comme ses dignes anciens ?

» En passant de la situation d'écouliers au métier d'hommes, vous avez su vous imposer de telle façon que vous faites vraiment honneur à votre école. Nous entendons, Messieurs, dire de vous beaucoup de bien. Vous ne vous figez pas dans la douce quiétude de l'homme satisfait du présent ; mais, considérant l'universelle souffrance, vous vous lancez courageusement dans l'action civique et religieuse, devenant pour vos communes des conseillers, voire des maires très estimés — que nous félicitions vivement, — pour vos paroisses, des auxiliaires du clergé, toujours prêts à sacrifier votre argent, vos loisirs, vos personnes à des œuvres sociales qui, sans vous, ne vivraient pas.

» Nous ne resterons pas insensibles à ces beaux exemples d'abnégation ; faut-il vous assurer, Messieurs, que nous marcherons dans cette voie que vous nous indiquez, restant ainsi fidèles aux disciplines auxquelles nos maîtres s'efforcent de nous plier ?

» En vous considérant, nous pensons à notre avenir, tandis que vous êtes ici pour évoquer votre passé. Nous souhaitons, Messieurs, que vous éprouviez beaucoup de bonheur à revivre les heures de votre jeunesse dans le milieu même où elle s'écoula active, joyeuse et combien féconde ! Nous voudrions que ce 2 Juin fût pour vous une journée pleine de joie, parce qu'elle aura renoué les précieuses amitiés de vos 15 ans, rafraîchi les leçons morales que vous avez reçues, renouvelé votre ardeur pour une action toujours plus efficace et, à vos jeunes amis, si heureux de vous souhaiter la bienvenue, vous aurez donné de magnifiques exemples qu'ils auront l'ambition de faire passer dans leur vie, afin qu'ils ne déméritent pas de leurs dignes aînés. »

De tels accents dénotent, chez les jeunes, une compréhension très haute d'une Amicale et du rôle social des Anciens Elèves de l'enseignement libre : puisse l'avenir voir se réaliser les belles espérances présentes.

M. Cabon, notre dévoué président, qui sera toute la journée à l'honneur... et à la tâche, excelle à dégager de la réunion les conclusions pratiques.

## Réponse aux élèves

« CHERS AMIS,

» Je vous remercie de vos souhaits de bienvenue : on est toujours heureux de se voir accueilli par vos bons sourires et vos accents entraînants et harmonieux, et par un discours bien pensé et bien dit.

» Nous partageons d'ailleurs, nous les Anciens, toute votre joie. La vraie fête est même pour nous, croyez-le bien. Vous ne vous imaginez pas le doux sentiment qui nous étreint à revoir notre école. Tout nous y intéresse, et volontiers je reprendrais le mot de Lamartine :

« *Objets inanimés, avez-vous donc une âme  
Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer ?* »

» Et oui, cette entrée plus récente, cette grande cour, ces vieux murs, ces classes témoins de nos efforts, et cette belle chapelle et cette salle des fêtes, et tout enfin : que de choses tout cela évoque !

» Vous le comprendrez plus tard... qui sait, bientôt peut-être pour vous qui êtes à la veille de terminer vos classes.

» Au près de ceux-là, permettez-moi d'insister pour leur demander de bien vouloir s'agréger aussitôt à notre Amicale. Croyez-le, chers Elèves, dans la vie, un groupement est une force. « *Vae soli* », malheur à celui qui va seul dans l'existence. Si vous ne vous accrochez pas à ce qui a été le principe et le moyen de votre éducation : à votre école et à vos maîtres, il est bien à craindre que d'ici peu vous n'ayez oublié l'essentiel des enseignements reçus ici : vos convictions morales et chrétiennes. Je suis heureux de constater que la plupart des jeunes sont très heureux de rester en contact avec leur école : pour tous et pour vous spécialement, c'est sagesse et profit.

» Mais je ne veux pas abuser de votre patience : au fond, vous désirez surtout une conclusion pratique et profitable.

» Les Anciens Elèves savent bien vos goûts... et ils demandent à Monsieur le Directeur de vouloir bien vous accorder deux choses :

» Une absolution complète pour les petites fredaines de la semaine ;

» Et surtout un jour de congé complet que Monsieur le Directeur saura fixer au mieux des circonstances. Mais surtout qu'il ne triche pas en vous l'accordant.

» Allons, au revoir, chers enfants, et à l'année prochaine, soit à titre d'élèves, soit à titre d'Amicalistes du Likès. »

## La Messe

Il est plus de 10 h. 30 quand la messe annuelle réunit dans une fervente communion de prières les benjamins et les Anciens Elèves ; ceux-ci sont particulièrement nombreux cette année. Beaucoup, en effet, ont compris qu'une réunion d'Amicale ne consiste pas seulement en un échange de poignées de mains, en une évocation de souvenirs d'enfance et en un banquet. On se réunit pour retrouver, dans le cadre même où elle se déroula, quelque chose de son âme d'autrefois, jeune, enthousiaste et fervente : « Le cadre où se déroule notre vie a presque toujours une valeur de symbole : un mystérieux accord se fait de lui à notre âme » (Daniel-Rops). Cette voûte, ces murs gris, cette chaire, cette table de communion, cet autel, sont éloquentes à qui sait écouter la voix de ces choses qui parlent au cœur. Et ces voix sûres et bien exercées de la chorale actuelle, qu'un auditeur a définie « une petite merveille », rappellent aux Anciens le fameux « *Petit Chœur* » d'autrefois, dont on entend encore célébrer les mérites. La plus grande piété règne dans cette chapelle où tant de générations ont recueilli leur âme, attentive à la voix de Dieu qui parle au cœur et à la voix du prêtre qui rappelle à tous leurs devoirs de chrétiens. Cette année, c'est M. le chanoine Le Grand, ancien élève de notre école Saint-Corentin, qui donne un très substantiel sermon de circonstance que nous reproduisons volontiers :

« MESSIEURS,

« Vous célébrez aujourd'hui la fête de votre Amicale, l'Amicale de l'Ecole Sainte-Marie.

» Il me semble que les devoirs des Amicalistes se résument en ces deux mots :

Apprécier l'école chrétienne ;  
Aider l'école chrétienne.

### I

» Vous avez vu, comme moi, des élèves confiés aux écoles publiques, et qui venaient chercher dans nos œuvres de préservation et de persévérance, la formation chrétienne qui leur manquait de par l'école. Parvenus à l'âge adulte, ils conduisaient comme d'instinct leurs enfants à des écoles chrétiennes, voulant leur assurer de façon plus complète et plus profonde, les bienfaits de la religion à laquelle ils reconnaissaient devoir leur valeur.

» Vous avez vu aussi, comme moi, hélas ! des élèves formés dans les écoles chrétiennes et qui, parvenus à l'âge adulte, confient leurs enfants à des écoles publiques, essayant de masquer, par de

fallacieux prétextes, leur recul, leur abdication ; et feignant de se faire accroire à eux-mêmes que leur influence personnelle sur leurs enfants suppléerait à la carence voulue de l'éducation chrétienne par l'école. Ils veulent oublier de propos délibéré que, pour la formation chrétienne des enfants, elles sont nécessaires les deux influences conjuguées de la famille et de l'école.

» Dans le premier cas, il y a ascension et progrès.

» Dans le second cas, il y a recul, déchéance.



» Vous ne permettez pas que pareil malheur arrive jamais aux membres de votre Amicale, de votre parenté, aux gens de votre entourage. Et quand vous vous trouverez en présence — et si vous le voulez vous vous mettez en cette présence — de parents qui aient à se poser pour la première fois la question de l'école pour leurs enfants, vous leur direz :

» — Ecoutez la réponse de votre conscience : Vous avez demandé le baptême pour vos enfants. Vous avez voulu qu'ils soient fils de Dieu et de l'Eglise. Maintenant que l'âge de la scolarité est sonné pour eux, soyez logiques avec vous-mêmes et confiez vos enfants aux écoles chrétiennes.

» A des enfants catholiques, l'école catholique.

» A des enfants baptisés, l'école baptisée.

» Je me trouverais indiscret de vous rappeler que, et par votre baptême, et par le sacrement de mariage reçu au pied des autels, vous êtes tenus à l'éducation chrétienne de vos enfants, si je n'étais persuadé qu'en ce moment je plaide la cause de ce qu'il y a de plus noble et de plus sacré : l'âme des enfants. Elle fit tressaillir la grande âme de saint Jean Baptiste de la Salle, et décida sa vocation.



» Et puis, vous ferez entendre autour de vous de ne pas s'exagérer les sacrifices que demande l'école chrétienne, et pour quelques pièces de monnaie que l'on dépense parfois à tort et à travers en des acquisitions ou amusements frivoles, on expose à des risques certains, son salut et le salut éternel des enfants.

» Ah ! si nos écoles, ainsi que le demandait la justice et l'équité participaient, elles aussi, au budget public, — alimenté par tous, il devrait profiter à tous — elles ne seraient pas obligées de demander aux familles chrétiennes de souscrire en plus au budget de l'école chrétienne.

» En attendant cette situation conforme à la justice et à l'équité, n'hésitez pas quand même à confier vos enfants aux écoles chrétiennes, à vous faire les pourvoyeurs de l'école chrétienne.

» Ces écoles donneront aux enfants l'instruction profane qui leur permettra de tenir honorablement une situation dans la vie.

» Je ne puis énumérer ici les beaux résultats de l'Ecole Sainte-Marie aux divers concours et examens ; cette année ne sera pas inférieure aux autres.

» Ces résultats vous les connaîtrez. Vous devrez les connaître par nos journaux. Vous devez les faire connaître autour de vous.

» Soyez des hauts-parleurs 100 % qui racontent et divulguent les succès de votre école : la bouche parle de l'abondance du cœur.



» Les écoles chrétiennes donneront aux enfants l'éducation chrétienne.

» L'instruction ne peut pas être séparée de l'éducation, et l'éducation ne se conçoit pas sans la religion et sans la morale. Séparer l'instruction de l'éducation n'est pas concevable. Et l'école chrétienne seule, en donnant en même temps l'instruction et l'éducation chrétiennes, fera des enfants qui lui sont confiés de bons chrétiens qui feront honneur à leurs parents, et leur donneront satisfaction dans le cadre du foyer domestique, de la cité, de la nation.

» Ah ! l'on parle beaucoup de la nécessité des forces spirituelles pour rénover le pays : ces forces spirituelles s'alimentent à trois sources : la famille, l'Eglise, l'école.

» Elles me reviennent en mémoire les sères paroles de saint Augustin : « Eh bien ! que ceux-là qui nous disent que la doctrine de l'Eglise est l'ennemie de l'Etat nous donnent une armée composée de soldats et de marins tels que les veulent la doctrine et les enseignements de l'Eglise ; qu'ils nous donnent des citoyens, des maris et des épouses, des parents et des enfants, des maîtres et des serviteurs, des patrons et des ouvriers, des gouvernants et des sujets, des magistrats, des contribuables et des agents du fisc, tels que les exige la doctrine chrétienne, et qu'ils viennent ensuite nous raconter que cette doctrine est nuisible à l'Etat ; ils seront obligés, au contraire, de proclamer que là où on lui obéit, elle est le salut, par excellence, de l'Etat. »



» Enfin — nous sommes ici entre croyants, entre chrétiens pratiquants — les écoles chrétiennes assureront et prépareront plus facilement le salut éternel des enfants. Et vous-mêmes, Messieurs, pour avoir accompli votre devoir, pour avoir assuré à vos enfants les bienfaits d'une éducation chrétienne, pour avoir été les apôtres de l'école chrétienne, vous mériterez d'entendre de la bouche même du Christ cet éloge — le plus beau des prix, la plus belle des proclamations, le plus magnifique des diplômes :

» — Ce que vous avez fait en faveur de ces petits qui croient en moi, c'est à moi-même que vous l'avez fait.

## II

» Il est donc certain, Messieurs, que l'œuvre de l'école mérite toute notre attention.

» Les écoles chrétiennes : c'est le grand souci des pasteurs de paroisse.

» Les écoles chrétiennes exigent le dévouement, l'abnégation totale des maîtres.

» Amicalistes, vous ne resterez pas indifférents en face de ces soucis pastoraux, en présence de ces dévouements dépensés pour vos enfants. Cela n'est pas possible. Une âme chrétienne, une âme baptisée ne peut pas rester insensible à la grande cause de l'enseignement chrétien. Une âme chrétienne, une âme baptisée ne peut pas ne pas offrir sa collaboration à cette œuvre essentielle.

» Sans doute, vous avez vos travaux, vos occupations à la terre, à l'usine, à l'atelier, au bureau. On ne vous demande pas de les quitter. On vous demande votre appui, votre influence pour l'école qui a fait de vous ce que vous êtes : de bons pères de famille, de bons jeunes gens.

» On ne vous demande pas l'effort laborieux de mettre sur pied une œuvre de plus. Cette œuvre existe : c'est votre Amicale.



» L'Amicale groupe les anciens élèves pour fortifier les liens contractés dans la même Ecole, pour relier les générations actuelles aux générations précédentes qui ont reçu leur éducation dans la même Institution.

» Venir saluer une fois par an ses anciens maîtres, ou leurs successeurs — les maîtres passent, l'école demeure ; — fraterniser avec les camarades d'autrefois ; faire honneur au banquet ; verser fidèlement sa cotisation : voilà ce que paraît au dehors un amicaliste.

» Redire par un geste sa reconnaissance à l'école : cela encourage les maîtres : resserrer les liens d'une bonne camaraderie : cela fait du bien à l'âme.



» Mais l'Amicale prétend à quelque chose de plus noble et de plus grand. Elle peut devenir le tuteur et le protecteur de l'Ecole. Elle veut entourer l'Ecole comme d'un rempart de volontés ardentes, tenaces, qui veulent le mieux-être de l'Ecole : toujours plus, toujours mieux.

» Si vous vous rappelez les débuts de votre histoire de France, vous vous souvenez que l'empereur Charlemagne aimait à s'intituler l'« Evêque du dehors », voulant signifier par là que, s'il ne voulait pas se substituer aux Evêques du dehors... de l'Eglise, dans l'administration et le gouvernement de leurs diocèses, il voulait cependant — et c'était pour lui un grand honneur — leur donner aide et protection.

» Amicalistes, vous êtes les « maîtres du dehors ». Aux maîtres du dedans... de l'école, de donner aux enfants qui leur sont confiés, instruction et éducation. A vous « maîtres du dehors » de leur donner aide et protection, remplissant à l'égard de votre Ecole, le même rôle que le grand empereur pour les Eglises de son empire.

» L'un de vos devoirs d'Amicalistes, c'est de vous soucier, de vous occuper du recrutement de votre Ecole.

» Vous êtes bien placés pour cela. Et vous vous ferez les recruteurs de votre Ecole, recruteurs tenaces, persévérants, éloquents, méthodiques, dans le monde de votre parenté, de vos relations, de vos affaires, de votre clientèle.

» Si jusqu'ici vous n'avez rien fait dans ce sens, vous ferez quelque chose.

» Si vous avez fait peu, vous ferez plus.

» Beaucoup ? — Vous continuerez.

» Et vous aurez l'esprit et le cœur largement ouverts sur les améliorations que pourrait demander votre Ecole.

» Voilà, si je ne m'abuse, la fonction d'une Amicale.

» Cette fonction, vous l'exercez. Vous l'exercerez avec encore plus d'activité et d'esprit d'apostolat. Et vous vous souviendrez des paroles du Pape à l'adresse des Amicales :

« Elles sont particulièrement chères à notre cœur paternel, et vraiment dignes d'une haute approbation, toutes ces associations spéciales qui s'appliquent avec tant de zèle à l'œuvre si nécessaire de l'Ecole chrétienne. »

Suivant une très respectable coutume, un *Libera* fut chanté à l'issue de la messe, à l'intention des défunts ; et la bénédiction du Saint-Sacrement termina la cérémonie religieuse à la chapelle.

### Réunion statutaire

11 h. 30. Réunion statutaire à la salle des fêtes. Beaucoup y assistent, réservant pour le déjeuner et la séance de gymnastique l'échange des souvenirs, si impatients cependant de se traduire.

La parole est au Président : noblesse oblige... et les dignités se paient.

CHERS AMIS,

» La tradition me porte à saluer d'abord les chers Anciens rappelés à Dieu dans le courant de l'année :

» Je signale : MM. Le Roy, de Gouézec ; Le Meur, de Lennon ; Laudren, de Saint-Brieuc ; Le Prado, recteur de Gorvello (Morbihan) ; Larher, ingénieur mécanicien, et bien d'autres qui emportent avec eux nos regrets et notre sympathie et pour qui l'Amicale continue de prier.

» Par ailleurs, la vie de l'Amicale offre peu de particularités. On y enregistre cependant quelques nouvelles adhésions de camarades ignorants de notre existence et qui sont très heureux de s'agréger à notre Amicale, comme aussi quelques défections dues surtout à l'insouciance.

» Parmi les adhésions qui nous font le plus grand plaisir, je signale le petit groupe des Anciens de Saint-Corentin et de Saint-Joseph. Il nous a semblé que, ces deux écoles constituant une unité morale avec le Likès, il était souhaitable de réunir dans notre Amicale tous les Anciens de ces trois groupes scolaires.

» Nos amis ont répondu à notre appel et dès aujourd'hui la fusion s'opère. Je crois être d'accord avec vous en faisant part de cette décision.

» J'ajoute que les jeunes viennent volontiers dans notre Amicale, ce qui maintient notre nombre au delà de 1.000, et tous sont des Amicalistes consciencieux et honnêtes puisque tous paient leur cotisation.

» Un tel groupement constitue une force qui vient s'utiliser au service de notre chère école. Par nos Fédérations, nous continuerons de réclamer pour nos anciens maîtres la liberté et pour l'enseignement chrétien une juste répartition des fonds d'Etat. L'idée finira bien par triompher, pourvu que nous soyons unis et nombreux.

» Et maintenant, chers Amis, nous allons procéder aux buts statutaires de cette réunion :

» Renouvellement partiel du Bureau ;

» Etat financier de l'Association.

» A. — *Renouvellement du Bureau* :

» Cette année, nous vous demandons de mandater à nouveau :

» M. Salaün, à titre de Vice-Président ;

» M. Jaouen, à titre de Trésorier ;

» MM. de Kerangal et Danion, à titre de Membres du Bureau.

» B. — *Etat financier* :

» Voici l'exercice de l'année courante :

# RECETTES

|                                                |              |
|------------------------------------------------|--------------|
| En caisse au 1 <sup>er</sup> Janvier 1934..... | 12.278 f. 25 |
| <i>Reçu depuis cette date :</i>                |              |
| Cotisations .....                              | 9.127 00     |
| Vente du Bulletin .....                        | 4.240 00     |
| Publicité .....                                | 1.650 00     |
| Total .....                                    | 27.295 f. 25 |

# DÉPENSES

|                                                      |              |
|------------------------------------------------------|--------------|
| Impression du Bulletin .....                         | 8.745 f. 75  |
| Correspondance, timbres, bandes, avis, etc. ....     | 472 50       |
| Subventions .....                                    | 5.720 00     |
| A M. Vaillant, monument aux Morts (1/2 fraction) ... | 5.000 00     |
| Total .....                                          | 19.938 f. 25 |
| NET en caisse au 1 <sup>er</sup> Janvier 1935.....   | 7.357 f. 00  |

L'encaisse a diminué du fait des dépenses consacrées au Monument aux Morts et aussi de la majoration des subventions. Ce point doit nous tenir à cœur : l'Amicale doit faire le bien. Actuellement, elle accorde une subvention à la Section Normale, et aide une dizaine d'élèves intéressants. Il serait souhaitable de majorer encore le nombre et l'importance de ces subventions: la fidélité à verser nos cotisations annuelles est le moyen d'y parvenir. Sous ce rapport, j'ajoute que l'Amicale du Likès se distingue. Le pourcentage des cotisations rentrées est en effet très fort. Il faudrait arriver au 100 %.

## L'année scolaire

M. le Directeur prend ensuite la parole :

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,  
» CHERS AMICALISTES,

» Suivant la tradition, j'ai à vous résumer la vie du Likès depuis l'an dernier.

» Un deuil a frappé le corps Professoral : celui de M. Morvan, ancien professeur au Likès, décédé à Lambézellec, il y a quelques mois, dans la force de l'âge et en plein rendement. Les Anciens Elèves auront pour lui le souvenir de la prière.

» 1934 a été une année d'activité intense mais tout intérieure, ne se manifestant guère qu'aux yeux avertis.

La courbe du nombre des élèves a été encore croissante. Nous avons épuisé nos possibilités d'admission ; je ne sais encore quelles répercussions auront les crises économiques sur la rentrée prochaine, mais je garde confiance en admirant la générosité et la vaillance des familles qui s'imposent de très lourds sacrifices pour l'éducation chrétienne de leurs enfants.

» Les améliorations du Likès ont été nombreuses : réfection de cinq dortoirs, gros et coûteux travail qui occupa toutes les grandes vacances, mais l'hygiène en a été très améliorée. Un travail du même genre est prévu pour les vacances prochaines : une grande partie de la maison sera alors remise en état.

» L'appropriation de toutes les tables des réfectoires a demandé un autre effort important, comme aussi les aménagements scientifiques : salle de dessin pourvue d'un mobilier moderne, salle de chimie avec son amphithéâtre très pratique, acquisition d'appareils scientifiques modernes. Le mobilier des classes lui-même se transforme : tables spacieuses et gaies, voire des chaises pour les grands : c'est quasiment du luxe !

» Cependant, tout cela s'imposait, comme s'imposent encore bien d'autres aménagements. Une école qui veut tenir son rang, et mériter la confiance des familles, doit pouvoir rivaliser avec les écoles similaires de l'Etat. Certes, nous ne disposons que de budgets modiques... nous ne pouvons puiser dans les poches des contribuables. Du moins essayons-nous de pouvoir diminuer le lamentable état de décrépitude où allait dépérir notre cher vieux Likès. Nous n'en ferons pas un palais scolaire : nous voudrions y établir une hygiène parfaite et un peu de confort.

» Le travail intellectuel donne dans nos classes toute satisfaction. Programmes solidement établis, sérieusement contrôlés, mènent à de bons résultats.

» Voici à titre documentaire le bilan des examens de l'année 1934-1935 :

## CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES

75 reçus, 2 mentions bien.

## EXAMENS DES BOURSES

2 reçus.

## EXAMEN DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'EDUCATION & D'ENSEIGNEMENT

1<sup>o</sup> *Certificat Élémentaire* : 67 reçus dont 12 B., 7 A. B.

2<sup>o</sup> *Certificat Supérieur* : 68 reçus dont 3 B., 24 A. B.

3<sup>o</sup> *Certificat Agricole* : 36 reçus.

4<sup>o</sup> *Brevet professionnel* : 30 reçus.

# BREVET ELÉMENTAIRE

14 reçus, 1 admissible.

## BREVET D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR

*B. E. P. S. général* : 8 reçus.

*B. E. P. S. Commercial* : 1 reçu, le seul du Finistère.

## BACCALAURÉAT

*1<sup>re</sup> Partie* : 7 reçus.

*2<sup>e</sup> Partie* : 5 reçus.

» Ce qui donne l'imposant total de 310 diplômes profanes étagés depuis le Certificat d'Etudes jusqu'au Baccalauréat.

» Pour une seule école et en un an, je crois qu'il y a lieu d'être content.

» Cependant, nous ne sommes encore qu'à moitié satisfaits de notre organisation, en particulier en ce qui concerne la Section secondaire à qui on a justement fait le reproche d'être une conclusion inattendue de la formation primaire. Non pas que les diplômes obtenus par nos élèves soient de valeur inférieure: ce sont exactement les mêmes avec évidemment des droits égaux puisqu'il n'y a que les mentions définitives Philosophiques ou Mathématiques.

» Mais la formation intellectuelle de nos candidats pouvait être parfois désavantagée par le brusque changement des disciplines secondaire et primaire.

» A partir de la prochaine rentrée, un cycle débutant par une classe de 4<sup>e</sup> sera organisé et donnera, je l'espère, pleine satisfaction à tous.

» Le Likès ne perdra pour cela son aspect primitif. Il évolue en restant lui-même. En particulier nous lui garderons son enseignement professionnel qui a fait sa réputation et a rendu tant de services dans la région; et même pour ceux qui n'envisagent qu'une préparation aux examens secondaires, nous maintiendrons les cours pratiques industriels, commerciaux ou agricoles, persuadé de rendre ainsi un éminent service aux élèves et aux familles.

» Il est prématuré d'augurer les résultats d'une telle adaptation. La formule choisie paraît assez hardie; elle est pourtant simple et logique. Resteront les modalités de l'application. On peut en espérer beaucoup pour la continuité de l'œuvre poursuivie au Likès.

» Enfin, Messieurs, je manquerais au meilleur de cette relation si je ne vous confiais les réalisations morales et religieuses de l'année. Certes, elles ne se chiffrent pas par des diplômes.

» Cependant, quelques groupes choisis montrent la vitalité de l'ensemble.

Ça été, il y a huit jours, l'affiliation de la III<sup>e</sup> Q. d'un groupe scout exclusivement composé d'externes du Likès.

» C'était hier l'arrivée du diplôme d'affiliation de la Conférence de Saint-Vincent de Paul constituée par nos grands élèves sous le titre patronal de Conférence Saint-Jean-Baptiste de la Salle.

» Et puis encore l'entrée au Petit Séminaire, ou à notre Juvénat ou dans d'autres congrégations religieuses, d'une dizaine d'élèves.

» Beau couronnement des efforts de nos dévoués aumôniers et de tout le corps professoral qui avec raison cherchent d'abord à procurer dans les âmes le règne de Dieu.

» Voilà, chers Amicalistes, un bref résumé de notre année scolaire. Puisse l'année prochaine nous réserver les mêmes bénédictions et les mêmes grâces.

Un tel exposé, clair et complet, soulève bien des applaudissements pour l'œuvre qui produit de si beaux résultats et pour le jeune directeur qui la mène sur le chemin du progrès avec tant de hardiesse et de succès.

## Le Banquet

Pendant quelques minutes encore, les Anciens commentent les rapports écoutés, redisent leurs impressions, saluent de nouveaux amis de jeunesse qui continuent d'affluer toujours plus nombreux, attirés par un impérieux besoin de manifester leur sympathie pour leur école... et par la haute réputation gastronomique que s'est faite M. l'Econome.

C'est dans une ambiance cordiale et d'une saine gaité que se déroule le banquet, servi par un personnel aimable et empressé. On s'assemble sans ordre imposé, par âge le plus souvent ou par localités d'origine.

Les jeunes sont nombreux: mais l'élément mûri semble prédominer.

Au dessert, M. Cabon, toujours applaudi, porta le premier toast.

### « CHERS AMICALISTES,

» Etre président d'une Amicale, cela sonne peut-être très bien, mais ce n'est pas une sinécure, surtout dans les jours de réunion plénière... Je me demande même si le Président ne devrait pas simplement présider à l'ordonnance, non du menu — M. l'Econome s'en tire excellemment — mais à celle des toasts, et se faire dûment remplacer par des délégués ayant toutes les qualités pour cela.

» Avant de leur laisser la parole, je tiens cependant à remercier tous ceux qui ont contribué au succès de notre belle Assemblée:

» Tous les Amicalistes présents;

» M. l'abbé Hérou, qui a bien voulu dire la messe annuelle;

» M. le chanoine Le Grand, dont le sermon si élevé et si pratique nous marque d'opportunes consignes ;

» M. le Directeur et MM. les Professeurs pour leur très cordial accueil ;

» M. l'Econome qui se tient très au-dessus de tout éloge.

» Je veux aussi assurer notre cher Likès au nom de tous les Amicalistes de l'intérêt que nous continuons à lui porter.

» Dans une leçon pratique, une Rév. Sœur expliquait à ses jeunes filles les trois degrés par lesquels doit s'élever le sentiment pour réaliser l'amour parfait : l'admiration, la sympathie et l'amour ! Peu importe la subtilité d'une telle nomenclature ; le fait est que vis-à-vis de notre ancienne école et de ses maîtres, notre affection procède certainement de ces trois choses. Nous y admirons des professeurs simples et dévoués, un enseignement méthodique, des résultats nombreux, une instruction solide, une éducation soignée et chrétienne. Nous éprouvons pour les éducateurs, pour les élèves, pour l'œuvre tout entière une cordiale sympathie dont nos cœurs sont heureux et fiers. Que l'amour pratique de notre vieux Likès soit un troisième échelon. Qui en pourrait douter à nous voir réunis tel qu'aujourd'hui, si nombreux et si heureux ?

» Heureux, nous le sommes, de revivre nos meilleures années, de retrouver les joyeux camarades d'antan, de repenser à ce bon temps de jadis, quand nous étions encore jeunes, superficiels, inexpérimentés, bourrés d'illusions, de naïvetés et de malices.

» Nombreux, car nous dépassons le millier de cotisants, et si tous ne sont pas ici — heureusement pour la cuisine — aucun cependant ne manque de s'associer de cœur avec nous.

» Je formule le vœu que notre Amicale aille en se développant afin de grouper de plus en plus de membres actifs désireux du bien de leur chère Ecole, et je souhaite que la prospérité actuelle du Likès se maintienne, s'étende même encore si possible, malgré les difficultés de l'heure présente.

» En terminant, je lève mon verre à la prospérité de l'Amicale et du Likès. »

Par un ban très vigoureux, les Amicalistes prouvèrent qu'ils avaient compris le langage de leur Président.

De toutes parts on réclame : « Nader ! Nader ! Nader ! » Alors, M. Nader, l'orateur bien connu de nos réunions, doit s'exécuter une fois de plus avec le talent, la conviction communicative et l'émotion qui lui sont habituels. Par quels beaux accents de sincérité, il réclama la justice pour tous, l'égalité des droits, la représentation proportionnelle, la propriété morale dans la Nation que procurerait seule une éducation reposant sur de solides assises religieuses. Pour la réalisation de tels projets, il faut l'union des efforts de tous les

braves gens, une action énergique dans la discipline et la volonté d'aboutir coûte que coûte : les grandes causes catholiques trouveront toujours pour les défendre les Anciens Elèves des écoles libres, qu'ils ne laisseront plus attaquer par des mesures vexatoires.

Mais ce résumé trop succinct d'un très beau discours ne rendra qu'imparfaitement les idées de M. Nader qui, à la fin de sa péroraison, fut salué des plus vibrants applaudissements.

Dès qu'il se lève, M. le Directeur est salué de braves enthousiastes qui traduisent bien la confiance de tous, déjà motivée par les succès de l'école, l'orientation qui lui est donnée et les perfectionnements de tout ordre qu'ils sont heureux de constater.

Après avoir remercié les personnalités présentes et tous les Amicalistes, il aborde les grandes questions qui intéressent l'enseignement libre.

« L'éducateur reste homme : il garde entière la délicatesse de son cœur. Sa vocation l'affine sans rien détruire des richesses ni des ressources de sa vie spirituelle. Il se dévoue à sa classe, sans compter et d'une manière parfois bien obscure.

» L'enfant, dans son insouciance, ne se rend pas compte de ces sacrifices. Des natures encore informes lui réservent parfois bien des déceptions. Le cœur souffre de ces manquements ; volontiers le maître se replierait sur lui-même, dans le marasme et le dégoût, s'il ne se y trouvait pas une heureuse contrepartie.

» Car, ne croyez pas, Messieurs, que notre mission soit plus héroïque que toute autre, qu'elle nécessite une abnégation extraordinaire et sans aucune sorte de compensation. A voir les enfants se développer intellectuellement et moralement, recueillir ses conseils avec empressement, les suivre avec une docilité, une bonne volonté admirables, tenir plus tard dans l'Eglise et la Société une situation honorable, s'y dévouer à toutes les œuvres... l'éducateur éprouve une profonde consolation et comme une première récompense d'une ineffable douceur.

» L'Amicale est un autre réconfort ; elle témoigne que la reconnaissance a fleuri dans bien des cœurs, que l'enfant d'hier, devenu homme aujourd'hui, a compris ce qu'il devait à ses maîtres d'autrefois... Quand, Messieurs, vous vous pressez autour de nous dans l'expansion de la cordialité, dans l'affection mutuelle qui caractérise nos Amicales, croyez-le, vous êtes pour les maîtres actuels ou anciens une cause de joie et de fierté, une récompense, un encouragement à continuer le travail entrepris, à le parfaire si possible...

» Nos écoles : nous n'avons pas de ressources, pas de budgets assurés, peu de fondations ; elles sont pauvres parentes de leur opulente sœur laïque ; elles n'existent que par la volonté des populations et ne subsistent que par les efforts de leurs amis.

» L'Amicale est un milieu choisi pour le recrutement des élèves :

les Amicalistes aiment à faire bénéficier leurs enfants de l'éducation qu'eux-mêmes ont reçue sur les mêmes bancs et suivant les mêmes méthodes, à part de légitimes exceptions justifiées par des motifs supérieurs.

» Ajouterai-je qu'une Amicale favorise le recrutement des vocations d'Edicateur ? Notre grande inquiétude vient, vous le savez, de l'insuffisance numérique de notre personnel : nos œuvres sont stationnaires ou ralenties parce que nous manquons de maîtres. Le plus grand service que vous puissiez rendre à l'école que vous aimez consiste à favoriser le recrutement de ses maîtres. Si Dieu vous appelait, vous les plus jeunes, à cette mission très noble et modeste, ou s'il y appelait, Messieurs, l'un de vos enfants chéris, n'hésitez pas : soyez Amicalistes jusqu'au bout et donnez à Dieu, à votre école, ce qu'ils attendent de vous.

» Vous rendrez le plus signalé des services à l'Enseignement libre auquel on supprime les diplômes le plus qu'on peut, qu'on prive odieusement de toute ressource, vous imposant ainsi toute dépense sans aucune compensation. Mais les Loges Maçonniques ne pourront réaliser tout leur programme. Elles doivent compter avec l'opinion, avec les groupements, avec les associations d'anciens élèves... Nos Amicales sont devenues le centre de la résistance aux lois sectaires : c'est un honneur et un résultat consolant pour vous.

» Aussi, Messieurs, je vous assure que toutes ces attaques mesquines nous laissent très calmes. Nous acceptons la lutte et ne tremblons pas devant nos ennemis. Nous sommes bien décidés à défendre ce qu'il nous reste de nos libertés et à reconquérir coûte que coûte celles que nous avons perdues. Nous aimons trop les âmes, Dieu et la France pour ne pas combattre avec entrain jusqu'au bout.

» Appuyés par vous, nous nous sentons forts. Il y a déjà quelque chose de changé, du terrain reconquis, une espérance s'est levée dans nos cœurs qui nous excite à de nouvelles conquêtes. Et c'est, en partie, le fruit des Amicales de nos Anciens Elèves. »

Ces fortes paroles, souvent interrompues, créent une atmosphère d'optimisme, favorable aux projets les plus hardis, révélés dans la séance du matin ; elles ne pouvaient qu'augmenter la haute estime que tous ont vouée au Directeur de notre chère école.

Mais les Amicalistes ont réclamé « Monsieur Cuff ! Monsieur Cuff ! » M. Cuff se plie de bonne grâce à leurs exigences et il interprète magnifiquement une belle chanson, d'abord en breton, ensuite en français.

Un Jeune, familièrement appelé *Job*, poussé par ses camarades, se hisse sur son banc pour enterrer sa belle-mère... pour la n<sup>ème</sup> fois. Cette histoire, qui n'a plus l'intérêt de l'inédit, a connu cependant certain succès.

L'un des convives rappela, en des vers pleins d'à-propos, le souvenir des absents.

# AUX AMICALISTES ABSENTS

*Par le chemin de fer, en voitures coquelles,  
En autos, en vélos, ou bien en chars-à-bancs,  
Voire par le train onze ou sur motocyclettes,  
Pourraient accourir les absents.*

*Leur ombre envahit cours, classes, salle des fêtes ;  
Même en ce lieu j'entends planer quelques esprits,  
A voix basse comptant les couverts, les assiettes...  
Et souriant à leurs amis.*

*Leurs excuses déjà sont dans notre Evangile :  
Tel éprouve un poulain ou six chevaux-vapeur,  
Tel autre dans deux jours doit épouser Cécile.  
De l'attrister il aurait peur.*

*Celui-ci ne peut s'absenter le dimanche ;  
A l'Exposition, celui-là tient un stand...  
Sur la tête de tous, c'est comme une avalanche  
Qu'ils reçoivent en maugréant.*

*Pour la majorité, ne soyons pas sévères :  
Nos sourires vont aux camarades présents ;  
Mais avec bienveillance, amis, levons nos verres,  
A la santé de nos absents.*

G. S.

Répondant au signal de M. Cuff, tous les invités entonnent debout le *Bro goz ma Zadou*.

S'étaient fait excuser pour des motifs divers :

Son Excellence Mgr Cogneau, qui était en tournée de confirmation ; M. l'abbé Le Gall, recteur de Gouézec, ancien aumônier de l'école ; M. le commandant Bourhis, de Brest ; M. Eugène Guichard, de Brest, retenu par un deuil récent ; M. Guillouët, de Nantes ; M. Ch. Bédéric, de Quimper ; M. François Le Corre, de Lennon ; M. Joseph Ducloux, d'Auray ; M. Denis Férec ; M. Louis Le Blévenec, de Vannes ; M. Emile Goascoz, de Quimper ; M. André Gourlet, du Passage-Lanrrec.

# Séance de Gymnastique

Aussitôt après les grâces, ils se rendent au terrain de sport où l'Harmonie du Liké régalait d'un concert les Anciens qui entourent nombreux les jeunes artistes de M. Lebrun ; quelques Amicalistes,

se souvenant d'avoir manié autrefois la mailloche ou les baguettes et d'avoir tapoté les cuivres, contiennent mal leur envie de jouer un air connu : l'un d'entre eux, qui semblait avoir passé la cinquantaine, se trouve assez d'agilité dans les bras pour accompagner sur le tambour la *Sambre-et-Meuse*.

Cependant, sous la direction de M. Briez, de jeunes gymnastes exécutent des mouvements d'ensemble ; on applaudit particulièrement deux pyramides hardies qui témoignent un long entraînement méthodique pour acquérir la force et la souplesse.

Mais le programme est long et varié ; voici que, pour clore dignement cette charmante journée, M. et Mme Cueff, soutenus par la chorale, offrent une séance de gala parfaitement réussie, qui nous transporta quelques instants dans un monde de beauté pure et d'exquise sentimentalité sans mièvrerie.

### Séance de Gala

#### PROGRAMME

- |                                                                |                       |
|----------------------------------------------------------------|-----------------------|
| 1. <i>Salut da Vreiz</i> (Salut à la Bretagne).....            | TALDIR, P. LADMIRAULT |
| 2. <i>Les deux Breagnes</i> (Sélection).....                   | P. THIELEMANS         |
| 3. <i>Les Gars de Locminé</i> .... Harmonisé par               | J. ARNOUX             |
| (Reprise en chœur)                                             |                       |
| 4. <i>Danses bretonnes</i> .                                   |                       |
| 5. <i>La Chorale</i> . { <i>Au Clair de la Lune</i> (4 v. m.). | RAVIZÉ.               |
| { <i>Le Cor</i> .....                                          | Abbé J.-L. MAYET.     |
| 6. <i>Entendez-vous la mer</i> .....                           | Th. BOTREL.           |
| 7. <i>Va zi Bian</i> .....                                     | P. TRÉOURÉ, G. ARNOUX |
| 8. <i>Lettre à Marijannik</i> .....                            | G. BALEY.             |
| 9. <i>Danses bretonnes</i> .                                   |                       |
| 10. <i>La Chorale</i> . { <i>J'ai du bon tabac</i> (4 v. m.).  | RAVIZÉ                |
| { <i>An eol a zo kuzet</i> (4 v. m.).                          | Abbé MAYET            |
| 11. <i>Cloches d'Arvor</i> .                                   |                       |
| 12. <i>Par le petit doigt</i> .....                            | Th. BOTREL            |

#### ENTR'ACTE

- |                                                      |                    |
|------------------------------------------------------|--------------------|
| 13. <i>Fleurs d'ajonc</i> (Comédie en un acte).....  |                    |
| 14. <i>La Chorale. L'Apothicaire facétieux</i> ..... | Vincent D'INDY     |
| 15. <i>Penduik</i> (inédite) .....                   | Th. BOTREL         |
| 16. <i>Le retour du Marin</i> .... Harmonisée par    | M. DUHAMEL         |
| 17. <i>Le Sabotier</i> .....                         | BOURGALT-DUCOUDRAY |
| (Reprise en chœur)                                   |                    |
| 18. <i>Bro Goz ma Zadou</i> .....                    | TALDIR             |
| (Reprise en chœur)                                   |                    |

Le *Bulletin trimestriel* d'Erquelines, dans son numéro de Janvier, appréciait ainsi le rôle de nos célèbres bardes bretons : « La

famille, le travail, les amours chastes... autant de thèmes familiers et sacrés devenus soudain idéalement beaux par de tels interprètes. C'est vraiment de l'apostolat par la bonne chanson. Montrer ce qui fait la beauté de la vie pour nous, à qui la foi chrétienne donne la clef de toutes les énigmes, la solution de tous les mystères devant lesquels l'humanité s'arrête angoissée, apprendre à vivre en chantant parce que la chanson idéaliste, honnête et joyeuse s'harmonise avec tous les états de l'âme des chrétiens, célébrant l'amour tel que Dieu en a paré le cœur de l'homme, rythmant le travail, berçant les peines, soutenant les enthousiasmes, voilà l'œuvre de M. et Mme Cueff. Quelle belle leçon pour tels jeunes qui, mains en poches et brûlot aux lèvres, désenchantés ou blasés, écoutent devant un nasillard haut-parleur le flot de chansons malsaines qui déferle sur notre société, la souillant jusqu'à lui faire courir danger de mort de son écume empoisonnée.

» Ah ! si nous voulions à l'instar de M. et Mme Cueff, par la chanson, nous amènerions du soleil, avec la lumière et la chaleur, dans de pauvres âmes enténébrées et froides. »

C'est un des aspects, et des plus attrayants, de l'apostolat laïc qui doit trouver l'adhésion active de tous les Anciens.



## CHRONIQUE DE L'AMICALE

### Naissances

M. et Mme *Jean Guivarch*, de Quimper, sont heureux de nous faire part de la naissance de leur fille Marguerite-Marie.

M. et Mme *Jean Madec*, de Quiberon, sont heureux de nous faire part de la naissance de leur fils Maurice.

*Félicitations aux heureux parents ; longue et heureuse vie aux bébés.*

### Mariages

M. *Corentin Le Men* avec Mlle Anna Bidon, à Quimper (Saint-Mathieu), le 22 Avril.

M. *Louis Guillou*, licencié en Droit, adjoint au ministère de l'Air, avec Mlle Louise Marzin, à Quimperlé, le 24 Avril.

M. *Marc Daniel* avec Mlle Philomène Kérourio, à Plœmeur (Morbihan), le 13 Mai.

M. *Raymond Denis* avec Mlle Marcelle Lorieau, à Quimper (Saint-Corentin), le 14 Mai.

M. *Pierre Kerguén*, lieutenant d'artillerie coloniale, avec Mlle Suzanne Nicolas, à Quimperlé, le 21 Mai.

M. *Jean Pichon* avec Mlle Magdeleine Marchadour, à Quimper (Saint-Mathieu), le 4 Juin.

M. *Emile Goascoz* avec Mlle Jeanne Adam, à Quimper (Sainte-Thérèse), le 9 Juillet.

*Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouvelles familles.*

### Succès divers

M. *Henri Le Gall*, de Pleyben, a subi avec succès les épreuves de Mathématiques Élémentaires (Mention Assez Bien).

*Pierre Le Loch* (F. Clémentien-Pierre), a, en une fois, enlevé les trois années du Brevet Supérieur.

Les journaux nous ont appris l'admissibilité de *Jean Stéphan*, de Lorient, au concours d'entrée à l'Ecole Saint-Cyr.

M. *Joseph Cadic*, de Guiscriff, à 26 ans, a été élu conseiller municipal de sa commune ; il a triomphé avec toute sa liste, mettant en échec la liste cartelliste.

M. *Charles Bédéric* fait maintenant partie du Conseil municipal de Quimper.

Bien d'autres Anciens Elèves n'ont pas craint d'affronter les luttes électorales pour se dévouer au bien de leur commune. Nous regrettons de n'avoir pas reçu plus de précisions.

### Nouvelles des Anciens

Le 20 Avril, *Yvon Feunteun*, de Saint-Evarzec, et *Pierre Quéré*, d'Ergué-Gabéric, venaient faire leurs adieux à leurs anciens maîtres avant de prendre la direction de Paris, où ils allaient faire leur service dans les dragons.

Au début de Mai, *François Largenton* prenait part, avec succès, au concours des mécaniciens de la Marine, à Brest.

*Louis Toulgoat* nous annonce qu'il a réussi au concours des P. T. T. et qu'il est placé à Paris, à la gare Saint-Lazare.

L'élève *Henri Bilien* est reçu à l'Ecole des Mines.

*Sincères félicitations à tous les heureux lauréats.*

### Nécrologie

M. *Théodore Larher*, ingénieur mécanicien de 1<sup>re</sup> classe, décédé le 26 Février.

M. le docteur *Charles Cotonnec*, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre, chirurgien de l'hôpital civil de Quimperlé, décédé le 30 Mars.

Mme Eugène Guichard, décédée à Brest, le 16 Avril.

M. *Briand*, de Plomodiern, père de trois de nos élèves, décédé le 18 Avril.

M. *Toulliou*, père de Joseph Toulliou, de la 2<sup>e</sup> A., décédé à Plœmeur (Morbihan), en Avril.

M. *Pierre Gautier* (Frère Camille-Rogatien), directeur de l'école Saint-Joseph du Loquidy, à Nantes, décédé le 14 Mai.

M. *Joseph Boussion* (Fr. Camille-de-Jésus), sous-directeur de l'école Saint-Joseph du Loquidy, à Nantes, décédé le 26 Mai.

M. *Joseph Toulhoat*, décédé à Rouen, le 29 Mai.

Mme *Masson*, mère de notre dévoué vice-président, le commandant Masson, décédée à Lorient.

*Nos sincères condoléances aux familles si douloureusement éprouvées.*

## LE PALMARÈS 1934-1935

L'ancien Palmarès consistait en une énumération de prix et de succès divers, sans texte commentaire, sans illustrations d'aucune sorte. Il avait sans doute certaine valeur, parce qu'il exprimait, à quiconque savait lire entre les lignes, une somme considérable d'efforts, répétés chaque jour pendant des mois.

Toujours désireux de mieux faire, de remettre entre les mains des élèves un souvenir durable et éloquent de leur passage au Likès, M. le Directeur avait décidé la création d'un Palmarès conçu d'une façon plus large, plus moderne, qui parle aux yeux et secourt la mémoire. La première exécution, mise en train assez tardivement, est, au dire des connaisseurs, une petite merveille. Mgr Cogneau a vivement félicité M. le Directeur et MM. les Professeurs « d'avoir eu la hardiesse de concevoir cette œuvre et le courage de la mener à bien » ; M. Le Goaziou, libraire, la trouve magnifique et assure n'avoir jamais vu rien d'équivalent ; nombre d'ecclésiastiques, de professeurs étrangers à notre école, de pères de famille... ne cachent pas leur admiration. Les élèves, fiers de se retrouver en groupes, au milieu de leurs camarades et de leurs professeurs, le conserveront jalousement, heureux de faire revivre facilement, fixés par la photogravure et la typographie, leurs souvenirs de jeunesse.

C'est un travail d'une parfaite présentation, sorti des presses *Méchenaud et Giraudet*, 3, rue Beausoleil, Nantes. A la finesse des photographies, dont les imprimeurs ont vanté la valeur artistique, on aura facilement reconnu l'œuvre de M. Le Grand, célèbre portraitiste de Quimper.

Le texte très abondant, puisqu'il remplit 89 pages, a l'ambition de résumer les faits de l'année scolaire en suivant un plan logique : Rentrée, organisation pédagogique, éducation et mouvements de Jeunesse Catholique, chronique sportive, fêtes profanes, fêtes religieuses, éducation artistique (chorale)... le tout sans raideur, laissant place à certaine fantaisie de bon goût et aux essais poétiques ; vient ensuite le Palmarès, très abondamment illustré : photographies des classes en groupes, des élèves ayant mérité toute l'année les prix d'Honneur et d'Excellence, des pièces jouées dans l'année, de MM. les Aumôniers, de M. le Directeur, MM. les Chefs de Division, de certaines parties de l'Etablissement..., en un mot tout ce qui peut évoquer un souvenir.

Cette heureuse innovation, sans précédent au Likès et même dans la région, honore M. le Directeur qui l'a conçue, dirigée, sou-

tenu, et les collaborateurs qui ont mis à sa disposition leur dévouement et leur talent. Chaque année, elle doit se renouveler avec les adaptations que nécessiteront les circonstances. Nous sommes assurés qu'elle trouvera près des élèves actuels et anciens le plus chaleureux accueil.

## Résultats de l'Année Scolaire 1934-1935

### DIPLOME DE CATÉCHISME

(Accordé aux élèves ayant subi avec succès trois examens d'Instruction Religieuse.)

Jean-Pierre Bernard, de Goulien.  
Jean Biger, de Guilvinec.  
Albert Blouet, de Saint-Coulitz.  
René Bordiec, de Pluguffan.  
Théodore Boschet, d'Hennebont.  
Louis Le Bras, de Guiclan.  
Yves Cluquet, de Saint-Evarzec.  
Joseph Cluquet, de l'Île-Tudy.  
Yves Colliot, de Kerfeunteun.  
Pierre Douézin, de Plogonnec.  
Jean Dréan, de Plunérêt.  
Yves Dupont, de Guisriff.

André Le Galloudec, de Plouay.  
Raymond Guinet, de Quimper.  
Jean Hellégouarch, de Guicel.  
Pierre Kernec, de Plouay.  
Jean Laouénan, de Goulien.  
Louis Le Loch, de Plonéour-Lanvern.  
Pierre Lory, de l'Île d'Arz.  
Noël Louboutin, de Quéménéven.  
Michel Le Moal, de Vannes.  
Jean Pustoch, de Quimperlé.  
Joseph Quéinnec, d'Ergué-Gabéric.  
Albert Sellin, de Nével.

### EXAMENS PROFESSIONNELS

La Société Générale d'Education et d'Enseignement organise chaque année des examens sérieux, auxquels ne réussissent que les élèves possédant une culture générale assez bonne et d'excellentes aptitudes professionnelles.

Voici les résultats obtenus :

#### Brevet Commercial.

Maurice Le Bon (M. A. B.), de Quimper.  
Joseph Cluquet (M.A.B.), de l'Île-Tudy.  
Joseph Conan, de Riec-sur-Bélon.  
Albert Corbel (M. A. B.), du Merzer (C.-du-N.).  
Jean Cornec, (M. B.), de Plouédern.  
Hervé Le Corre, de Quimper.  
Louis Le Digabel, de Morlaix.  
Gabriel Guégan (M. A. B.), de Quimperlé.  
Pierre Jouvin (M. A. B.), de Quimper.

Pierre Kernec (M. A. B.), de Plouay.  
Jean Donnard, de Quimper.  
Noël Louboutin (M. A. B.), de Quéménéven.  
René Marchiot, de Quimper.  
Michel Le Moal (M. A. B.), de Vannes.  
Jacques Pirion, de Brest.  
René Porodo (M. A. B.), de Bannalec.  
Henri Rault (M. A. B.), de Douarnenez.  
Gabriel Roux (M. A. B.), de Pornic.  
Jacques Soudain (M.A.B.), de Quimper.

**Brevet Industriel.**

Jean Bernard (M. B.), de Goulven.  
Jean Biger (M. B.), de Guilvinec.  
René Bordie (M. T. B.), de Pluguffan.  
Théodore Boschet (M.B.), d'Hennebont.  
Louis Carour, de Plouhinec (Morb.).  
Louis Daigre (M. A. B.), de Belle-Isle.  
Raymond Guinet (M. B.), de Quimper.  
Jean Le Naclou (M. B.), de Quimper.  
François (M. B.), de Kerfeunteun.  
Gilles Falquerho (M. A. B.), d'Hennebont.  
J. Hellegouarch (M. A. B.), de Guidel.  
Roger Chabeaux, de Quimper.

**Brevet Agricole.**

Jean Bescond (M. T. B.), de Plomelin.  
Jean Le Corre (M. A. B.), de Landrévarzec.  
Marcel Chiquet (M. B.), de Saint-Evarzec.  
Pierre Douérin (M. A. B.), de Plogon-nec.

Loïc Esun, de Quimper.  
Jean Laouénan (M. B.), de Goulven.  
H. Lemelleur (M. A. B.), de Quimper.  
Louis Pitard, de l'Île-aux-Moines.  
Sébastien Pochat (M. A. B.), de Guilvinec.  
Corentin Poupon, de Quimper.  
Jean Pustoch (M. B.), de Quimperlé.  
Joseph Quéinnec (M. A. B.), d'Ergué-Gabéric.  
Jean Tanion, de Quimper.  
François Quiniou (M. A. B.), de Ploaré.

Laurent Feunteun (M. B.), de Brie.  
Albert Blouet, de Saint-Coulitz.  
Alain Fily (M. B.), de Plogonnec.  
Yves Dupont (M. A. B.), de Guiscriff.  
Jean Le Goff (M. B.), de Guillevic.  
Albert Sellin (M. A. B.), de Nével.

**CERTIFICAT SUPÉRIEUR****Commercial.**

Pierre Alloux, de Vannes.  
Jacques Arzur (M. A. B.), de Versailles.  
René Autron (M. A. B.), de Marrakech (Maroc).  
Jean Bernard, de Landrévarzec.  
Germain Berrou, de Plogastel-St-G.  
Yves Le Bilhan (M. A. B.), d'Ergué-Armel.  
Claude Le Bot, de Plougastel-Daoulas.  
Pierre Cornec (M. A. B.), de St-Evarzec.  
Alain Douaré (M. B.), de Quimper.  
Louis Garrec (M. A. B.), de Beuzec-Cong.

Robert Gaudart, de Quimperlé.  
Louis Kerjean (M. A. B.), de Lambézellec.  
Pierre Lozachmeur (M. A. B.), de Kerfeunteun.  
Pierre Le Mentec, de Locqueletas.  
René Le Meur, de Saint-Evarzec.  
Pierre Michel (M. A. B.), de Quimper.  
Jean Rannou (M. B.), de Landrévarzec.  
Jean Rospape (M. A. B.), de Brie.  
Michel Le Roux, de Quimper.

**Industriel.**

Maurice Auriau, de Lorient.  
Jean Le Berre, de Quimper.  
Pierre Le Berre, d'Ergué-Armel.  
Jean Le Bilhan, de Scaër.  
Francis Billon (M. B.), de Plomodiern.  
Pierre Brélivet (M. A. B.), d'Esquibien.  
Jacques Briand (M. A. B.), de Plomodiern.  
Trémereur Cardinal, de Saint-Hermin.  
Jean Doaré, de Plouhinec.  
Jean Douguet (M. A. B.), de Gouézec.  
Marcel Eouzan (M. A. B.), d'Ergué-Gabéric.  
Henri Febvre, de Brest.  
Rémy Le Floch, de Belz.  
Laurent Floch'lay (M. A. B.), de Châteauneuf-du-Faou.  
Hervé Le Gall (M. A. B.), de Ploaré.  
Eugène Gonidec, de Douarnenez.  
Joseph Gourlaouen, de Douarnenez.

Jean Grall, de Quimper.  
Jean Griffon, de Goulven.  
Christophe Guillou, de Kernével.  
Denis Hascoet, de Quimper.  
Jean Kervéradon, de Douarnenez.  
Jean Landrein, de Kernével.  
Laurent Lécuycr (M. A. B.), de Landivisiau.  
Jean Madec, de Quiberon.  
Paul Mainguy, de Vannes.  
René Maréchal (M. B.), de Morlaix.  
Léonard Martin, de Pornic.  
Pierre Le Moigne, d'Ergué-Gabéric.  
Pierre Sévellec, de Douarnenez.  
Francis L'Hénoret (M. A. B.), de Plonéour-Lanvern.  
Constantin Jégo, de Loeniguellic.  
Joseph Moreau, de Douarnenez.  
François Naur (M. A. B.), de Rospor-den.

**Industriel (suite).**

Pierre Nicolas (M. A. B.), de Plomodiern.  
Francis Prado, de Carnac.  
Jean Prat (M. B.), de Gouézec.  
Henri Priol (M. A. B.), d'Audierne.  
René Richard (M. A. B.), de Gouézec.  
Hervé Le Roux (M. A. B.), de Kerfeunteun.

Joseph Ruello (M. A. B.), de Pont-Scorff.  
Jean Sévignon, d'Ergué-Armel.  
Yves Tarouilly, d'Elliant.  
Joseph Thomas, de Carnac.  
Jean Toupin (M. A. B.), de La Roche-Derrien.  
Léopold Le Touze, d'Hennebont.  
André Sezec, de Quimper.

**Agricole.**

Jean Le Beux, de Melgven.  
Louis Cosmao (M. A. B.), de Plogonnec.  
Michel Croissant, de Landrévarzec.  
Gustave Le Dez (M. A. B.), de Beuzec-Cong.  
Pierre Le Doaré (M. A. B.), de Penhars.  
Louis Guéguen, de Leuhan.  
Pierre Guyader (M. A. B.), de Brie.  
Jean Kérourio (M. A. B.), de Plomeur.

Corentin Kersalé, de Plomodiern.  
Jean Pétou, de Plomodiern.  
Georges Priol, de Goulven.  
Pierre Puch (M. A. B.), de Penhars.  
Yves Tarridec, de Landrévarzec.  
René Thersiquel (M. A. B.), de Bannalec.  
Joseph Toulliou, de Plomeur.  
Jean Le Viol (M. B.), de Kerfeunteun.

**CERTIFICAT ÉLÉMENTAIRE****Industriel.**

Alfred Alix (M. A. B.), de Quimper.  
Eugène Autrou, de Coray.  
Jean Bernard (M. A. B.), de Bannalec.  
Joseph Besou, de Poulgoazec.  
Marius Bertinetti, de Quimper.  
Robert Boissel, de Quimper.  
Robert Bonal (M. A. B.), de Quimper.  
Jean Bothorel, de Landrévarzec.  
Roger Brigaut, de Quimper.  
Corentin Le Bris (M. T. B.), de Fouesnant.  
Vital Brun (M. A. B.), de Quimper.  
Albert Burgert (M. A. B.), de Quimper.  
Louis Cariou (M. A. B.), de l'Île-Tudy.  
Pierre Chossec (M. A. B.), d'Edern.  
Robert Colin (M. B.), de Nizon.  
Corentin Cornic, de Plomodiern.  
Jean Cosquer (M. T. B.), de Coray.  
Hervé Daniélou, de Kerfeunteun.  
André Desné (M. A. B.), de Plaudren.  
Robert Dérou (M. B.), de Kernével.  
Georges Derrien (M. A. B.), de Quimper.  
Joseph Dieucho, de Penhars.  
André Divanach, de l'Île-Tudy.  
Alain Dorval (M.A.B.), de Kerfeunteun.  
Maxime Dubois, de Lorient.  
Jacques Duroux (M. A. B.), de Quimper.  
Yves Le Foll, de Quimper.  
Jean Le Galloudec, de Plouay.  
Roger Le Gloahec (M. A. B.), de Carnac.  
Jean Le Goc, de Quimperlé.  
Mauro Graziano (M.A.B.), de Quimper.

François Gouzien (M. A. B.), de Clohars-Fouesnant.  
François Guinvarc'h, de l'Île-Tudy.  
Pierre Guirrec (M. B.), de Guilvinec.  
René Hascoet, de Plogonnec.  
Hervé Kersaudy, de Lescoff.  
Alain Létrou, de Plomodiern.  
Georges Lévrard (M. A. B.), de Lorient.  
Jean Lidec, de Langonnet.  
Marcel Mazé (M. B.), de Lopérec.  
Jean Moalic (M. A. B.), de Mahalon.  
René Morisse, du Havre.  
Emile Mourrain, de Quimper.  
Joseph Moysan (M. A. B.), de Quimperlé.  
Yves Olivier, de Guilvinec.  
Corentin Olivier (M.A.B.), de Quimper.  
Joseph Paillard (M. A. B.), de Gouézec.  
Clot Paillard (M. A. B.), de Penhars.  
Hervé Le Pape (M. A. B.), de Trégunc.  
Pierre Le Pape (M. A. B.), de Kerfeunteun.  
Thomas Pétou (M.A.B.), de Plomodiern.  
André Quéinnec, de Châteaulin.  
Yves Rannou (M. A. B.), de Lennon.  
Paul Redeau, de Quimper.  
Jos. Le Ribouchon (M. A. B.), d'Auray.  
Jean Rion (M. A. B.), d'Esquibien.  
Jean Le Roy (M. A. B.), de Locmolel.  
Joseph Stéphane, de Guilvinec.  
Pierre Taboré, de Kerfeunteun.  
Pierre Le Tallec (M. A. B.), de Plouay.  
Paul Thomas (M. A. B.), de Guidel.  
Louis Tymen, de Mahalon.

## Commercial.

Albert Le Clech (M. B.), de Coray.  
 Paul Cloarec (M. A. B.), de Tréboul.  
 François Corlobé, de Plouhinec (M.).  
 Yves Dervot (M. A. B.), de Kerfeunteun.  
 Louis Dolot (M. A. B.), de Lorient.  
 François Ezanno (M. B.), d'Étel.  
 Louis Flahaut (M. B.), de Quimper.  
 Henri Le Flour, de Kerfeunteun.  
 Joseph Fouillard, de Landivisiau.  
 Jacques Furie (M. T. B.), de Pont-Aven.  
 Marcel Guenneau (M. A. B.), de Ploguiffan.  
 Jean Hentic, de Quimper.  
 François Hervé, de Saint-Servan.

Jacques Laudon (M. B.), de Plogastel-Saint-Germain.  
 René Le Meur, d'Elliant.  
 Jean Normant, de Plozévet.  
 Jean Pennarun, de Quimper.  
 Jean Pédrone, de Lorient.  
 Pierre Prat, de Locudy.  
 Pierre Pulvé (M. A. B.), de Quimper.  
 René Querrien (M. A. B.), de Beuzec-  
 Conq.  
 Joseph Rousseau, de Founesant.  
 Pierre Le Roy, de Bric-de-l'Odé.  
 Jean Le Séach (M. T. B.), de St-Ségal.  
 Jean Sellin, de Névez.  
 Pierre Toulhoat (M. B.), de Quimper.  
 Roger Tressard, de Quimper.

## Agricole.

Pierre André (M. A. B.), de Pleuven.  
 Raymond Le Bars, de Gourlizon.  
 Émile Billon, de Cast.  
 Louis Boédéc (M. B.), de Tournich.  
 Pierre Boédéc (M. A. B.), de Tournich.  
 Corentin Bozec, de Plonéis.  
 Hervé Bozec (M. A. B.), d'Edern.  
 Joseph Botherel (M. A. B.), de Landrévarzec.  
 Jean Briand, de Plomodiern.  
 Alain Le Brusq (M. A. B.), de Pouldergat.  
 Henri Chatalie (M. B.), de Gourlizon.  
 René Coadou (M. A. B.), de Plogonnet.  
 Yves Corroller (M. B.), de Plœmeur.  
 René Cosmao, de Plogonnet.  
 Pierre Cosquerie (M. B.), de Pleuven.  
 Ferd. Le Dressay, de Vannes.

Jean Fily (M. A. B.), de Clédén-Cap-Sizun.  
 Yves Goragner, de Goulven.  
 Louis Le Goué (M. A. B.), de Quéven.  
 Julien Grévellec (M. B.), de Cloliars-Carnoët.  
 Pierre Hélias (M. A. B.), de Trégarvan.  
 Jean Henry, de Plogonnet.  
 Robert de Kéroulas (M. B.), du Juch.  
 Thomas Kersalé (M. B.), de Plomodiern.  
 Joseph Landrein, de Rosporden.  
 Jean Louboutin, de Bric-de-l'Odé.  
 Désiré Méhu (M. B.), de Plogastel-Saint-Germain.  
 Désiré Person (M. B.), de Plouharnel.  
 Louis Le Pogan, de Lanester.  
 Guillaume Raoul, de Poullan.  
 André Rivallain (M. A. B.), de Kéryado.

## CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES OFFICIEL

Le Likès, qui a l'ambition d'être avant tout une Ecole d'enseignement professionnel, enregistre cependant chaque année de nombreux succès au Certificat d'Études Primaires. En 1935, 65 élèves, présentés à Quimper, ont conquis leur premier diplôme, dont cinq avec la « Mention Bien ».

Paul Alavoine, de Kerfeunteun.  
 Marcel Auffret, d'Auray.  
 Eugène Autrou, de Quimper.  
 Raymond Le Bars, de Gourlizon.  
 Charles Bérrehouc, de Douarnenez.  
 Guillaume Bideau, de Plöeven.  
 Alain Billien, de Pouldreuzic.  
 Émile Billon, de Cast.  
 Hervé Billon, de Cast.  
 Yves Bodros, de Landivisiau.  
 Jean Bourhis, de Quimper.  
 Alain Brénol, d'Audiern.

Jean Cariou, du Havre.  
 Joseph Clech, de Landrévarzec.  
 René Coadou, de Plogonnet.  
 Alexis Colin, de Plouhinec.  
 Pierre Corr, de Quimper.  
 Laurent Le Corre, de Plogastel-Saint-Germain.  
 Pierre Cosquerie, de Pleuven.  
 Jean Le Duff, de Kerhuon.  
 Albert Forget, de Quimper.  
 Jean Fouillard (M. B.), de Landivisiau.  
 Jean Freton, de Quimper.

Jean Le Gall, d'Arradon.  
 Pierre Le Gars (M. B.), de Quimper.  
 Christien Gérard, de Lorient.  
 Patrice Gestin, de Rosporden.  
 Isidore Gléhen, de Plomelin.  
 Albert Glouffès, de Quimper.  
 Jean Grall, de Pont-l'Abbé.  
 Léon Guélaiff, de Quimper.  
 Yves Guélaiff (M. B.), de Quimper.  
 Louis Guennoe, de Plouvien.  
 Jean Haroche, de Landévant (Morb.).  
 René Henry, de Quimper.  
 Louis Jaouen, de Mellac.  
 Julien Jégou, de Brest.  
 Roger Jégou, de Kerfeunteun.  
 Paul Kéraudren, de Camaret.  
 Thomas Kersalé, de Plomodiern.  
 Hervé Kersaudy, de Plogoff.  
 Émile Leizour, d'Huelgoat.  
 Jean Louet, de Kerfeunteun.  
 Pierre Louet (M. B.), de Kerfeunteun.  
 Yvon Maedec, de Lannilis.  
 Albert Molis, de Plonéour-Lanvern.  
 Albert Le Naélou, de Quimper.

Jean Le Naour, de Rosporden.  
 Charles Le Pape, de Lospérec.  
 Jean Pédrone, de Lorient.  
 Jacques Pelliet, de Plomodiern.  
 Désiré Penverne, de Guidel.  
 Pierre Péron, de Châteauneuf-du-Faou.  
 Yves Pouliquen, de Landerneau.  
 Paul Pronost (M. B.), de Brest.  
 André Quémener, de Châteaulin.  
 Yves Quénet, de Quimper.  
 Yves Le Rest, de Plonéis.  
 Jean Riann, de Saint-Brieuc.  
 Fernand Rolland, de Lennon.  
 Henri Rouillé, du Faouët.  
 Germain Le Roux, de Pleyben.  
 Pierre de Saint-Juan, de Quimper.  
 Guy Séveno, de Belle-Ile-en-Mer.  
 Pierre Toulhoat, de Quimper.  
 Raymond Thomas, de Guidel.  
 Louis Treussard, de Coray.  
 François Troadec, de Landerneau.  
 Raymond Vaillant, de Quimper.

## BREVET ÉLÉMENTAIRE

Résultats de la première session, Juillet 1935.

## Sont reçus au Brevet Élémentaire :

Albert Corbel, de Le Merzer (C.-du-N.).  
 Yves Gourmelen, d'Ergué-Armel.  
 Raymond Hélias, de Plonéour-Lanv.  
 Louis Kergrene, de Quiberon.  
 Corentin Quiniou, de Pont-l'Abbé.  
 Joseph Cluyon, de l'Île-Tudy.

## BREVET D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR

## Reçus :

Louis Kergrene, de Quiberon.  
 Raymond Hélias, de Plonéour-Lanv.  
 Albert Corbel, de Le Merzer (C.-du-N.).

## B. E. P. S. COMMERCIAL

## Admissible :

Jean Cornec, de Plouédern.

## BACCALAURÉAT

## Deuxième Partie. Mathématiques (Admissibles).

Jean Mat, de Pont-Croix.  
 Jacques Mourlet, de Quimper.  
 Alain Tymen, de Plogastel-Saint-Germain.

## Première Partie. Série B.

François Le Doaré, de Penhars Mention Bien (dispense d'âge).  
 Alain Le Naour, d'Elliant, Mention Assez Bien.  
 Jean Colléter, de Kerfeunteun.  
 Émile Le Galloudec, de Plouay.  
 Jean Rolland, de Langolen.  
 Henri Le Gall, de Douarnenez.  
 Albert Urcun, de Penhars.

## UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST

Concours général des Institutions libres de l'Ouest.

4 Juin 1935.

Sciences Mathématiques (92 concurrents).

5<sup>e</sup> Mention : Jean Colléter, de Kerfeunteun.7<sup>e</sup> Mention : François Le Doaré, de Penhars.17<sup>e</sup> Mention : Emile Le Galloudec, de Plouay.

---

 LANIG AUX LIKÈS
 

---

« Ce Lanig, dit-on maintenant, au bout de trois ans d'école au bourg, l'instituteur n'a plus rien à lui apprendre ! », Stephen Louët, le père, décide donc d'envoyer son fils au grand établissement des Frères de la Salle, à Quimper. Car, aime à répéter le *Tad-Koz*, après Saint-Hervé :

*Gwell eo diski eur mab bihan  
Eget dastum madou dezhan.*

« Mieux vaut instruire un jeune enfant que de lui amasser richesse ! » D'excellentes études primaires font le renom des Likès, fréquentés par plus de six cents campagnards, dont le défilé, en ville, à la promenade, est comme une exposition de costumes bretons. Les régionalistes regrettent, dès ce temps là, qu'en dépit des travaux du frère Constantius, aucune place ne soit réservée à la méthode bilingue, qui ferait, d'enfants intelligents comme Lanig, de vrais humanistes. Ils regrettent pareillement les vexations du symbole. Mais ils se souviennent du frère Colomban, dit le Vieux qui, en troisième, se servait du breton, dans ses explications et comparaisons. L'enseignement du catéchisme a lieu d'ailleurs en breton, pour les campagnards.

De grandes cours plantées d'arbres, d'immenses jardins, des champs, s'inclinent mollement vers la vallée du Steir. Des cultures s'offrent à l'œil ravi et connaisseur des parents. C'est à leur donner envie de redevenir moutards ! C'est là que, par un beau matin d'Octobre, au trot de Bijou, la bourse bien garnie des sous de l'aïeul, et de tante Berc'hed, est amené Lanig, dans le char-à-bancs, entre son père et sa mère. Les petites sœurs se sont égosillées au départ. Il a bien failli pleurer aussi !

Sur la route, beaucoup de voitures, de piétons, de bétail, se dirigeant, de tous les points de l'horizon,

... vers Quimper

*Des montagnes, des bois, du côté de la mer...*

C'est la rentrée des classes ! Brizeux ne l'a pas connue, mais c'est aussi le *Marché de Quimper* qu'il a chanté ! Et comme la place aux Bêtes, la cour des Moyens, aux Likès, enferme une sorte de grande panégyrie. A chaque arbre, à chaque coin, près des voitures détéelées, des chevaux, le nez dans le foin, de petits bœufs de Brie, débarrassés du joug et frémissant près de leur charrette, façonnée en corbeille... Coup de clairon de Bijou, saluant la présence de pouliches, meuglement lamentable de la vache dont on a pris le veau... Le frère Calamandre, chargé des paysans, flaire un nouveau. Avec des paroles engageantes, le vieux disciple de Jean-Baptiste de la Salle conduit son monde à la chapelle, dans les classes, aux cuisines. Là le fourneau pantagruélique emplit d'aise nos gens ! Le frère cuisinier, tablier bleu sur la soutane, manœuvre la poulie d'une immense bassine où moutonnent les flots de bouillon traversés par des nefs de lard, grées d'un petit mât de laiton, sommé d'un numéro, en guise de pavillon. Ainsi chaque élève récupère, transformé, son apport de petit salé !... Des aides épluchent les légumes, car un repas terminé, il faut songer immédiatement au suivant. Voici les réfectoires des « chambriers » aussi longs que l'église de Localor.

Sur l'étagère, courant, d'un bout à l'autre, à la place désignée par le frère à Lanig, la mère de celui-ci dispose, sur un linge blanc, la lourde tourte de seigle, cuite au four de Roscongar, les crêpes faites par Jaketta, en larmes, le pot de beurre, le plat destiné au lard sauveté des bassines. Sur la table, l'écuelle brune pour le café du matin et le bouillon des autres repas, seule chose fournie par l'établissement. Dieu veuille qu'aucun samedi ne se passe sans que soient renouvelées les provisions ! Que de pleurs amers, sous la couette de balle, durant les longues nuits du vaste dortoir, que de larmes versées par de pauvres chambriers, oubliés des leurs...

## Au Champ-de-Foire

Notre fermier veut profiter du marché battant son plein à l'heure de midi, pour acheter une jeune vache que l'excès de sa provision en racines fourragères lui fait un devoir d'acquérir. Rarement Stephen Louët vend à ces marchés, car les bouchers ont appris le chemin de ses étables. Mais, volontiers, il achète, obéissant au diction :

*Prenn er foar ha gverz en da di  
Ha madou prest a zastumi !*

« Achète en foire et vends chez toi, promptement tu récolteras richesses ! » Aussi, après le plat de ragoût, aux pruneaux, de la Tourbie, partagé avec sa femme et son fils, qui ne doit rentrer aux

Likès que le soir, le fermier descend avec eux la rue Tenvel, pour pèleriner, d'abord, à la cathédrale :

*Entrons dans cette église et prions Corentin  
Qu'il nous garde toujours de sa crosse d'étain !*

Comme aux héros de Brizeux, le saint patron de la Cornouaille s'offre en protecteur, à nos amis Louët, dès leur entrée sous l'immense vaisseau. Sur l'autel bas de l'ami de Gradlon, les gros sous résonnent dans le plat de cuivre, et la certitude du succès inonde l'âme des suppliants :

*Pa ve chachet war e greo  
N'an euz sant ha na gleo !*

« Il n'est de saint qui n'entende, lorsqu'on lui tire sur la toison ! (barbe ». Stephen a versé au plat dix sous d'arrhes. Il en promet quarante autres, dût le bon saint se trouver compromis, en une affaire retorse ! Le commerce n'est-il pas le commerce pour les habitants de là-haut, comme pour ceux d'ici-bas ?...

Le groupe familial sort de l'antique église. Mère et garçon vont muser parmi les étalages, sous les tentes multicolores du parvis et de la place Laënnec. Ils écouteront la complainte de *Mari-Kastellin*, sur le dernier « forfait » (*torfed euzus*) démontré en tableaux, dans un coin de la place, par son associé du moment, aussi fort « tableauteur » qu'un prêtre de mission avec les « *taolennou* ».

Pour Stephen, il montera seul au champ de foire, le négoce n'est-il pas affaire de l'homme ?

*En eun tren fall e vez eun ti  
Pa vez kregel da embregi !*

Tout cela a pris du temps. Il est presque nuit quand Lanig regagne les Likès. Sa mère le recommande à Pierre le portier, à qui elle donne l'argent du tabac. Lanig est tout en larmes, cette fois. Le frère Calamandre vient à propos le consoler. Voici le char-à-bancs, sortant de la cour des moyens, où Bijou est patiemment demeuré le dernier, après avoir vu partir tous ses congénères. Vefa mêle une dernière fois ses larmes à celles de son fils et monte près de son mari en sanglotant... Stephen Louët, lui-même, sent ses yeux se mouiller...

Léon LE BERRE, (Barde *Ab-Alor*).

(*Ouest-Eclair*, 4-5 Mai 1936.)

## Vers la reconnaissance légale des D. R. A. C.

L'an dernier, M. Doumergue avait promis d'étudier personnellement le dossier des Anciens Combattants qui réclamaient unanimement la reconnaissance légale de la pleine liberté civique aux religieux.

Cette année, la D.R.A.C. obtenait audience de M. Perreau-Pra-dier, à la présidence du Conseil, et de M. Rivollet, ministre des Pensions. Ce dernier acceptait de présenter au Conseil des Ministres et de défendre devant ses collègues un projet de loi en faveur des Religieux A. C. et des ayants-droit. Mais le cabinet Flandin était renversé : Rivollet n'était plus ministre des Pensions.

Tout était à recommencer ; les ministres se succèdent, les principes demeurent. Un ordre du jour a été voté par les Ligueurs de la D.R.A.C., le 16 Juin, donnant « mandat au Comité Central, en union étroite avec les Associations d'Anciens Combattants, de poursuivre la réalisation d'un projet de loi, afin de faire cesser au plus tôt une situation douloureuse qui constitue un affront pour la génération du Feu et demeure une honte dans la législation d'un pays épris de justice, de liberté et d'égalité ».

M. Rivollet connaissait cet ordre du jour. Ne pouvant assister au banquet de la D.R.A.C., il avait tenu à prendre part à son Assemblée générale, et voici, en substance, la déclaration qu'il fit en sa qualité de secrétaire général de la Confédération des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, et dont on ne saurait trop souligner l'importance :

« Je connaissais depuis longtemps le caractère particulier de votre belle Association et la magnifique force morale qu'elle représente, et qu'elle met si généreusement à la disposition des camarades anciens combattants. J'aurais voulu pouvoir assister à toutes vos réunions, et vous dire tout le bien que je pense de vous, mais la vie d'un militant est plus absorbante encore que celle d'un ministre, et force m'est de me contenter de vous assurer de ma reconnaissance pour la sagesse et l'expérience que vous apportez dans vos conseils.

» Cependant, j'aborderai la question qui vous préoccupe en ce moment, et je vous déclare franchement :

» Une revendication aussi juste, aussi modérée que la vôtre, doit obtenir satisfaction. Je puis vous assurer qu'à la place où je me trouve, je serai toujours prêt à répondre à l'appel des Associations, et à me mettre à leur tête pour la réalisation auprès des

pouvoirs publics de l'ordre du jour que vous allez voter. Je vous certifie que toute la masse des combattants et victimes de la guerre est à vos côtés dans l'œuvre de justice sociale que vous voulez réaliser.

» Cette affirmation m'entraîne à vous dire quelques mots sur la place privilégiée que vous occupez dans notre mouvement combattant.

» Cette place privilégiée vous l'avez obtenue, d'abord parce que vous représentez un idéal, si beau, si pur, que quelles que soient les divergences d'opinions politiques et philosophiques on a le devoir de s'incliner devant lui. Et ensuite parce que vous évoquez pour un grand nombre d'entre nous des souvenirs d'enfance. En voyant parmi vous ces soutanes noires et ces rabats blancs des Frères des Ecoles chrétiennes, je ne puis pas ne pas être ému et ne pas songer à cette école des Petits-Carreaux, où, sous leur direction, j'ai puisé le peu que je sais.

» Ces réminiscences auraient pu tomber dans le domaine de l'oubli, mais la guerre les a remises en vigueur, votre sang et vos souffrances mêlés aux nôtres les ont ressuscitées...

» Aujourd'hui encore, nous avons plus besoin de vous que vous de nous. Il est nécessaire que sur le terrain moral nous vous défendions, mais il faut qu'à votre tour vous nous aidiez dans vos revendications matérielles et que tous nous réalisions la parole de Celui qui a dit : « Aimez-vous les uns les autres ».

» Les luttes futures vont être sévères. Peut-être faudra-t-il retrousser les manches. Et pourtant, il ne faut pas désespérer. C'est un hymne de foi et d'espérance que je jette vers le Ciel. Nous sommes tout à vous ; faites appel à nous ; mais donnez-nous vos chefs, votre expérience, votre spiritualité pour que cessent les scandales et que les forces spirituelles prennent le pas sur les forces mauvaises dans ce pays que Jeanne d'Arc a sauvée... »

En s'en allant, M. Rivollet serra avec effusion les mains du T. C. Frère François de Sales, secrétaire général de l'Institut des Frères, du bon vieux F. Abbé, qui fut un des premiers collaborateurs de la D.R.A.C.

La déclaration faite par M. Rivollet est catégorique. La cause des religieux anciens combattants est devenue une question qui intéresse la force combattante tout entière. C'est toute la Confédération, forte de ses 3.500.000 membres qui se déclare prête à prendre en mains la défense des camarades religieux, à réclamer pour eux auprès des pouvoirs publics la reconnaissance légale de leurs droits civiques afin de faire cesser « une situation douloureuse qui constitue un affront pour la génération du Feu. »

D. R. A. C.

## LA MÉMOIRE DU CŒUR

Je venais de quitter ma Bretagne pour Paris. Là je m'ennuyais, je dépérissais à vue d'œil, quand une brave ouvrière, Mme Louise, dit à ma mère : « Mettez-le donc à l'école, votre gosse, ça le distraira ».

Le lendemain, Maman me présenta au bon maître qui devait devenir mon second père et demeurer, jusqu'à ses dernières années, le plus vigilant de mes guides. Il se nommait Frère Alton-Marie. Grand, osseux, très droit, d'aspect distingué et un peu sévère, il était de ceux qui semblent vraiment nés pour être des chefs. C'en était un. Oui, je le répète, celui-là fut mon second père. Mes parents m'avaient donné la vie et je les bénis de me l'avoir donnée, mais sans le Frère je n'aurais pas vécu. Il m'ouvrit les yeux, le cœur, l'esprit, il me révéla mon âme. Grâce à lui, je connus Dieu ; il m'apprit à aimer aveuglément mon père et ma mère, à chérir ardemment ma Patrie, à secourir tendrement le pauvre, à monter, léger, ravi, dans les régions de l'idéal.

Cher et vénéré Maître, bons Frères si modestes, dévoués, méconus, laissez-moi vous crier mon admiration respectueuse et ma gratitude infinie !... C'est là que je fis ma Première Communion. Qu'ils soient bénis ceux-là par qui ce grand jour fut pour moi le plus beau de ma vie et l'inoublié !... »

(Théodore BOTREL.)

## Avis aux catholiques qui pratiquent la concession à perpétuité

Regardez ce que font nos catholiques. Vous les voyez partout, dans tous les milieux, occupés à se faire « bien voir ».

Celui-ci ne met rien au-dessus de la science, le voilà donc engagé dans « l'Union Rationaliste », pour prouver que même un catholique a le droit de se servir de sa raison.

Cet autre pense que la justice sociale prime tout ; il va s'inscrire au parti socialiste, pour bien établir qu'un homme peut être catholique sans se désintéresser de la classe ouvrière.

Celui-là ne vit que pour sa patrie, il n'aura pas cessé qu'il ne se soit enrôlé parmi les partisans de « politique d'abord » et du nationalisme intégral.

Il y en a même, Dieu me pardonne, dont la seule ambition est d'arriver à se faire prendre au sérieux comme « hommes-de-gauche », et qui se meurent de n'y pas arriver.

Car vous pensez bien qu'ils n'y arrivent pas. Les autres ne sont pas si bêtes.

Ils savent bien que, s'ils ont affaire avec de vrais catholiques, entre ces alliés et eux, il y aura toujours un « mais ».

Pour le véritable homme de parti, c'est la fin de son parti qui est la fin dernière, la cause, ce à quoi tout doit être sacrifié, même ô « homme-de-gauche », la France ; même ô « homme-de-droite », l'Eglise.

Sans doute, pour te faire pardonner ton catholicisme, car c'est là la grande affaire, il n'est pas de petites lâchetés que tu ne sois prêt à commettre. Mais c'est peine perdue. Jamais tu n'en pourras trop faire, tu n'en feras jamais assez. Pour être un pur, il faut apostasier.

Si tu veux être un bon communiste, il ne suffira pas que tu dises : « Je blâme ces catholiques qui mettent un coffre-fort à la place de l'autel », il faut dire que l'adoration du coffre est l'essence même du catholicisme.

Si tu veux être un nationaliste intégral, ne crois pas avoir assez fait en réservant les droits de l'ordre temporel, il te faut encore insulter Jésus-Christ dans la personne de celui qui le représente sur la terre. Qui te retient ? Jésus est toujours attaché à sa colonne ; tu peux y aller de ton petit soufflet.

C'est cela, catholiques mes amis, c'est exactement cela que l'on attend de vous. Et si vous ne voulez pas payer ce prix, résignez-vous à ne jamais être des purs ; vous ne le serez jamais.

Tout ce que vous pouvez être, c'est de purs catholiques, et c'est beaucoup. On ne vous demande pas de porter la croix là où tous les autres courent, mais de planter la croix au milieu du monde et d'y faire venir les autres. Pour cela, commencez par la planter d'abord dans votre propre pays.

(Etienne GILSON, *Pour un ordre catholique*, pp. 109 et ss.).

# BULLETIN TRIMESTRIEL

## DE L'ASSOCIATION AMICALE

### des Anciens Elèves du Likès, Quimper

#### SOMMAIRE

|                                                                                                                                                                                                          |   |                                                   |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|---------------------------------------------------|----|
| Absence de M. Bengloan . . . . .                                                                                                                                                                         | 1 | Rencontres . . . . .                              | 20 |
| La péréquation des charges scolaires . . . . .                                                                                                                                                           | 2 | La personnalité . . . . .                         | 21 |
| Chronique de l'Amicale . . . . .                                                                                                                                                                         | 6 | Essais : Au bord de l'Odé ; Au Morbihan . . . . . | 24 |
| Chronique de l'Ecole : En lisant le Palmarès 1934-1935 ; Inauguration des petites Orgues ; La rentrée ; Fête du Bienheureux Frère Salomon ; M. Broudeur, économe, reçoit la Médaille militaire . . . . . | 7 | Municipalités et subventions scolaires . . . . .  | 26 |
|                                                                                                                                                                                                          |   | De l'Ecole à la Profession . . . . .              | 28 |
|                                                                                                                                                                                                          |   | Orientation professionnelle . . . . .             | 29 |
|                                                                                                                                                                                                          |   | Variétés . . . . .                                | 33 |

## Absence de M. Bengloan

C'est bien, en effet, d'une absence qu'il s'agit.

Depuis le 15 Août, M. Bengloan séjourne en Belgique, d'où il reviendra vers le 20 Mai prochain. Après avoir mis au point la nouvelle organisation scolaire qui prévoyait un cours secondaire à partir de la classe de Quatrième, M. Bengloan a confié la réalisation de ce projet, qu'il avait mûrement réfléchi, à M. Le Gallic, l'ami de confiance qui lui avait déjà succédé comme Directeur à Guernesey.

Rien ne se trouve donc changé du fait de ce congé. Les classes prévues fonctionnent, aussi nombreuses qu'auparavant ; disons plutôt que notre population scolaire accuse encore cette année un progrès assez sensible, grâce à l'ouverture de deux classes nouvelles.

Comme d'habitude aussi, nos élèves, soigneusement recrutés, donnent entière satisfaction, dans la majorité, par leur application à l'étude et leur excellent esprit. C'est un résultat que nous devons sans doute au dévouement de MM. les Aumôniers et des Professeurs ; il est aussi partiellement l'œuvre des bons Amicalistes qui dirigent vers le Likès les enfants les plus aptes à profiter de l'éducation qu'on y donne.

C'est un hommage que M. Bengloan se plaisait à rendre aux élèves et aux Amicalistes ; nous sommes persuadés qu'à son retour il aura la joie de constater que les bonnes traditions se maintiennent.

## LA PÉRÉQUATION DES CHARGES SCOLAIRES

Le mois d'Octobre amène, non seulement la rentrée des classes, mais pour les familles une échéance, celle du premier terme de la scolarité.

L'échéance est de plus en plus lourde, en cette époque de crise. Et dès lors se pose un problème pour tous ceux qui entendent rester fidèles à l'enseignement libre.

Ce problème, il ne s'agit pas de l'esquiver. Il faut, au contraire, le résoudre. La meilleure manière d'y arriver, c'est de l'aborder franchement.



Et d'abord, pourquoi se pose-t-il ? Parce que l'Etat ne fait son devoir, ni envers les familles, ni envers l'enseignement libre.

Il ne fait pas son devoir envers les familles. Après avoir proclamé solennellement leur droit d'assurer aux enfants l'enseignement de leur choix, il ne peut, en bonne logique et en justice, créer des situations cruellement inégales entre celles de ces familles qui optent pour l'exercice de leur pleine liberté et les autres.

Il ne fait pas son devoir envers l'enseignement libre parce qu'il ignore systématiquement les services, pourtant éminents, que lui rend cet enseignement. Ne serait-ce que lui économiser des centaines de millions chaque année, cela vaudrait quelques

égards et l'application de mesures inspirées par la justice distributive (1).

Au lieu de cela, nous voyons l'Etat, non seulement accorder le monopole d'une gratuité totale à qui fréquente ses établissements, mais en quelque sorte imposer cette gratuité même à ceux qui ne la demandent pas et préféreraient s'en passer.

M. Robert Montillot, député, dans une lettre ouverte à M. Pierre Laval, annonçant une demande d'interpellation, a montré à quel point il est illogique, alors que des décrets-lois viennent, dans un but d'intérêt public, porter atteinte à des droits légitimement acquis et violer des contrats bilatéraux, de maintenir une gratuité totale de l'enseignement secondaire public, « dont tant de riches pourraient facilement se passer, mais dont les plus pauvres paient les frais, sans en pouvoir profiter ».

Notre premier souci doit être dès lors de nous tourner vers l'Etat, vers ses représentants, vers les organismes qui guident et inspirent l'opinion publique pour qu'un terme soit mis, le plus tôt possible, à une situation qui lèse aussi bien le bon sens que l'équité.

Nous avons ici une revendication d'ordre civique à poser et à suivre. Ne l'oublions pas.



En attendant, il conviendrait d'aménager à l'intérieur de l'enseignement libre, un régime susceptible d'apporter quelques soulèvements aux charges familiales.

La solution simpliste est de demander aux maisons d'éducation une diminution de leur tarif. Le vent est, dit-on, à la baisse. Cette baisse, il faut la généraliser.

(1) Le budget de l'Education nationale s'est élevé, en 1933, à quatre milliards six cent quatre-vingt millions.

|                                             |               |                  |
|---------------------------------------------|---------------|------------------|
| Services généraux du ministère.....         | 8.316.900     | Part du Primaire |
| Enseignement supérieur .....                | 221.061.626   |                  |
| Enseignement secondaire .....               | 461.174.725   |                  |
| Enseignement primaire .....                 | 2.428.312.562 | 2.428.312.562    |
| Depenses communes aux trois ordres.....     | 393.659.414   | 300.000.000      |
| Alsace-Lorraine .....                       | 209.023.376   | 209.023.376      |
| Education physique .....                    | 42.234.578    |                  |
| Enseignement technique .....                | 215.322.412   |                  |
| <hr/>                                       |               |                  |
| Constructions scolaires (part de l'Etat)... | 3.979.105.593 | 2.937.335.938    |
|                                             | 701.000.000   | 421.000.000      |
| <hr/>                                       |               |                  |
|                                             | 4.680.105.593 | 3.358.335.938    |

Mais la baisse existe-t-elle ? Elle ne se réalisera pas par décrets ministériels, ni par arrêtés préfectoraux. Elle ne se produira que si elle est réellement possible.

Est-ce le cas pour l'enseignement libre ? Les chefs d'institutions nous répondront. Nous prévoyons le sens de leur réponse. Les charges, diront-ils, ne diminuent pas, au contraire. Par ailleurs, le champ des libéralités, à des familles dignes de toute considération, s'élargit au maximum. Le fardeau, qui s'alourdit, retombe sur un nombre décroissant de têtes. Que conclure ?

Deux choses. Premièrement, qu'une diminution substantielle et générale du prix de la scolarité, dans l'enseignement libre, est actuellement chose impossible.

Deuxièmement que, pour résoudre le problème, c'est vers un aménagement plus équitable de ces frais qu'il faut s'orienter.

Le principe à appliquer est connu, c'est celui de la péréquation des charges familiales par le moyen de la compensation.

Actuellement que voyons-nous dans l'enseignement libre ? Certains chefs d'institutions, certains conseils d'administration, de leur seul gré, accordent à quelques familles, dont le cas est intéressant, des exonérations, soit partielles, soit totales.

D'autres consentent une réduction quand deux ou plusieurs enfants d'une même famille fréquentent la maison.

Tout cela est fort bien. Mais ce sont des solutions de cas particuliers, des expédients, d'ailleurs insuffisants.

Une solution rationnelle s'inspirerait des considérations suivantes :

C'est sur les familles les plus nombreuses que retombent le plus lourdement les charges, particulièrement celles qui ont trait à l'éducation des enfants. Dès lors, d'une manière uniforme et quasi-automatique, le fardeau de ces familles doit être allégé ; au prorata du nombre *total* des enfants qui composent la famille.

Il serait logique que le prix actuel de la scolarité et des charges annexes soit établi par rapport à la famille qui compte trois enfants, et si l'on veut, d'après le tarif actuel. Ce tarif serait majoré, dans une proportion à déterminer, pour les familles de deux et un enfant. Le produit de ces majorations serait exclusivement affecté à diminuer la rétribution des familles de quatre, cinq, six enfants et plus, d'après un barème à établir.

Cette mesure aurait un caractère éminemment social, sur lequel nous n'insistons pas aujourd'hui, mais que nous pourrions aisément mettre en lumière.

Elle n'apporterait pas aux familles restreintes un surcroît de charges bien considérable. Car ces familles forment la grande majorité, tandis que les familles nombreuses représentent, dans la masse, un pourcentage très faible, et qui a d'ailleurs été cal-

culé. D'un côté une contribution légère parce que diluée, de l'autre, une aide efficace, parce que répartie sur peu de foyers, tel est le résultat pratique du système envisagé.

D'autres mesures, par exemple l'assurance-éducation, telle qu'elle est conçue et sera pratiquée à Bordeaux, peuvent s'ajouter à celle-là. Et dès lors l'on s'achemine progressivement vers le but, sans obérer les maisons d'éducation, qui pourraient difficilement supporter de nouveaux sacrifices, et en réalisant entre les familles une entr'aide qui les rapproche toutes de l'égalité.

Nous ne faisons qu'esquisser les linéaments du système. D'autres précisions pourront surgir, et sans doute la contradiction s'y ajoutera. Nous n'y voyons qu'avantages. Plus l'on creusera ces questions, plus l'on s'approchera du but et le principe de la compensation est de ceux dont la fécondité d'application n'a plus à être démontrée.

La parole est à nos lecteurs, pour l'étude en commun d'un problème qui les touche de très près.

Henri DAVID, « *Ecole et Liberté* ».



*On sait que, cette année, le Likès a fait une diminution de 5% sur les tarifs de la pension et de la scolarité ; on l'augmentera encore dès que cela sera possible, malgré les lourdes charges dont l'école est grevée.*

*De fortes diminutions de tarifs sont consenties aux familles qui confient deux enfants au Likès, et la gratuité totale de la pension est accordée à celles qui lui confient trois enfants.*



## CHRONIQUE DE L'AMICALE

### *Naissance*

Mme et M. Auguste Fouillard sont heureux de nous faire part de la naissance de leur fils Claude (à Landivisiau, le 23 Octobre 1935).

*Félicitations aux heureux parents ; longue et heureuse vie au bébé.*

### *Mariages*

M. Eugène Jacquin, de Douarnenez, avec Mlle Marie-Louise Guéguen (à Lesneven, le 31 Juillet).

M. Emile Le Doaré, de Châteaulin, avec Mlle Jeanne Briand (à Gouézec, le 28 Août).

M. Jean Feunteun avec Mlle Annie Fer, à Quimper (Saint-Corentin), le 2 Septembre.

*Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouvelles familles.*

### *Fiançailles*

M. le docteur Louët, maire de Pont-Aven, et Madame, sont heureux de nous faire part des fiançailles de leur fils Félix, externe des Hôpitaux de Paris, avec Mlle Marie-Josèphe Pilven, de Quimper.

### *Nécrologie*

M. Emmanuel Danet, décédé le 8 Août, à l'âge de 19 ans, à l'Ile aux Moines (Morbihan).

M. Robert Bomal, chef de Dépôt aux Chemins de fer de l'Etat, décédé le 21 Août, dans sa 45<sup>e</sup> année.

Mme Le Roux, mère de Michel Le Roux, de la classe de Seconde, décédée à Argol, en Octobre.

*Nos sincères condoléances aux familles si douloureusement éprouvées.*

### *Nouvelles des Anciens*

Dans le courant de Septembre, Etienne Tanguy, Sébastien Blouët, Jean Quintin, Pierre Balannec et Jacques Le Tortorec, avant de partir pour l'armée, sont venus faire leurs adieux à leurs anciens maîtres.

Nous avons reçu, en Octobre, la visite de Georges Hervo (de

l'Eau-Blanche), et celle de *Jean Pichon* (de Pleyben). Le premier vient de recevoir les galons de sergent, et le deuxième les galons de second-maître. Félicitations.

*Jean Stéphan* (de Plœmeur), entré à l'Ecole Militaire de Saint-Cyr, à la suite du dernier concours, écrit à l'un de ses anciens professeurs pour lui faire part de ses premières impressions de « hazard » (élève de première année). Il a autre chose à faire qu'à parader en casaco et gants blancs... L'emploi du temps à l'Ecole est réglé de manière à ne laisser au Saint-Cyrien que le moins de repos possible.

*Stanislas Fouquet* (de l'île de Sein), ainsi que *François Largen-ton* (de Douarnenez), allant en permission, ont profité de leur passage à Quimper pour monter jusqu'au Likès.

*André Le Galloudec* (de Plouay), a subi avec succès l'examen d'entrée à l'Ecole des Apprentis Mécaniciens de Lorient.

*Théodore Boschet* (d'Hennebont), nous annonce qu'il a réussi au Concours des Agents Techniques pour l'entrée à l'arsenal de Lorient.

Dans la nouvelle promotion d'Ingénieurs des Grandes Ecoles de Paris, nous relevons avec plaisir le nom de *M. Hervé Mahé*, de Saint-Goazec, sorti brillamment avec médailles de l'Ecole Bréguet.

## Chronique de l'Ecole

### En lisant le Palmarès 1934-1935

#### PRIX SPÉCIAUX

*Prix offert par MM. les Aumôniers à l'élève de 3<sup>e</sup> Année Professionnelle classé premier en Instruction religieuse :*

Pierre Douérin, de Plogonec.

*Prix offert par l'Association Amicale des Anciens Elèves à l'élève de chaque classe de la Division Secondaire qui, par ses habitudes de travail, de bonne conduite et par son caractère, a le mieux correspondu à l'éducation donnée au Likès :*

#### Classe de Mathématiques Élémentaires

Jean Mat, de Pont-Croix.

#### Classe de Première

François Le Doaré, de Penhars.

*Prix offerts par M. Charles Cabon, président de l'Association Amicale des Anciens Elèves du Likès :*

#### Section Agricole :

Jean Le Corre, de Landrévarzec.

#### Section Industrielle :

Jean Laouénan, de Goulien.

#### Section Commerciale :

Gabriel Raux, de Pornic (Loire-Inf.).

*PRIX COLONIAL 1935, offert par M. Maurice Vincent, ami personnel de M. le directeur Bengloan, à l'élève des Cours Secondaires se classant premier en Histoire et en Géographie :*

Raymond Kerguen, de Plœrmel (Classe de Philosophie).

*PRIX D'INSTRUCTION RELIGIEUSE offerts par M. le Directeur aux élèves qui ont obtenu le Diplôme de Catéchisme :*

Jean-Pierre Bernard, de Goulien.

Jean Biger, de Guilvinec.

Albert Blouet, de Saint-Coulitz.

René Bordiec, de Pluguffan.

Théodore Boschet, d'Hennebont.

Louis Le Bras, de Guiclan.

Marcel Chiquet, de Saint-Evarzec.

Joseph Cluyon, de l'Île-Tudy.

Yves Colléter, de Kerfeunteun.

Pierre Douérin, de Plogonec.

Jean Dréan, de Pluneret.

Pierre Dréan, de Pluneret.

Yves Dupont, de Guiscriff.

André Le Galloudec, de Plouay.

Raymond Guinet, d'Ergué-Gabéric.

Jean Hellégouarch, de Guidel.

Pierre Kerne, de Plouay.

Jean Laouénan, de Goulien.

Louis Le Loch, de Plonéour-Lanvern.

Pierre Lory, de l'Île-d'Arz.

Noël Louboutin, de Quéménéven.

Michel Le Moal, de Vannes.

Jean Pastoch, de Quimperlé.

Joseph Quéinnec, de Quimper.

Albert Sellin, de Nével.

*Prix offerts par M. Julien, professeur de violon, aux plus méritants de ses élèves :*

Robert Bomal.

Armel Conédel.

Gabriel Raux.

Paul Le Naour.

Corentin Ollivier.

Georges Lomenec.

Louis Pitard.

Pierre Allieux.

René Maguet.

Jean Bernard.

Joseph Lanoë.

Corentin Marchadour.

Roger Jégou.

Joseph Cluyon.

Maurice Le Gloahec.

Joseph Ribouchon.

Yves Hélias.

Albert Naélou.

Georges Derrien.

Eugène Autrou.

Joseph Rousseau.

Hervé Yaouanc.

Jean Allard.

Jean Cosquer.

Hervé Hénaff.

Yves Le Bihan.

Louis Tymen.

René Paugam.

Louis Sanquer.

*PRIX DE PLAIN-CHANT offerts par M. le Directeur de l'Ecole :*

Roger Friant, de Quimper.

Joseph Bescond, de Poulgoazec.

Pierre Sévellec, de Douarnenez.

*SECTION INDUSTRIELLE, prix offerts par M. Rion, chef d'atelier :*

3<sup>e</sup> Année : Falquerho.

2<sup>e</sup> Année : Brélivet.

1<sup>re</sup> Année : Chosses.

SECTION AGRICOLE. — LA SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DE FRANCE a *décerné des médailles aux Elèves qui ont obtenu les meilleures notes en Agriculture* :

3<sup>e</sup> Année :

Jean Bescond, *médaille d'argent*. Albert Blouet, *médaille de bronze*.  
Laurent Feunteun, *médaille de bronze*.

2<sup>e</sup> Année :

Michel Croissant, *médaille d'argent*. Georges Priol, *médaille de bronze*.  
Yves Tarridec, *médaille de bronze*.

1<sup>re</sup> Année :

Henri Chatalie, *médaille d'argent*. Désiré Person, *médaille de bronze*.  
Yves Corroller, *médaille de bronze*.

LE SYNDICAT AGRICOLE DE LANDERNEAU a *décidé la fondation d'un prix « Amédée de Vincelles », destiné au meilleur élève de la Section Agricole* :

Il a été attribué à Jean Bescond, de Plomelin, qui réussit le Brevet Agricole avec la mention très bien.

LA SOCIÉTÉ DES MACHINES A ECRIRE « WOODSTOCK » a *décerné des récompenses aux deux premiers élèves de chaque cours de Dactylographie* :

3<sup>e</sup> Année :

Jacques Soudain, *médaille d'argent*. Pierre Jouvin, *médaille de bronze*.

2<sup>e</sup> Année :

André Le Floch, *médaille d'argent*. Yves Le Bihan, *médaille de bronze*.

1<sup>re</sup> Année :

Roger Tressard, *médaille de bronze*. Yves Dervot, *médaille de bronze*.

CONCOURS DE DEVOIRS DE VACANCES,  
organisé par le journal pédagogique « L'Ecole » :

## Classe de Seconde.

François Le Doaré, de Penbars, *Grand Prix d'Honneur*,  
gagne une bicyclette Peugeot.

Jean Colléter, 3<sup>e</sup> Prix. Yves Colléter, 3<sup>e</sup> Prix.  
Joseph Cluyou, 2<sup>e</sup> Accessit.

## Enseignement Primaire Supérieur

1<sup>er</sup> Prix. Joseph Uguen.  
— Corentin Quiniou.  
— Jean Le Guen.  
— René Bothorel.  
— Jean Dréan.  
— Antoine Dineuff.  
— François Mazé.  
— Jean Moreau.  
2<sup>e</sup> Prix. Marcel Le Goueff.  
— Albert Breton.  
— Pierre Dréan.  
— Raymond Guinet.  
— Emile Le Port.

2<sup>e</sup> Prix. Louis Ramond.  
— Henri Lemeilleur.  
— Henri Malgorn.  
— Pierre Pelliet.  
— Jean Simon.  
— René Henry.  
3<sup>e</sup> Prix. Alain Doaré.  
— Henri Le Du.  
— Zacharie Cosquer.  
— Jean Guernic.  
4<sup>e</sup> Prix. Georges Lomenec.  
— Yves Le Bihan.  
— Joachim Latinier.

4<sup>e</sup> Prix. Jean Marchalot.  
— Gabriel Raux.  
— Alain Fily.  
— Louis Corre.  
— André Bloch.  
— Joseph Ruello.  
— Christophe Mével.  
— Ange Caudal.  
— Mathieu Le Corre.  
— Laurent Dagorn.

4<sup>e</sup> Prix. Yves Taroutilly.  
— Jean Le Viol.  
1<sup>er</sup> Access. Joseph Quéinnec.  
— Jean Perron.  
— Joseph Lanoë.  
— Albert Sellin.  
2<sup>e</sup> Access. Yves Le Prado.  
— Marcel Eouzan.  
— Corentin Kersalé.  
— Jean Kerourio.

## SUCCÈS AUX EXAMENS D'OCTOBRE

## Brevet Élémentaire.

Pierre Nicolas, de Sainte-Marine.

Baccalauréat (1<sup>re</sup> partie).

Victor Riou, de Trémec. Alain Grunhee, de Plouhinec.  
A la liste de Juillet, nous devons ajouter Guillaume Mourrain, de Plouhinec, dont le nom avait été omis par distraction. Toutes nos excuses.

## Mathématiques Élémentaires.

Jacques Mourié, de Quimper.

Jean Mal, de Pont-Croix.

## Philosophie.

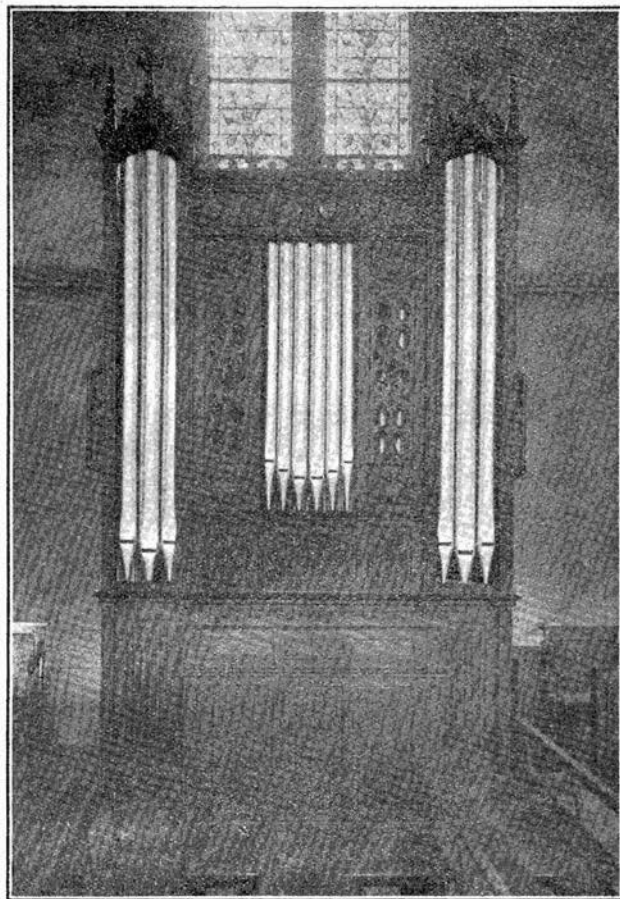
Raymond Kerguen, de Ploërmel (admissible).

## Inauguration des petites Orgues

9 JUILLET 1935

Dès la réouverture du Likès en 1919, le chant et la musique religieuse s'organisèrent rapidement. La direction du « petit chœur » fut confiée au regretté M. Le Goff, poète à ses heures, souvent artiste de bon goût. M. Moreau, sous-directeur, et dans la suite chef de l'harmonie, lui succéda. Le sympathique M. Broudeur, économe actuel, établissait en 1923-24, une chorale digne du Pensionnat. M. Aubernon (frère Dominique-Georges), aujourd'hui sous-directeur du Noviciat de Guernesey, trouva ainsi un terrain tout préparé et obtint de réels succès.

Nous voici en 1931. M. J. Salaün, sous-directeur, en excursion à Guernesey, découvre dans un vieux temple un orgue superbe qui convient très bien à notre spacieuse chapelle. Le marché est conclu. L'instrument rondement installé : on s'attend à des offices splendides. Hélas ! l'architecture même nuit à l'audition ; les voix se heurtent aux voûtes, aux colonnes et aux sculptures, descendent déformées et confondues de la tribune. Que faire ? L'harmonium refuse de s'accorder avec son puissant rival. En bon serviteur, il acceptera néanmoins de soutenir les chanteurs, à moins que ceux-ci ne passent d'accompagnement. Quelques gémissements poussifs remplaceront les sonorités de trompettes. Décidément, on commence à



PETIT ORGUE

(PHOTO LE GRAND)

mépriser ce chétif instrument. Sa condamnation ne doit pas tarder. L'occasion favorable se présente un beau jour d'acquérir un petit orgue à la sonorité pleine et douce. Mais le buffet est indigne de ses ressources musicales et jure avec le style de la chapelle. Trois anciens élèves : MM. Jaouen, Tanguy, Autrou, uniront leurs talents pour réaliser un travail artistique. La mise au point du matériel sonore, de la mécanique, et l'harmonisation sont confiées à M. Kœnig, célèbre organier qui, avec le concours d'un habile contremaître, a monté ou transformé de belles orgues à Vannes, Lorient, Hennebont, Josselin, pour ne parler que des localités voisines. Il a bien justifié la confiance de M. le Directeur. A lui toutes nos félicitations pour le bel instrument qu'il a fourni à l'Ecole. Grâce à cette innovation, le dialogue des deux orgues créera un vrai charme pour les auditeurs. La preuve en fut donnée le 9 Juillet dernier. Après la bénédiction liturgique, par M. le chanoine Le Borgne, ancien aumônier, toujours heureux des progrès de la musique religieuse et du chant grégorien surtout, les huit jeux retentirent sous les doigts de l'habile organiste de la cathédrale Saint-Corentin : M. l'abbé Mayet nous fit entendre une pièce célèbre de Mendelssohn. Le chant de la chorale, soutenu par des accords tour à tour graves et doux, revêtait un cachet de suavité inconnu jusqu'à ce jour. L'*Ave Verum* de Mozart, un *Tantum ergo* de Schumann et le *Chant d'Allégresse* de G. Renard clôturèrent cette intime cérémonie.

Dotée de ces moyens artistiques, nul doute que notre Maîtrise ne continue son ascension dans la voie du progrès.

Les amateurs trouveront ci-après la constitution du petit orgue.

*Salicional* (jeu très doux), 8 pieds, c'est-à-dire  $8 \times 0,33 = 2$  m. 64 de hauteur au plus long tuyau.

*Cor de nuit* (bourdon très doux), 8 pieds.

*Flûte* (jeu aigu) 4 pieds, c'est-à-dire 1 m. 32 au plus long tuyau.

*Montre* (jeu fort), 8 pieds. Les tuyaux de façade en font partie.

*Quinte* (jeu fort), 5 pieds.

*Quintaton* (jeu doux), 8 pieds.

*Trompette* (jeu très fort), 8 pieds.

A la pédale : une soubasse de 16 pieds (jeu très sourd).

Donc un total de 8 jeux, soit :  $7 \times 54 = 378$  tuyaux au clavier manuel, 30 au pédalier.

Le grand orgue a près de 1.400 tuyaux.

## La rentrée

« Les Vacances ! » « Les plus jolis mots dans toutes les langues » a dit un écrivain. Deux mois et demi les écoliers ont pu jouir tout à loisir des bienfaits qu'elles prodiguent. Quittant la

ville où ils n'auraient pas respiré à l'aise, les uns sont partis pour la plage, les autres pour la montagne, tels les Scouts de Quimper qui, après avoir parcouru maintes régions de France, ont dressé leurs camps sur les pics de la pittoresque Savoie. D'autres, tout en restant chez eux, n'ont pas moins goûté les plaisirs d'un long repos.

Mais ici-bas tout passe et les vacances n'échappent point à la loi générale. Un jour arrive où il faut se munir à nouveau de ses livres, de ses cahiers et reprendre le chemin de l'école. Aussi le 30 Septembre dernier, fallait-il « rentrer ». La pluie, qui depuis des années salue l'aurore du jour de départ, semblait vouloir rendre moins pénible la séparation. Ce jour-là, Quimper vit revenir dans ses murs la gent écolière des diverses institutions de la ville. Il fallait voir à certaines heures, l'animation inaccoutumée aux abords de la gare ou de la place Saint-Corentin, et cette procession montant vers la rue Kerfeunteun pour se rendre au Likès. Dès la matinée, les autos, les voitures se pressent sur la cour d'honneur. Le joli spectacle, qu'à divers moments, à midi surtout, elle offre à la vue ! D'élégantes coiffes proclament par leur variété combien grand est le rayonnement de l'éducation que procure le Pensionnat...

C'est peut-être le cœur un peu gros que l'on a quitté la maison. Mais en revoyant les figures amies on redevient tout à fait joyeux. On salue les professeurs, on cherche les camarades ; on a tant de choses à se dire. Entre temps, on inspecte les locaux où neuf mois durant, l'on séjournera. Tout d'abord, il s'agit de monter les malles. Les domestiques sont empressés à la besogne. Dans les escaliers, quel tintamarre ! On avance lentement pour éviter les embouteillages comme là-bas près du dortoir Saint-Eloi où l'on entend demander la direction du dortoir Saint-Joseph. Les pauvres, ils se sont mal orientés... On les plaint et après un mot de consolation on continue son ascension.

On n'oublie pas non plus la visite au Réfectoire. On cherche l'emplacement qui préoccupe le plus ; l'expression du visage fait aussitôt savoir le degré de contentement qu'il apporte.

On arpente les cours, on entre même dans les classes, on se dirige vers le tunnel et l'on jette un coup d'œil sur tout un étage où l'on a aménagé les cours secondaires (classes de 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, seconde). Un peu plus loin, on aperçoit le terrain des sports ; on le trouve agrandi de moitié. On constate avec plaisir que pendant les vacances de grands travaux ont été exécutés dans les dortoirs, les classes et ailleurs.

De ci de là, un « nouveau » semble perdu dans cette vaste maison. Mais dès le soir, il aura trouvé des camarades. Et le lendemain l'entrain manifesté sur les cours montrera que l'on s'est vite habitué à sa nouvelle vie.

Bien entendu, l'on s'est remis au travail avec ardeur. On a promis à ses parents de faire des efforts et on ne les ménage pas. On n'oublie pas non plus son perfectionnement moral. Une petite retraite a disposé les âmes à suivre un idéal. L'année s'annonce donc bonne. Bonne par le nombre des élèves : 702 — et dire qu'il a fallu maintes fois, bien à regret, répondre aux demandes : il n'y a plus de place ! Bonne également par les fruits que laissent entrevoir les excellentes dispositions des uns et des autres.

---

## Fête du Bienheureux Frère Salomon

Patron des « Commerçants »

---

Les fêtes religieuses échelonnées tout au long de l'année scolaire viennent à propos offrir aux Likésiens studieux un instant de détente, mettre au cœur de chacun un rayon de joie, et par leurs cérémonies liturgiques, élever l'âme vers Dieu et nos saints Protecteurs...

En ce début d'Octobre qui marque pour beaucoup de nos camarades nouveaux venus un changement de régime, la prise de contact avec le Pensionnat s'adoucît peu à peu et à ceux qui l'ignoraient les anciens ont vite fait d'apprendre que le 17, c'est fête au Likès.

N'est-il pas juste que nous célébrions tout d'abord un saint de chez nous ? Le Bienheureux Frère Salomon est bien de la famille : avant d'être le glorieux martyr et l'éminent religieux que nous vénérons, il suivit comme beaucoup de Likésiens les études commerciales et serait devenu un honnête et digne négociant boulonnais si Dieu n'avait eu sur le jeune Nicolas Leclercq des vues plus larges...

C'est donc de tout cœur que maîtres et élèves du Pensionnat chantant la messe du Frère Martyr, éorgé aux Carmes avec tant de saints prêtres.

Après avoir prié le Bienheureux il est juste de se réjouir un peu. Un vin d'honneur offert aux élèves de la section commerciale et une séance de cinéma clôturent ce paisible jeudi d'automne.

Les films sont parlants ; cela plaît mieux à beaucoup. Quelques actualités « un peu vieilles » sur le conflit italo-éthiopien ; (est-ce pour réveiller les sympathies de certains pour le Ras des ras ?) Un beau documentaire sur Avignon et son château des Papes, et un film de classe : « Rango ». Quelques-uns s'amuseront follement à se retrouver en compagnie de tant de singes « authentiques », d'orangs-outangs de la forêt de Sumatra ! Voloz-

tiers, ils eussent accepté le sort du petit Malais vivant avec Rango, joli singe capturé et apprivoisé, avec lequel il partageait son gîte et sa nourriture...

Pourquoi donc faut-il que ces solitudes enchantées soient troublées par de méchants tigres ?... Y...

## M. Broudeur, Econome, reçoit la Médaille Militaire

### SUR LA COUR D'HONNEUR

Depuis longtemps, M. Broudeur aurait dû recevoir la Médaille Militaire; il la méritait moralement, et bureaucratiquement: toutes les pièces étaient au dossier. Qu'attendait-on ? Que M. Broudeur se mette en branle, qu'il se décide ou du moins qu'il accepte. Mais voilà : M. l'Econome n'aime guère ces démarches : suppliques, avertissements, etc..., toutes ces paperasseries enfin qui gâtent le meilleur de ses journées ; il préfère recevoir sans formalités. On comprend qu'à ce train, les Médailles n'arrivent pas vite. Enfin, elle est annoncée, elle vient, elle est arrivée, il l'a.

Faisons-lui fête.

Le 20 Octobre, à midi, Mgr Duparc, évêque de Quimper, arrive donc sur la Cour d'Honneur de l'école où sont massés les professeurs, les élèves, quelques parents, des amis. L'Harmonie se cache dans un coin... où elle se tient tranquille, trop modestement : c'est sa première révélation et elle craint les « canards ». Mais soyez sûrs qu'il n'y en aura pas ; elle s'est réduite aux exécutants les plus habiles, soufflant avec mesure et ensemble dans des instruments neufs ou rajeunis. Si le soleil avait lui, vous auriez admiré ce magnifique saxophone d'argent dont les sons merveilleux, disent les connaisseurs, charment une oreille bien éduquée. Sans être spécialiste du son, on peut affirmer sincèrement et sans phrase que c'était bien.

### BANQUET

Il paraît que le déjeuner servi aux élèves et aux invités était très bien aussi. Qui donc s'en étonnerait ?

Au dessert, M. l'Econome porta l'un de ces toasts où le grave assaisonné d'humour produisit la plus favorable impression sur les rares et distingués auditeurs.

« EXCELLENCE,

« Je suis heureux et fier de vous exprimer ma joie profonde et ma respectueuse reconnaissance pour l'honneur que vous me faites aujourd'hui. Vous avez daigné venir, au Likès, épingler la Médaille Militaire sur la poitrine d'un petit soldat de 2<sup>e</sup> classe. Ce geste de sympathie m'honore et me confond.

« Pour un modeste Frère, n'y avait-il pas, en effet, quelque



Devant le Monument aux Morts

(PHOTO LE GRAND)

hardiesse téméraire à réclamer le patronage de l'un des plus éloquents évêques de France, le plus vénéral de l'épiscopat breton ?

« J'aurais pu, comme beaucoup de combattants, à l'occasion d'une prise d'armes, descendre sur le « Champ-de-Bataille » ou dans la cour du 137<sup>e</sup> ; ou bien, plus simplement encore, après avoir reçu la décoration sans appareil, la remettre soigneusement au fond d'un tiroir et me contenter de percevoir régulièrement l'indemnité à laquelle la médaille donne droit.

« J'ai accepté que ce ne fût pas ainsi, non pas que je surestime mes propres mérites, mais parce que, Excellence, en sollicitant votre glorieux parrainage, je produirais — nous produirions — une grande joie dans bien des âmes.

« Lorsque, demain, dans une famille très nombreuse du Léon, parviendra la nouvelle que « Fanch » a été décoré par Mgr l'Evêque, ce sera une allégresse si grande, que chacun, appréciant cet honneur, le considérera comme fait à lui-même.

« De plus, Excellence, la justice et la reconnaissance m'imposaient le devoir de réserver cette joie à ma famille religieuse et à l'enseignement chrétien.

« En obéissant à ces suggestions, j'écartais toute idée de vanité personnelle. A peine sorti de l'enfance, j'ai été replacé parmi les enfants. Et, vivant au milieu d'eux, j'ai gardé, à leur contact quotidien, un peu de simplicité candide et beaucoup de naïveté. C'est



Monseigneur épingle la Médaille militaire (PHOTO LE GRAND)

pourquoi après avoir attendu si longtemps une récompense à laquelle je pouvais prétendre, j'ai voulu que cette médaille me soit épinglée dans ce cadre superbe que forme un bataillon de 700 enfants à qui je suis heureux de consacrer toute ma vie.

« Et, parce que je l'aurai reçue de votre main, habituée à bénir, cette médaille prendra pour moi une valeur inestimable... »

Qui s'était douté que M. l'Econome maniât aussi bien la parole que la finance ?

#### A LA SALLE DES FÊTES

Il est deux heures. En présence de plus de 800 spectateurs, Mgr Duparc, précédé du drapeau de l'U. N. C., entre solennellement dans la Salle des Fêtes, tandis qu'éclatent les applaudissements des élèves et les accents de l'Harmonie.

Parmi les personnalités qui se rangent sur la scène, nous re-

marquons, autour de Son Excellence, M. le chanoine Joncour, vicaire général ; le Frère Cyprien Robert, Visiteur des Ecoles Chrétiennes ; M. le chanoine Louvière, supérieur du Grand Séminaire ; M. Le Gallie, directeur du Likès ; M. l'abbé Broudeur, recteur de Lannédern ; M. l'abbé Cadiou, président de la P. A. C. ; M. Gouchen et M. Lozachmeur, aumôniers ; M. Guédès, porteur de la Légion d'honneur de Quimper ; MM. Cabon et Jaouen, du Comité de l'Amicale ; M. Le Goaziou, libraire, etc...

Quelle attitude va prendre M. Broudeur dans les rangs de ces personnages distingués ? Voyez-le, tout droit, bien pris dans son habit fait sur mesure ; il vous regarde bien en face, à travers ses lunettes aux tiges de cellulose noire ; il ne sourit pas : le moment est grave et il y a trop de paires d'yeux qui fixent la scène ; rien cependant ne trahit l'émotion sur cette physionomie calme qui a connu de plus graves périls ; depuis 19 ans déjà, une blessure grave incline gentiment les moustaches vers la commissure gauche des lèvres. C'est pour cela qu'il y a aujourd'hui tant de monde sur ces bancs, tant de drapeaux sur ces colonnes, tant de verdure sur cette scène, que ce photographe affairé recherche la meilleure perspective et que ces petits chantres s'énervent en se groupant autour du piano.

M. le Directeur prend la parole ; c'est la première fois qu'il accomplit en public cette fonction. On ne pouvait plus délicatement présenter à Son Excellence l'hommage de l'école, saluer les personnalités présentes et souligner le sens de la cérémonie qui allait se dérouler.

La Chorale exécute un chant de circonstance avec une maîtrise, une sûreté, un souci des nuances auxquels on n'aurait pu s'attendre d'élèves récemment revenus de vacances. Bien mérités, ces applaudissements qui soulignent la dernière phrase musicale.

C'est dans le plus religieux silence que nous écoutons Mgr Duparc faire l'éloge du héros de la fête :

« Je prends la parole au nom de la Grande Chancellerie de France. Sans nul doute, Saint Jean-Baptiste de la Salle s'unit à moi pour rendre hommage à son vaillant fils. Ces paroles réjouiront le cœur de ses frères en religion et de sa patriarcale famille de cinq sœurs, dont une religieuse, et de six frères, dont un prêtre, qui tous l'imiteront dans son dévouement à la Patrie, car des six frères, deux restèrent au front, tombés glorieusement, et aucun des autres, à part un, ne revient sans quelque égratignure. Et lui aussi, s'il avait voulu, en serait revenu sans blessure ; affecté à Brest, à l'hôpital des sous-officiers, il a réclamé le service armé, s'offrant comme combattant volontaire. Il a même devancé son départ en permutant avec un père de famille. Il était aux Eparges, à Calonne, en Champagne. Mais, le 16 Janvier 1916, au cours d'une

corvée de munitions où il avait pris la place d'un communiste de la banlieue de Paris, il était grièvement blessé par un éclat d'obus qui, en provoquant une paralysie partielle de la face, entraînait la surdité d'une oreille et lui valut en même temps une citation fort élogieuse qui venait ajouter encore à l'ascendant de son apostolat auprès de ses camarades.

« Convalescent, M. Broudeur redemande le service armé. Attaché à une escadrille d'aviation, il y reste jusqu'à ce qu'un abcès le force à se retirer. Mais bientôt on le revoit en exercice jusqu'en 1917 où un décret, libérant les instituteurs blessés de toute obligation militaire, le rend à sa chère école de Ploudalmézeau où ses élèves acclament, comme il se doit, le vaillant religieux défenseur de la Patrie qui revient à eux.

« C'est pourquoi, mon cher M. François Broudeur, au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui m'ont été conférés, je vous remets la Médaille Militaire. »

Quand, au milieu d'un recueillement solennel, Mgr Duparc a épinglé la Médaille Militaire, un frisson patriotique parcourt l'Assemblée qui, par ses applaudissements nourris, voudrait en ce moment récompenser les longues heures d'angoisse et les jours de souffrance de tous ces héros malades, blessés ou morts pour nous épargner les horreurs de l'invasion ennemie.

Que la *Marseillaise* des grands jours retentisse ! Que la chorale entonne son plus triomphal *Chant de Victoire*, afin que, s'il est possible, les vaillants qui revinrent mutilés de la sanglante aventure, reçoivent en une minute la récompense de quatre ans d'agonie !

De cette touchante occasion qui s'offre à lui, Mgr Duparc ne peut manquer de tirer les plus salutaires conclusions morales :

« Mes chers enfants, vous devez être fiers de l'avantage dont vous jouissez d'avoir comme maîtres d'excellents religieux et des défenseurs héroïques de la France.

« Soyez dignes d'eux, dignes de la grande France. Ici, vous préparez votre destinée, vous faites votre apprentissage ; travaillez-y sans relâche, comme les cyclistes du Tour de France ou du Circuit de l'Ouest ; faites-vous endurants et courageux au labeur afin que vous poursuiviez sans relâche votre course et conserviez le flambeau que vous devez passer à la postérité.

« Je rends hommage à ce futur résultat qui vous méritera, non une Médaille Militaire, mais une croix divine imprimée sur votre âme par toutes les grâces que vous aurez méritées comme bons chrétiens, Français résolus et par votre apostolat, peut-être comme prêtres ou religieux comme vos maîtres, mais en tout cas comme fidèles citoyens. »

La séance est terminée ; les notes d'un *Pas redoublé* se perdent dans un murmure d'enthousiasme et d'admiration.

La médaille brille sur la poitrine d'un brave ; et un jour de congé dans le cœur des élèves : c'est Mgr Duparc lui-même qui l'a accordé ; M. Broudeur acquiesce d'un sourire mutilé : ne vient-il pas de recevoir la Médaille Militaire au nom du Président de la République ?

M. l'Econome, nous vous faisons l'hommage de nos plus frais sourires et de nos plus sincères compliments.

## RENCONTRES

C'est un jeune ouvrier qui, mal reposé des fatigues de la veille, rejoint son atelier, l'air recueilli et calme ; le métier est pénible et quand, de longues heures durant, le jeune homme est seul devant sa pièce, il ne sent pas tout près de lui un ami qui l'encourage d'une parole, d'un regard ; quand il songe à la famille dont il ne respire l'atmosphère tonifiante qu'à de trop courts moments, son âme est bien près de s'attrister. Mais il se souvient de la communion qu'il a reçue de très bonne heure le matin : personne ne fait attention à lui, cependant il n'est pas seul ; un invisible Ami peuple sa solitude et de son cœur jaillissent un hymne au travail et une prière au Dieu « qui réjouit sa jeunesse ».

Quels éclats de voix, quels cris, quelles paroles entrecoupées partent de ce groupe d'enfants en vacances ! Ils s'amusez fort bien et ne perdent pas une minute du temps qu'ils consacrent aux jeux. Ne pensent-ils donc à rien autre ? Est-ce leur enfance qui s'abandonne à ses tendances naturelles ? Mais leurs paroles sont sans arrière-pensée, leurs rires sans amertume, leur gaité est saine, leur regard franc : ce sont des fervents de la communion.

La campagne est déserte, plongée dans la torpeur des après-midi d'été : c'est le grand silence de la terre abreuvée de soleil, fatiguée de l'effort que représentent ses blés mûrs. Passe un jeune paysan, les yeux à demi fermés à l'aveuglante chaleur que refléchit la route d'asphalte. C'est un J. A. C. porteur de Dieu : non, la campagne n'est pas déserte, la création ne s'endort pas de torpeur : la nature est toute pleine de Dieu qui passe, elle se recueille et l'adore.

Vous êtes Lumière, ô enfants, ô jeunes gens, ô hommes établis en la grâce sanctifiante, et ce que vous touchez se pénètre de Lumière ; la Vérité vous suit et vous entraînez toute chose dans la zone d'influence divine, parce que, nourris de Dieu, votre vie est divine.

20 Juillet.

D. B.

# LA PERSONNALITÉ

C'est le caractère propre à chacun, sa façon de réagir et de se comporter.

Il faut avoir une personnalité, ne pas être de ces gens dont on comparerait volontiers le caractère à ces animaux à chair flasque appelés mollusques, sans charpente intérieure, sans lignes de résistance.

Par quels moyens pouvons-nous acquérir une personnalité ? Rappelons-nous que le caractère nécessite à la base une excellente formation intellectuelle, morale et sociale.

## A) FORMATION INTELLECTUELLE

Il est nécessaire en effet d'avoir un certain bagage d'idées, de jugements pour entrer dans la vie, d'être capable d'apprécier hommes et choses non pas d'après ce qu'on en dit et ce qu'on en écrit, mais d'après ce qu'un jugement sain doit en penser. Cette tournure d'esprit s'acquiert par le travail, par la résistance à la paresse : nous ne consentons pas à dire « Amen » à tout charlatan qui nous débite sa mauvaise marchandise d'appréciations toutes faites ; mais nous faisons nous-mêmes nos emplettes en étudiant sur place les divers échantillons, les comparant entre eux et tirant de cette confrontation une conclusion personnelle.

## B) FORMATION MORALE

Seul l'homme qui est maître de ses instincts, l'homme qui n'accepte pas d'être esclave des mille et une passions qui lui offrent leurs joies d'un moment, l'homme qui ne croit pas que la vie est une entreprise de bien-être, l'homme qui veut exploiter sa valeur humaine, celui-là seul mérite notre estime.

L'égoïsme, la veulerie et l'intransigeance sont de très graves ennemis de la personnalité.

— Sortir de nous-mêmes pour songer d'abord au bonheur des êtres qui vivent autour de nous, oublier nos commodités pour ne penser qu'au bien-être d'autrui, nous préoccuper en tout temps de rendre les autres heureux, voilà qui honore l'homme, qui le grandit aux yeux du monde même. Quand on vide de soi son cœur, Dieu le remplit de sa paix. Ce qui caractérise l'homme, c'est la délicatesse de son cœur et la force de sa volonté.

— N'ayons pas peur d'affirmer nos croyances. Soyons vrais envers nous-mêmes : ne mentons pas à notre conscience ; ne la contrainsons pas à réserver pour le domaine intime l'affirmation de sa foi et le témoignage de ses convictions. Que spontanément, sans forfanterie comme sans timidité, nos gestes traduisent nos sentiments religieux. Les plus audacieux ont souffert de la tyrannie de la timidité ; mais lorsque l'heure d'agir et de servir avait sonné, ils n'écoutaient que la voix du devoir.

— Respectons toutes les personnalités sincères, à quelque croyance qu'elles appartiennent. Ne soyons pas intransigeants. Si nous devons blâmer des abus et critiquer des erreurs, nous avons l'obligation de respecter les personnes ; rappelons-nous toujours que la religion n'est pas une arme de parti, mais un symbole de paix et de rapprochement. La malveillance, le dédain, comme la contrainte et la violence envers nos frères égarés ne feraient qu'accroître leur haine pour une religion dont les armes d'apostolat ne devraient être que douceur et bonté. D'ailleurs la violence et les polémiques n'ont jamais convaincu personne.

— Vous me direz qu'il est des êtres de mauvaise foi, des révoltés contre la lumière. Il est surtout quantité de gens qui ne peuvent s'affirmer qu'en niant et en s'opposant. Ces personnalités ne le sont qu'en façade ; il ne faut jamais en principe discuter avec elles, car les caractères superficiels sont en général toujours impatientés de contradiction ; ils s'entêtent d'autant plus qu'ils ont au fond moins de personnalité ; ils tiennent surtout aux idées qu'ils n'ont pas. Un service rendu, un mot aimable touchent le cœur et l'inclinent vers Dieu avec plus de succès que la plus brillante réfutation.

## C) FORMATION SOCIALE

Pour nous, le rôle social de la religion se résume dans ce mot : *Charité*. Charité sous toutes ses formes : dispensaires d'hygiène sociale, hôpitaux, caisses de secours, secrétariats populaires, Conférence de Saint-Vincent de Paul. Celle-ci fait le plus de bien, parce que par l'aumône elle produit l'élévation morale des pauvres visités à domicile, les ramenant au culte de Dieu et aussi de la Patrie. Quand nous faisons l'aumône, faisons d'abord le don de notre cœur, que traduisent le sourire et la bonne grâce. Ne jetons pas dédaigneusement de la menue monnaie au pauvre qui tremble à la porte de l'église : c'est le Christ que nous adorons au tabernacle de nos autels, et c'est le Christ qui nous tend la main à la porte de son temple.

J'ai essayé de vous montrer que pour être une personnalité, il fallait éviter l'égoïsme et l'orgueil parce qu'ils engendraient l'individualisme, l'intolérance et la timidité.

Etudions maintenant

## LES CAUSES QUI INFLUENT SUR LA FORMATION DE LA PERSONNALITÉ

1° *Le milieu familial* dont chaque homme est le reflet vivant. Les habitudes qu'il y contracte le marqueront pour la vie et le feront remarquer. Soucieux de sa formation, il ne fera que ce qui conserve saine et vivifiante l'atmosphère de la famille par ses actes, ses paroles, le choix de ses amis, l'affection réciproque qu'entretiennent la joie, la tendresse et la bonté.

2° *La culture générale.* — Un homme complet ne se conçoit guère sans une bonne instruction, surtout sans un jugement droit et une curiosité suffisamment éveillée aux choses de l'esprit. Chrysale vivait « de bonne soupe et non de beau langage ». Nous aussi ; mais quand nous avons pris notre soupe, nous aimons à satisfaire nos appétits intellectuels.

3° *La culture sentimentale.* — C'est avec le cœur que nous aimons et l'amour est le plus puissant mobile des forces humaines. L'éducation du cœur commence au foyer par la mutuelle tendresse et se continue sous la direction des parents en rayonnant au delà du cercle familial, par l'attrait des affections hautes et pures, l'horreur du trouble et du médiocre.

4° *La formation sociale.* — En général, dans nos familles chrétiennes, elle est entreprise de très bonne heure ; nos parents ont attiré notre attention sur l'enfance malheureuse et sur la souffrance ; ils demandaient de nous une politesse parfaite pour ceux qui nous servaient, condamnaient nos exigences injustifiées, nous élevaient au-dessus de certains préjugés de classe, et dès l'adolescence nous orientaient vers les œuvres qui mettent en contact avec des milieux sociaux différents du nôtre. A l'âge que nous avons, nous devons nous intéresser aux grands courants d'entraide sociale qui élève au-dessus de lui-même un cœur de vingt ans et enrichit l'âme des joies les plus pures.

5° *Les influences extérieures.* — a) *Le Collège.* — C'est un incontestable facteur de formation ou de déformation ; il est nécessaire de se surveiller pour accepter les influences si elles sont bonnes et pour s'opposer à celles qui seraient mauvaises.

b) *Les lectures.* — « Elles ne me font rien, » direz-vous. Comme vous vous mentez ainsi ! Pour qu'une lecture ne vous fasse absolument rien, il faudrait que vous n'ayez pas plus d'âme qu'un caillou. « La mauvaise lecture, écrit H. Lavedan, trouble, agile, rompt l'équilibre des forces supérieures, et surtout elle salit l'âme, l'écabousse. »

On sort d'un mauvais livre avec l'esprit crotté et des taches au cœur, qui ne partent que difficilement dans la suite malgré les net-

toyages. Certaines ne s'enlèvent jamais. Elles ont l'air de disparaître avec le temps, et puis elles reviennent : et toujours au moment critique où on souhaiterait le plus que l'étoffe fût blanche. »

c) *Les distractions.* — Elles contribuent à former la personnalité. Notre valeur morale se révèle par leur qualité. Choisissons bien nos distractions ; qu'elles soient une détente où ne soient pas oubliés les principes de la morale.

d) *Les amitiés.* — Élément essentiel et décisif dans la formation des caractères. Un ami devient un autre nous-même : toute amitié qui ne se transforme pas en émulation pour le bien est mauvaise et ne devrait pas porter ce nom.

Je conclus. Sachons à l'occasion ne pas agir et ne pas penser comme les autres ; résistons quelquefois aux entraînements de l'opinion et de l'exemple. Ayons une grande élévation morale ; celui qui obéit à l'instinct n'est pas un homme, encore moins un chrétien. Cultivons notre personnalité ; c'est d'elle seule que dépendent nos succès futurs, tout notre avenir dans le temps et notre éternelle destinée.

J.-N. D.,

(Conférence Saint-Jean-Baptiste de la Salle, Likès, 1935.)

## ESSAIS

### Au bord de l'Odet

Sur les bords de l'Odet, il est un coin joli,  
Où l'été, quand les bois ont toute leur parure,  
J'aime à bercer mon rêve au sein de la nature,  
Et chercher des chagrins le bienfaisant oubli.

Assis sur un tapis de mousse et de gazon,  
Qu'on est bien, caressé par la brise marine,  
A humer l'air chargé de senteurs de résine,  
A l'ombre des grands pins secoués de frissons.

Abrités du soleil et bercés par le vent,  
Merles, grives, pinsons, près de leurs nids rustiques,  
Alternant leurs couplets gais ou mélancoliques,  
Unissent leurs accords en un concert charmant.

*Les flots bleus de l'Odet roulent silencieux,  
Encadrés de grands bois et de vastes collines,  
Où sur l'azur du ciel fièrement se dessine  
Un beau château flanqué de clochetons gracieux.*

*De joyeux promeneurs rament avec entrain :  
Leurs avirons dans l'eau plongent bien en cadence ;  
Tandis que leur canot doucement se balance,  
Ils chantent tous en chœur un vieux et gai refrain.*

*Longtemps je reste là, suivant d'un œil rêveur  
Les évolutions des gracieuses mouettes.  
Mais le soir va venir ; sans hâte je m'apprête  
Et je quitte à regret ce refuge enchanteur.*

N. R. (Quimper).

### Au Morbihan

*O Morbihan, sol très rude de mes vieux pères,  
Cher et tendre pays, parfumé de bruyères,  
De l'Argoat, de l'Armor, vieille terre oubliée,  
Tu es pour tes enfants une patrie aimée.*

*A l'aube de nos temps, les Celtes aux yeux bleus  
Sur la lande ont planté les menhirs curieux ;  
Et la flotte bretonne avec ses cent vaisseaux  
Vainquit l'Adriatique et triompha des eaux.*

*Dans les siècles passés, les hauts faits de l'histoire  
Ont conté les combats de Jean de Beaumanoir,  
Dont les trente Bretons défiant trente Anglais  
Ont vaincu les Saxons et sauvé les Français ;*

*Les voyages fameux de notre Duchesse Anne,  
Les exploits de l'Hermine, orgueil du port de Vannes ;  
Les combats glorieux d'Arthur de Richemont,  
De Georges Cadoudal, du Commandant Bisson ;*

*L'envol tragique enfin du grand aviateur,  
Pilote audacieux, hardi navigateur,  
Dont les ailes soudain dans un ciel plein de gloire  
Se fermaient en brisant un rêve de victoire.*

*O modeste pays, riche en hommes de cœur,  
Sois pour nous à jamais une terre d'honneur !*

Y. B. (Vannes).

Nos félicitations aux apprentis-poètes qui, en écoutant les Muses et en étudiant l'Histoire, songent à la rédaction du *Bulletin...* dit de l'Amicale.

### MUNICIPALITÉS ET SUBVENTIONS SCOLAIRES

Lorsque la subvention communale a un caractère purement charitable, et qu'elle n'a pas pour but d'alléger les charges scolaires de l'école privée, elle reste licite, car la commune puise, dans la vocation charitable résultant de la législation générale qui la régit et du caractère non spécialisé de sa personnalité juridique, le droit de venir en aide aux indigents de toute catégorie, sans distinguer s'ils fréquentent les écoles publiques ou privées. Ainsi est licite, suivant décisions du Conseil d'Etat :

L'allocation de sommes destinées à être distribuées en nature aux enfants pauvres fréquentant les écoles privées (20 Février 1891, ville de Nantes) ;

L'allocation de sommes devant être distribuées en secours, soit en nature, c'est-à-dire en vêtements ou en chauffage, soit en argent, aux enfants pauvres de l'école privée gratuite (6 Août 1897, ville de Dax) ;

L'allocation de secours en nature à distribuer par les soins du maire aux élèves indigents de toutes les écoles (26 Juin 1914, Commune de Questembert) ;

L'allocation de fournitures scolaires aux enfants indigents (26 Mars 1915, Commune de Vilefagnan) ;

L'achat de livres classiques (11 Février 1916, Commune de Saint-Marc) ;

L'allocation de secours aux élèves indigents de l'école chrétienne (19 Décembre 1919, Commune de Luzé) ;

L'allocation de livrets de Caisse d'Epargne aux enfants ayant obtenu le certificat d'études. (Réponse du Ministre de l'Instruction publique du 5 Octobre 1925).

Pour les cantines scolaires, il faudrait distinguer : celles organisées par la caisse des écoles devraient être réservées exclusivement aux enfants des écoles publiques, indigents ou non ; celles organisées par les municipalités pourraient admettre, à côté de la totalité des enfants des écoles publiques, les enfants réputés indigents des écoles libres. (Conseil d'Etat, 8 Janvier 1926.)

#### PROJET DE DÉLIBÉRATION

*Rédaction simplifiée.* — Attendu que les enfants de toutes les écoles, sans distinction, ont le même droit à n'avoir pas froid pendant l'hiver ;

Qu'il serait monstrueux qu'une partie des enfants soient exposés à souffrir du froid pendant que d'autres seront chauffés ; que la santé des uns et des autres doit être également protégée ;

Pour ces motifs, le Conseil décide qu'une égale proportion de charbon par tête d'enfant sera tenue à la disposition des familles pour être envoyée, suivant les indications de celles-ci, à l'école qu'elles auront librement choisie.

D'après Auguste RIVET,  
Avocat à la Cour de Lyon,  
Doyen de la Faculté Catholique de Droit.



*Et voici un fait récent qui confirme le droit des Municipalités à secourir les Ecoles privées :*

« Il y a tant de Conseils municipaux qui se conduisent « en muflés », en traitant en parias les enfants qui fréquentent nos écoles libres, que nous avons plaisir à signaler aujourd'hui l'attitude du Conseil municipal de Nant (Aveyron), qui rompt avec tous les sectarismes et les situations secrètes.

» Dans sa séance du 2 Juin, le Conseil décide l'installation d'un robinet d'eau potable dans la cour des écoles libres, et vote une allocation de 2.000 francs pour indemnités à deux sœurs gardes malades à demeure fixe dans la commune.

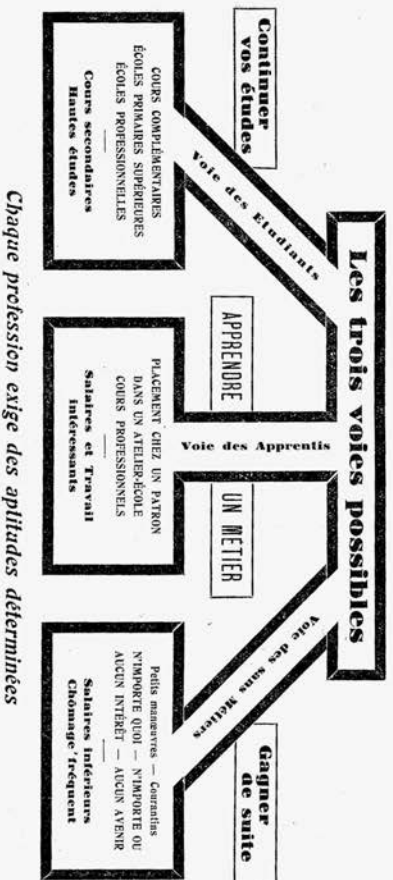
» La gratuité des fournitures scolaires à tous les enfants de l'école publique est supprimée. Dorénavant, auront seuls droit à cette gratuité les enfants des familles nécessiteuses, après demande des parents. Les enfants des écoles libres jouiront des mêmes avantages. La fourniture du charbon sera également gratuite pour toutes les écoles de la commune, sans distinction.

» Le Conseil décide ensuite, à l'unanimité, l'affichage de la situation financière à la date du 31 Mars 1935 ».

(Le Haut-Parleur.)

## De l'Ecole à la Profession

PARENTS, méditez le tableau ci-après :  
ENFANTS, ne choisissez pas une profession à la légère



Cet diagramme graphique est édité par le Service d'Orientation professionnelle de la ville de Nantes. Il mérite d'être reproduit et sanctifié, nous l'espérons, au examen de conscience familial.

# Orientation Professionnelle

## Monographies de carrières

### La crise de la profession médicale et celle de la profession d'avocat

Dans ce journal où rien de ce qui touche à la crise des carrières et professions ne laisse indifférent, où l'on se préoccupe, par ailleurs, beaucoup de l'orientation professionnelle, on lira avec intérêt les rapports et les communications faites aux séances de l'*Association Française pour le Progrès Social*, sur la crise des professions libérales, qui ont été publiées par les *Documents du Travail*.

Voici quelques chiffres et quelques remarques empruntés aux communications du professeur Parisot sur la crise de la profession médicale, et à M<sup>r</sup> Jacques Millerand et M<sup>r</sup> Marcel Rémond, sur la crise de la profession d'avocat.



Le professeur Parisot note que la profession médicale a été touchée cependant par la crise économique.

La première et principale cause de la crise est dans l'augmentation du nombre des médecins, dans la pléthore médicale. Il cite des chiffres.

En 1845, il y avait en France 18.803 médecins et officiers de santé pour 32.560.934 habitants.

En 1911, 20.809 pour 39.600.000 habitants ; en 1921, un nombre à peu près égal. Mais, en 1932, on trouve 25.440 médecins pour 41.840.000 habitants.

Il y a donc eu, ces dernières années, un accroissement considérable du nombre des médecins.

Mais le mal réside beaucoup plus dans une inégale répartition des médecins dans le pays tout entier que dans leur nombre même. Certains départements (Morbihan, Moselle) offrent des taux de 1 médecin pour 3.000 habitants et plus, tandis que d'autres (Haute-Garonne, Alpes-Maritimes) 1 pour moins de 1.000 habitants.

En général, les villes sont richement dotées et les campagnes peu ou moins déshéritées.

Examinant les autres causes de la crise de la profession médicale, le professeur Parisot note que le malade tend de plus en plus à se priver des conseils du médecin pour se soigner lui-même, usant des panacées offertes par la presse, que l'exercice illégal de la médecine se développe sur une grande échelle, et, enfin, que les orga-

nisations d'assistance et d'hygiène, tant officielles que privées, ont pris un grand développement.

Les remèdes à la crise consisteraient à protéger les médecins français contre les étrangers, à « régulariser » le nombre des médecins et à « répartir » ceux-ci d'après les besoins, à protéger la profession contre les formes de l'exercice illégal, etc...



« Le Barreau est une institution qui plonge ses racines dans la plus ancienne France. C'est à l'heure actuelle, en France, le dernier vestige des corporations, de ces corporations dont on parle beaucoup aujourd'hui et que certains voudraient voir renaître. »

Ainsi s'exprime M<sup>r</sup> Jacques Millerand dans son rapport sur la crise de la profession d'avocat.

Une caractéristique de la profession d'avocat fut, pendant longtemps et jusqu'à la guerre, son caractère bourgeois. La plupart des avocats étaient des hommes ayant, sinon de la fortune, au moins de l'aisance. Ne se destinaient au barreau que des jeunes gens qui pouvaient attendre longtemps que « les causes viennent ».

On raconte qu'un jeune homme allant trouver, alors qu'il avait l'intention d'entrer au Barreau, le bâtonnier Rousse, qui fut une des grandes figures du palais, le dialogue suivant s'engagea :

— Vous voulez venir au Barreau ; avez-vous de la fortune ?

— Non, Monsieur le Bâtonnier.

— Vous êtes marié ?

— Oui, Monsieur le Bâtonnier.

— Votre femme a-t-elle de la fortune ?

— Non, Monsieur le Bâtonnier.

— Est-elle fille d'avoué ?

— Non, Monsieur le Bâtonnier.

Alors, M. Rousse, se levant et reconduisant le jeune homme : — Bonne chance, mon ami, lui dit-il...

Cette situation a changé au lendemain de la guerre. Le changement s'est encore accentué depuis. Si bien qu'il y a aujourd'hui nombre d'avocats qui ne sont pas en situation « d'attendre » la clientèle. C'est cela, à vrai dire, qui est cause de la crise, beaucoup plus que le nombre même des avocats. Celui-ci, en effet, n'a pas très sensiblement augmenté.

En 1900, il était de 2.042. Il augmente jusqu'en 1914, date à laquelle il atteint 2.459. En 1930, il n'est que de 2.446.

Si on ajoute que les avocats honoraires demeurent compris dans l'ensemble des membres du barreau et que les femmes nouvellement venues dans cette carrière atteignent aux environs de 300, on est bien obligé de convenir qu'il n'y a pas eu, depuis la guerre, aug-

mentation sensible du nombre des avocats. Mais ce qui a augmenté, c'est le nombre de ceux qui demandent à cette profession un gagne-pain immédiat.

M<sup>r</sup> Marcel Rémond, auteur du deuxième rapport sur la question, s'est plaint de l'envahissement des étrangers. A la 5<sup>e</sup> Chambre du Tribunal, il a entendu, un jour, cinq avocats ; quatre, manifestement n'étaient pas nés en France ; le cinquième avait lu une enquête de divorce aussi difficilement qu'aurait pu le faire un Français pour une enquête écrite en langue étrangère.

Le rapporteur écrit à ce propos :

« Un sac de blé danubien ne peut entrer en France. Des lois et des décrets lui ferment la frontière, et, cette même frontière, si dure pour les marchandises, s'ouvre toute grande devant les individus qui veulent la franchir. »



La profession d'avocat entraîne de lourdes charges : appartement convenable, loyer relativement élevé, etc. S'il n'y a pas une clientèle suffisamment nombreuse et rémunératrice, c'est la gêne et quelquefois la misère.

« Il ne se passe pas de semaine, déclare M<sup>r</sup> Rémond, sans que le trésorier de l'Ordre ne soit amené à soulager discrètement une misère. » Il dit encore : « Quand on circule dans les couloirs du Palais on ne peut pas se douter des détresses qu'on côtoie parfois sous la robe. »

Le rapporteur conclut qu'il est devenu nécessaire, pour ce motif et quelques autres, d'apporter des modifications importantes aux conditions d'accession à la profession d'avocat.

A. ALBARET.

## Une carrière méconnue

(Le haut commerce)

La jeunesse est inquiète : son avenir lui apparaît de plus en plus difficile, incertain. Les carrières administratives se ferment. Ne serait-ce pas le moment de rappeler aux familles que d'autres routes restent ouvertes, où leurs fils trouveront l'occasion de déployer une activité fructueuse, pour leur plus grand profit et pour celui du pays ? Faut-il leur redire que les temps sont passés où l'on dérogeait en faisant du commerce, alors qu'aujourd'hui l'économie tend de plus en plus à prédominer la politique ?

Grâce aux incessants progrès techniques, la fabrication est devenue plus facile, presque trop facile ; elle a amené la surpro-

duction et la crise. Aujourd'hui, c'est la vente et la recherche des débouchés qui sont difficiles, à l'encontre de cet autre préjugé que le commerce s'apprend dans un bureau, par la pratique. A mesure que le champ d'action du négoce s'est élargi pour embrasser le monde entier, la technique commerciale s'est compliquée à l'infini, exigeant des connaissances nouvelles, chaque jour plus étendues, plus précises. Il y a aujourd'hui une « science des affaires » et des écoles où l'on apprend, selon des méthodes rationnelles.

Les progrès si rapides en matière de production industrielle ont été réalisés partout grâce au développement et à la fréquentation des écoles techniques. En sens inverse, on peut justement attribuer le retard dans les méthodes de distribution, qui est partiellement une des causes de la crise, à l'insuffisance et au peu de faveur que rencontre encore, notamment chez nous, l'enseignement commercial supérieur.

On ne connaît pas assez, en France, la valeur et l'intérêt de cet enseignement, non plus que son attrait sur les jeunes gens qui le suivent, même sur les réfractaires à la formation générale. L'enseignement commercial supérieur a, pour lui, d'être à la fois varié et concret. Il s'étend des langues étrangères aux différentes branches du droit, à l'économie politique, à la comptabilité et aux mathématiques financières, à la technologie, à l'étude des transports, aux règles de la publicité et de la vente. Il a encore pour lui son réalisme et ses applications pratiques, qui percent dans toutes ses branches, son actualité qui le rend particulièrement vivant et que viennent illustrer les projections photographiques et les films.

On ignore également dans notre pays le nombre des carrières intéressantes auxquelles préparent nos seize Ecoles Supérieures de Commerce. Elles ont leur siège dans tous les grands centres de la France : Alger, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Le Havre, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Paris, Reims, Rouen, Strasbourg, Toulouse. Sans doute, leur objet principal est-il la formation des cadres supérieurs pour le grand négoce, les services commerciaux des firmes industrielles ou minières, pour les banques, les assurances, les entreprises de transports, ou de distribution. Mais cet enseignement est aussi de la plus grande utilité pour la préparation de l'expertise comptable, pour l'accès aux carrières administratives, métropolitaines ou coloniales, d'ordre économique et fiscal, pour les officiers ministériels, les avocats et les juges qui ont à traiter d'affaires commerciales.

C'est pourquoi le diplôme des Ecoles Supérieures de Commerce assure soit l'admission directe dans quelques-unes de ces carrières, soit des majorations de points aux concours d'entrée dans les Ministères des Finances, du Commerce et de l'Industrie, du Travail et de la Prévoyance Sociale, de l'Intérieur. Enfin, cet enseignement,

qui comporte déjà plusieurs branches juridiques, donne la possibilité aux élèves bacheliers de faire leur droit en même temps qu'ils préparent leur diplôme.

Cette variété, si riche de débouchés, permet ainsi aux seules Ecoles Supérieures de Commerce, et c'est le dernier, mais non le moins important de leurs avantages, de pourvoir, encore aujourd'hui, et dans la plus large mesure, au placement immédiat et rémunérateur de leurs anciens élèves, suivant leurs goûts et leurs aptitudes.

Les carrières libérales sont définitivement encombrées ou, du moins, pour très longtemps ; les carrières commerciales le sont beaucoup moins, même actuellement. Il n'y a pas d'embouteillage dans les cadres moyens et supérieurs du commerce, parce qu'il n'y aura jamais pléthore d'employés intelligents, cultivés, actifs, susceptibles de devenir des chefs de service, des collaborateurs éclairés pour la grande tâche qui les attend, avec le retour, proche peut-être, et en tous cas certain, de la prospérité.

(Ecole et Liberté.)

## VARIÉTÉS

### LE HOQUET

Le hoquet est une contraction spasmodique produisant un bruit spécial dû au passage brusque de l'air au niveau de la glotte et des cordes vocales.

Il ne présente aucune gravité ; on l'observe cependant comme symptôme de certaines affections de l'encéphale et de l'abdomen. C'est plutôt un malaise, assez désagréable quand il faut parler longtemps : une crise de hoquet est alors une véritable calamité.

Vous savez quels moyens on préconise pour la conjurer : boire un grand verre d'eau sans respirer, répéter sept fois la même phrase, faire de profonds mouvements respiratoires, mais tous ces remèdes sont d'une efficacité plus que douteuse. Essayez plutôt d'avaloir une cuillerée de sucre en poudre, ou de croquer un morceau de sucre arrosé de quelques gouttes de vinaigre, la guérison est certaine et immédiate.

### MÉTAPHORES

Un saint est un homme qui d'un pied touche à la terre et de l'autre regarde le ciel.

La Pléiade eut l'ambition de mettre notre langue sur le même pied que celles d'Homère et de Virgile.

Au moment même où j'allais parler, une porte qui s'ouvrit me ferma la bouche.

*Don Diègue à Rodrigue.* — Viens et touche ces cheveux blancs auxquels tu as rendu l'honneur et à qui tu dois la vie.

### INSTRUCTION... PRIMAIRE

De l'*Humanité* (1<sup>re</sup> Octobre), une photo d'enfants souriants. Titre : *Jeunesse heureuse.*

Légende : *Voici des enfants soviétiques de Minks, qui tout souriants, les bras chargés de fleurs, se rendent à l'école, pour apprendre et participer à la construction du socialisme.*

« Pour apprendre... à la construction du socialisme... » En attendant, si l'*Humanité* allait à l'école des Frères pour apprendre... à la construction d'une phrase française ?

### FUMÉES

L'Index des périodiques belges et luxembourgeois nous apprend l'existence de ce sympathique journal :

FUMEZ DU BON, revue tabacconiste indépendante et sans politique. Liège.

Pas de politique dans la fumée ! Bravo !

Mais quand donc n'y aura-t-il plus de fumée dans la politique ?

(Le Sel, Octobre.)

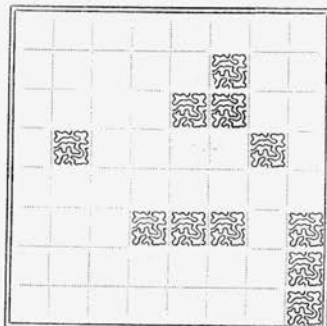
### CONCOURS

Ce Concours est ouvert à tous les Anciens Elèves ; on publiera dans le prochain numéro les noms de ceux qui auront trouvé les deux premières réponses ; ceux qui trouveront la troisième recevront un beau volume.

Prière d'adresser les réponses à M. Stévant, Likès, avant le 1<sup>er</sup> Janvier.

I

MOTS CROISÉS



*Horizontalement.* — 1. Tué. — 2. Petite colline ; conjonction. — 3. Femme de patriarche ; il en est souvent question en musique. — 4. Reliefs maritimes. — 5. Proposition de refus. — 6. Pronom. — 7. Le mathématicien la trace et le rhétoricien l'emploie. — 8. Elles ont obtenu à nouveau les suffrages.

*Verticalement.* — 1. S'en aller pour revenir. — 2.

Rendit une humeur aqueuse ; déchaîne les tempêtes. — 3. Dans l'antiquité, racloir dont se servaient les baigneurs. — 4. Célèbre roman du XIX<sup>e</sup> siècle ; pronom. — 5. Pronom ; conjonction ; participe. — 6. Rien de plus droit ; signe de musique ; pronom. — 7. Elle vogue sur les flots et reçoit les foules recueillies ; histoires d'hommes. — 8. Les marins peuvent le voir deux fois par jour.

II

Disposer les mots suivants de telle façon qu'en lisant de haut en bas vous trouviez : 1<sup>e</sup> sur une colonne un nom de personne que vous trouverez aussi dans ce Bulletin ; 2<sup>e</sup> sur une 2<sup>e</sup> colonne, un pronom personnel et une ville de Bretagne.

Incendier ; attrait ; Djibouti ; portier ; assurés ; arrêtons ; Jacques Babinet ; essence.



III

Sachant que le *Bulletin* se tire à 1.200 exemplaires, combien d'Anciens Elèves enverront leurs réponses ?

Le Gérant : H. QUERSY.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.